



Territoires
hommes
projets



MAUGES
COMMUNAUTE

Étude de préfiguration en vue d'un programme d'économie circulaire

**État des lieux
&
Diagnostic stratégique Économie Circulaire
du territoire**

Avril 2020

Rapport réalisé par Tehop, pour le compte de Mauges Communauté

Mission d'accompagnement dans le cadre de l'étude de préfiguration du programme d'économie circulaire.

SOMMAIRE

I. ETAT DES LIEUX et DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE.....	6
I.1 PRESENTATION DU TERRITOIRE	6
I.1.1 Le territoire	6
I.1.2 La Collectivité	6
I.2 ETAT DES LIEUX DU TERRITOIRE : TISSU ECONOMIQUE LOCAL, DYNAMIQUES TERRITORIALES	9
I.2.1 Cartographie du tissu économique local.....	9
I.2.1.1 Chiffres de l'emploi	9
I.2.1.2 Principaux secteurs économiques pourvoyeurs d'emplois	9
I.2.1.3 Liste des établissements, publics et privés, les plus importants en termes d'emplois	11
I.2.1.4 Sphère présentelle	14
I.2.1.5 Sphère productive	20
I.3 CARTOGRAPHIE DES DYNAMIQUES ET POLITIQUES TERRITORIALES	30
I.3.1 Les démarches de la Collectivité dans le secteur déchets-économie circulaire	30
I.3.1.1 Prévention des biodéchets.....	30
I.3.1.2 Réparation, réutilisation, réemploi	30
I.3.1.3 Recyclage et valorisation des déchets.....	31
I.3.1.4 Actions transversales de sensibilisation	31
I.3.1.5 Participation au projet européen Interreg BIOREGIO	31
I.3.2 Les actions portées par les acteurs du territoire	31
I.3.2.1 Lutte contre le gaspillage alimentaire	31
I.3.2.2 Collecte et recyclage des textiles	32
I.3.2.3 Réparation et réemploi des biens de consommation	32
I.3.2.4 Autres démarches portées par des établissements industriels	35
I.3.3 Les partenaires locaux historiques de Mauges Communauté	35
I.3.3.1 La Chambre de Commerce et d'Industrie (49)	35
I.3.3.2 La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire.....	36
I.3.3.3 La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire (CMAR)	36
I.3.3.4 Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire-Anjou (CPIE LA).....	36
I.3.3.5 Bobo Planète	36

I.3.3.6	L'Ecocyclerie des Mauges	37
I.3.3.7	Les associations d'insertion	37
I.3.3.8	Horizon Bocage	37
I.3.3.9	Les associations de broyage	37
I.3.3.10	Les centres sociaux	37
I.3.4	Les outils de programmation connexes de Mauges Communauté	37
I.3.4.1	Le PCAET intègre fortement l'économie circulaire	38
I.3.4.2	Le Projet Alimentaire Territorial est imbriqué dans le PCAET	40
I.3.4.3	Le Plan Logement Habitat promeut l'usage de matériaux biosourcés de construction	40
I.3.4.4	La collectivité est historiquement engagée dans une démarche d'éco-exemplarité sur le thème de l'énergie	41
I.4	PROFIL ENERGETIQUE	42
I.4.1	Consommation d'énergie et émissions de GES	42
I.4.2	Production d'énergie sur le territoire	43
I.4.2.1	Biomasse	43
I.4.2.2	Bois-énergie	44
I.4.2.3	Eolien terrestre	44
I.4.2.4	Photovoltaïque	44
I.4.3	Lien avec les objectifs de production d'ENR du SRCAE	45
I.4.4	Autres interventions d'acteurs	45
I.5	ETAT DES LIEUX ET ANALYSE CRITIQUE DE LA GESTION DES RESSOURCES ET DES DECHETS SUR LE TERRITOIRE	46
I.5.1	Etat des lieux des flux et des performances des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) et Déchets Ménagers et Assimilés (DMA)	46
I.5.1.1	Production d'OMA et de DMA sur le territoire	46
I.5.1.2	Performances de valorisation des OMA et des DMA sur le territoire	51
I.5.1.3	Evolution des tonnages de DMA enfouis issus du territoire	52
I.5.1.4	Etat des lieux des flux et des performances des déchets inertes du BTP	52
I.5.1.5	Etat des lieux des flux et des performances des Déchets d'Activités Economiques (DAE)	53
I.5.1.6	Etat des lieux des flux et des performances des déchets organiques	53
I.5.1.7	Etat des lieux des flux et des performances des déchets textiles	53
I.5.1.8	Etude des lieux, des flux et des performances des déchets plastiques	54

I.6	CONCLUSION : ETAT DES LIEUX DES FLUX ET DES PERFORMANCES	55
II.	Enjeux « Ressources / Filière » sur le territoire.....	56
II.1	ANALYSE DES RESSOURCES CONSOMMEES ET DES DECHETS PRODUITS	56
II.1.1	Consommation des ressources	56
II.1.2	Potentiel des déchets produits en termes d'économie circulaire	57
II.1.2.1	Matériaux minéraux	57
II.1.2.2	Biomasse	57
II.1.2.3	Textiles	58
II.1.2.4	Plastiques	58
II.1.2.5	Synthèse des opportunités « déchets - ressources » relevées sur le territoire de Mauges Communauté	59
II.2	LES ACTEURS CLES DU PAYSAGE ECONOMIE CIRCULAIRE SUR LE TERRITOIRE DE MC.....	60
II.3	CONCLUSION DE L'ETAT DES LIEUX, DES PERFORMANCES ET DU DIAGNOSTIC DE MAUGES COMMUNAUTE	61
II.3.1	Les ressources phares du territoire.....	61
II.3.2	La dynamique « prévention des déchets » est en cours sur le territoire depuis 10 ans.....	62
II.3.3	Les acquis du CODEC 2016-2018.....	62
II.3.4	Performance générale de la collectivité au regard du référentiel économie circulaire de l'ADEME.....	62
II.3.5	Réalisation d'une analyse critique globale.....	63
II.3.6	Axes d'actions envisagés.....	66
II.3.7	Pistes d'actions envisagées, par pilier de l'économie circulaire et par ressource/gisement	68
II.3.8	Articulation avec les autres programmes mis en œuvre par la Collectivité	73
II.3.9	Mise en œuvre des actions	74
III.	Annexes.....	75
	ANNEXE 1 : ETABLISSEMENTS CONSOMMANT LA RESSOURCE « MATERIAUX MINERAUX DE CONSTRUCTION	75
	ANNEXE 2 : ASSOCIATIONS DE MISE A DISPOSITION DE BROYEURS DE VEGETAUX POUR LES PARTICULIERS	76
	ANNEXE 3 : ETABLISSEMENTS CONSOMMANT LA RESSOURCE « BIOMASSE »	77
	ANNEXE 4 : BOUCLES D'ECONOMIE CIRCULAIRES IDENTIFIEES SUR LE TERRITOIRE DE MAUGES COMMUNAUTE.....	78
	BIOMASSE.....	79
	MATERIAUX MINERAUX DE CONSTRUCTION.....	81
	TEXTILES	83
	PLASTIQUES.....	85

I. ETAT DES LIEUX ET DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

I.1 Présentation du territoire

I.1.1 Le territoire

Mauges Communauté couvre une superficie de 1 315 km², pour 121 088 habitants (données INSEE 2016). Sa densité de population est de 90 hab/km². Son siège est située dans la commune de Beaupréau-en-Mauges.

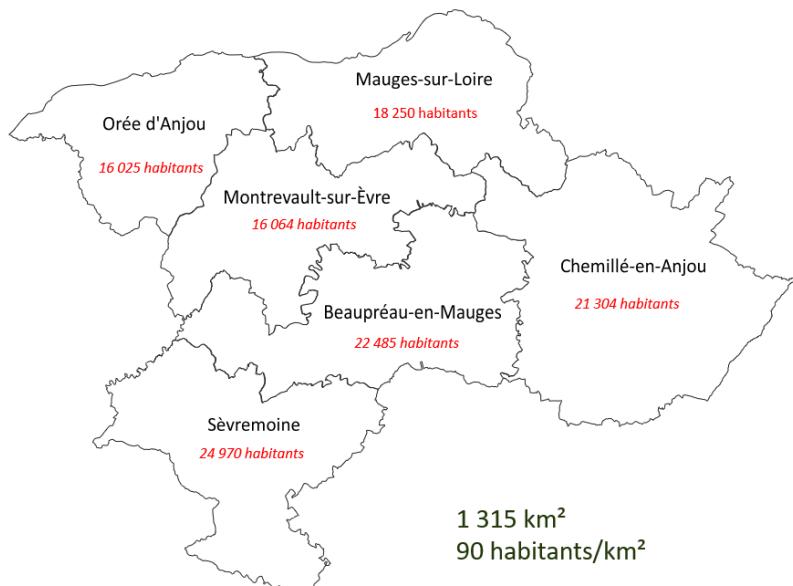
Le territoire de Mauges Communauté est rural. La Loire borde le territoire au nord, par les communes d'Orée-d'Anjou et de Mauges-sur-Loire. Le bocage subsiste, principalement entre Beaupréau et Chemillé, mais est soumis à des tensions causées par l'extension des zones habitées autour des bourgs historiques et par l'agriculture intensive. Le territoire accueille un paysage vallonné entre plateaux et vallées, plusieurs milieux forestiers répartis en bosquets dispersés, et quelques milieux aquatiques humides.

La proximité de Mauges Communauté avec Nantes et Cholet a un effet de périurbanisation sur l'organisation du territoire, qui connaît une croissance démographique autour des bourgs principaux.

Chiffres clés de la population de Mauges Communauté

- Population INSEE 2016 : 121 088 habitants
- Population DGF 2015 : 120 630 habitants
- Typologie SINOE : Mixte à dominante rurale avec 122 234 habitants (SINOE consulté au 16 janvier 2020)
- Le territoire de MC accueille 47 460 ménages en résidence principale (INSEE – 2016).

Carte 1 : Population municipale des communes de Mauges Communauté (INSEE)



I.1.2 La Collectivité

Mauges Communauté a été créée le 1^{er} janvier 2016, en absorbant le SIRDOMDI, syndicat mixte de collecte des déchets. Située entre Nantes, Angers et Cholet à la limite de la Loire-Atlantique, la Communauté d'Agglomération est

la deuxième structure intercommunale de Maine-et-Loire. Elle rassemble 6 communes, chacune issue de la fusion au 15 décembre 2015 des communes qui composaient chaque ancienne communauté de commune. Mauges Communauté est la première intercommunalité française exclusivement composée de communes nouvelles.

Elle comprend les communes suivantes :

- Sèvremoine,
- Beaupréau-en-Mauges
- Chemillé-en-Anjou
- Mauges-sur-Loire
- Montrevault-sur-Evre
- Orée-d'Anjou

• **Compétences et organisation générale**

La Collectivité dispose de plusieurs compétences susceptibles d'entrer en jeu dans le cadre de la démarche d'économie circulaire :

- Collecte des déchets ménagers et assimilés et gestion des déchèteries ;
- Développement économique ;
- Tourisme ;
- Eau, Environnement, Energie ;
- Habitat.

Mauges Communauté est organisée en quatre pôles :

- Administration Générale ;
- Animation et solidarité territoriales
- Aménagement ;
- Développement ;
- Environnement (transition écologique et grand cycle de l'eau).

Le **Pôle Environnement - transition écologique** regroupe les services « gestion des déchets », « aménagement, environnement, gestion des risques » et « stratégie écologique et animation territoriale » (anciennement « transition énergétique »).

Le Pôle **Développement regroupe les services suivants :**

- Un service « relations avec les entreprises et animation territoriale », qui compte 5 agents, dont un développeur économique référent « économie circulaire » du Pôle.
- La SPL Mauges Tourisme (9 agents)
- La SEM Mauges Energie (0,8 ETP).

• **Organisation du service Prévention et Gestion des Déchets**

Le Sirdomdi et la Communauté de Communes Moine et Sèvre exercent historiquement la compétence de gestion des déchets ménagers sur le territoire. Suite à la création de Mauges Communauté au 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération a repris la compétence, formant ainsi le service Prévention et de Gestion des Déchets.

Le service dépend actuellement du pôle Environnement. Il est sous l'autorité de la chef de service, Lucie Chevrollier, et comprend quatre volets :

- Redevance incitative (5 agents)
- Collecte et recyclage (6 agents, dont 3 dédiés à la sensibilisation)
- Prévention (1 agent)
- Déchèteries (2 agents)

Mauges Communauté exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers assimilés (DMA). La collecte des DMA est assurée par un prestataire, Brangeon Environnement. La gestion des déchèteries est exercée par un prestataire, Brangeon Environnement.

Elle a délégué la compétence traitement des ordures ménagères et la compétence traitement des déchets recyclables issus de la collecte sélective au syndicat mixte Valor3E.¹

Le schéma de collecte validé en 2017 prévoit :

- La collecte des emballages (papiers, cartons, plastiques) et des ordures ménagères résiduelles en porte à porte pour tous les habitants du territoire ;
- La collecte des papiers en apport volontaire (267 contenants « colonnes » sur le territoire) ;
- La collecte du verre en apport volontaire (305 contenants sur le territoire).

Mauges Communauté assure une collecte bimensuelle des ordures ménagères résiduelles et des emballages en porte-à-porte. Les déchets de certains professionnels peuvent être collectés toutes les semaines si besoin. Les DMA déposés en points d'apport volontaire et en déchèterie sont collectés de façon variable, selon l'évolution des flux constatée.

Le territoire compte 16 déchèteries (horaires en annexe). La commune nouvelle de Sèvremoine dispose également de deux éco-points. L'accès des déchèteries était réservé aux particuliers, à l'exception des sites situés sur la commune de Sèvremoine jusqu'à l'automne 2019. Les dix sites principaux sont actuellement ouverts aux professionnels. Cette entreprise emploie deux agents de la collectivité en détachement.

Cinq déchèteries ont mis en place le contrôle d'accès : Saint-Laurent-des-Autels (Orée-d'Anjou), Saint-Germain-sur-Moine, Saint-Macaire-en-Mauges, Beaupréau, et Le Longeron (Sèvremoine).

Carte 2 : Les infrastructures de collecte, tri et traitement des DMA de Mauges Communauté (rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers)



¹ Valor3E traite les OMR de Mauges Communauté, Cholet Agglomération, de Clisson Sèvre et Maine Agglo (44), ainsi que de la communauté de communes Sèvre et Loire (44). Il dispose d'une unité de tri-compostage à Bourgneuf-en-Mauges (Mauges-sur-Loire) et d'un centre de tri des emballages à Saint-Laurent-des-Autels (Orée-d'Anjou).

Les sites les plus fréquentés du territoire, avec plus de 40 000 passages en 2018 sont les déchèteries de Melay (Chemillé-en-Anjou), Saint-Pierre-de-Montlimart (Montrevault-sur-Evre), Saint-Macaire-en-Mauges (Sèvremoine), Beaupréau (Beaupréau-en-Mauges), Montjean-sur-Loire (Mauges-sur-Loire). Site le plus fréquenté en 2017 avec plus de 80 000 passages, la déchèterie de Saint-Laurent-des-Autels a connu une baisse de moitié des passages enregistrés suite à la mise en place du contrôle d'accès. Le site du Puiset-Doré a fermé en février 2018.

Le conseil communautaire a adopté un projet d'optimisation de ses déchèteries le 6 juillet 2017. Il a mené à la réhabilitation du site de Saint-Laurent-des-Autels. Outre le renforcement de la sécurité sur site, la qualité de l'accueil et les services proposés ont été renforcés, avec l'ouverture de nouvelles filières « ferraille » et « objets réutilisables ». Il est prévu que le contrôle d'accès soit élargi à l'ensemble des sites en 2020, sous différentes formes qui n'intègreront pas toutes un contrôle physique, mais au moins une identification obligatoire des usagers par badge. Le nombre de passages actuellement autorisés est de 18, sans facturation supplémentaire.

Le Sirdomdi et la Communauté de Communes Moine et Sèvre ont instauré la redevance incitative en 2011. Le système a été maintenu par Mauges Communauté. La redevance incitative est actuellement la source de financement principale du service, complétée notamment par le soutien des éco-organismes.

I.2 Etat des lieux du territoire : tissu économique local, dynamiques territoriales

I.2.1 Cartographie du tissu économique local

I.2.1.1 *Chiffres de l'emploi*

Mauges Communauté est incluse dans le bassin d'emploi de Cholet (zonage INSEE), à l'exception d'Orée-d'Anjou qui appartient au bassin d'emploi de Nantes. Au second trimestre 2019, le taux de chômage dans le bassin de Cholet atteint 5,6 %, légèrement inférieur à celui du Maine-et-Loire (7,7%), avec une baisse de 0,4% sur la dernière année.

Sur le territoire de Mauges Communauté, le nombre d'emplois dans la zone est inférieur au nombre d'actifs ayant un emploi habitant le territoire. L'indicateur de concentration de l'emploi est de 74,1% (74,1 emplois dans la zone, pour 100 habitants de la zone ayant un emploi). Ce ratio permet d'affirmer que le territoire a une tendance résidentielle modérée : au moins 25% des résidents travaillent sur un autre territoire : principalement Cholet, Nantes et Angers.

Tableau 1 : Liens entre les actifs habitants et les emplois sur le territoire (INSEE)

Nombre d'emplois dans la zone	40 167
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	54 189
Indicateur de concentration d'emploi	74,1
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	62,9

I.2.1.2 *Principaux secteurs économiques pourvoyeurs d'emplois*

Selon le bilan du SCoT (2013-2019), présenté le 27 février 2019 à l'occasion du séminaire « *L'évaluation du SCoT et les projets urbains du territoire* » destiné aux élus en charge du SCoT, les pôles urbains des Mauges (principalement Beaupréau-Montrevault, Saint-Macaire en Mauges (Sèvremoine), Chemillé-Melay (Chemillé-en-Anjou), Saint-Florent-le-Vieil), et La Pommeraye (Mauges-sur-Loire) constituent des pôles d'emploi principaux. Ces derniers « *présentent un caractère fortement productif porté par les dynamiques industrielles et d'entreprise* ».

Le SCoT identifie une continuité dans les caractéristiques de l'emploi entre le territoire des Mauges, celui du Bocage Vendéen et celui du Vignoble Nantais. Ces trois territoires connaissent une densité de l'emploi plus faible que la moyenne régionale (31 emplois au km² à Mauges Communauté, pour 48 emplois au km² en Pays de la Loire).

Toujours selon le bilan du SCoT, l'économie des Mauges est « *marquée par le poids de l'industrie connectée au secteur du transport et de l'entreposage* ». Deux autres secteurs forts sur le territoire sont l'agriculture et la construction

« qui répondent aux besoins des territoires alentour. » Les activités économiques présentes dans les Mauges semblent donc fortement liées à la position géographique du territoire, au croisement des bassins de Nantes, Angers et Cholet. L'industrie manufacturière est très présente sur le territoire de Mauges Communauté. Elle compte deux des sept établissements les plus importants, soit des industries de l'agroalimentaire (plus de 250 salariés, selon la base SIRENE). Parmi les 18 plus importants établissements industriels (et entrepôts logistiques, transporteurs) du territoire, 8 sont associés à l'industrie textile et maroquinière, 3 sont des plasturgistes et 3 sont des établissements de l'industrie agroalimentaire. On relève la présence d'un établissement de fabrication de cartes électroniques assemblée.

Tableau 2 : Répartition des emplois selon les secteurs d'activité, sur le territoire de MC (INSEE 2017)

Secteurs	Part de l'emploi salarié	
	Mauges Communauté	Région Pays de la Loire
Construction	10,7 %	7,2%
Agriculture	6,4 %	4,1%
Industrie	24,3 %	16%
Total sphère productive	41,4%	27,3%
Commerce, transports, services divers	33,9 %	42,8%
Adm. Pub., enseign., santé, action soc.	24,6 %	29,8%
Total sphère présentielle	58,6%	72,7%

La sphère productive (construction, agriculture, industrie) est très présente sur le territoire de Mauges Communauté. En effet elle est plus présente que dans les Pays de la Loire, avec 41,4% des emplois contre 27,3% en moyenne. Cette sur-représentation s'observe surtout sur le secteur de l'industrie (24,3% contre 16%). 10,7% des emplois salariés sont dans le secteur de la construction, 7,2% à l'échelle régionale. Le secteur agricole est également plus représenté (6,4% contre 4,1%).

Clubs d'entreprises et associations de professionnels

Plusieurs clubs et réseaux d'entreprises sont présentes sur le territoire de Mauges Communauté :

- **Club d'entreprises Saint Macaire – Saint André (CEMA)** est implanté à Sèvremoine ;
- **Acteurs économiques Centre Mauges (AECM)**, compte 70 membres tous secteurs à Beaupréau-en-Mauges ; Son co-président est Bertrand Ripoche, membre de l'ADECC ;
- **Evre&Co** rassemble des acteurs économiques de Montrevault-sur-Evre. L'association a été créée fin 2019.
- Les Rendez-vous de la Réussite, qui comptaient 10 membres en 2017, organise des évènements pour les entreprises du territoire.
- Le pôle Développement de Mauges Communauté exerce également des activités d'animation économique territoriale. Elle organise des rencontres pour les entreprises à l'échelle des communes nouvelles.

Plusieurs associations départementales ou régionales centrées sur l'économie circulaire comptent de nombreux professionnels adhérents à Mauges Communauté :

- Neuf entreprises sont adhérentes de l'**Association pour le développement de l'économie circulaire (ADECC)** animé par la **CCI 49** (Jolival, Restaurant Le Théâtre, Actrade, Cercle Pointu, Automobiles Evre et Loire, Intermarché de Beaupréau, Natinov, L'Oeuf des Deux Moulins, la Halte du Cœur)
- **Fibres 49**, réseau d'acteurs de l'économie sociale et solidaire du Maine-et-Loire, collecte les déchets de bureaux et en assure le recyclage (3 structures du territoire y sont adhérentes : ALISE, ATIMA et AGIREC)
- Plusieurs entreprises adhèrent à l'association **Dirigeants Responsables du Grand Ouest (DRGO)** : Brangeon (collecte et traitement des déchets), CETIH (industrie plasturgiste), Charier (exploitant de carrières), Restoria (restauration collective sous contrat). Le groupe Maine-et-Loire est présidé par le dirigeant de Restoria.
- **RUPTUR** est une association basée en Vendée qui compte plusieurs adhérents à Mauges Communauté (Brangeon, Charier) qui vise à faire évoluer les pratiques des organisations vers une économie « bleue », un modèle économique centré sur l'environnement et l'éthique (travail sur le réemploi des déchets, de la chaleur fatale). Les membres sont des entreprises des établissements scolaires, et des collectivités.
- **ORACE** est une association régionale qui accompagne les entreprises dans leur démarche de maîtrise de leur consommation d'énergie. Elle met à leur disposition des outils pour optimiser l'efficacité énergétique de leurs

bâtiments et de leurs procédés de production. Gemo (Eram) fait partie de son conseil d'administration. Philippe Lohezic, responsable du Pôle Développement durable de la CCI 49, en assure la direction.

1.2.1.3 *Liste des établissements, publics et privés, les plus importants en termes d'emplois*

Il y a au total 14 976 établissements répertoriés dans le fichier SIRENE (pour mémoire, une organisation peut avoir plusieurs établissements, par exemple, une commune, dont les établissements sont les suivants : hôtel de ville, écoles, centre techniques, etc...).

On dénombre :

- 9 entreprises de plus de 200 salariés ;
- 52 établissements de plus de 100 salariés ;
- 134 établissements de plus de 50 salariés.

Tableau 3 : établissements du territoire, nombre par tranche d'effectif salarié

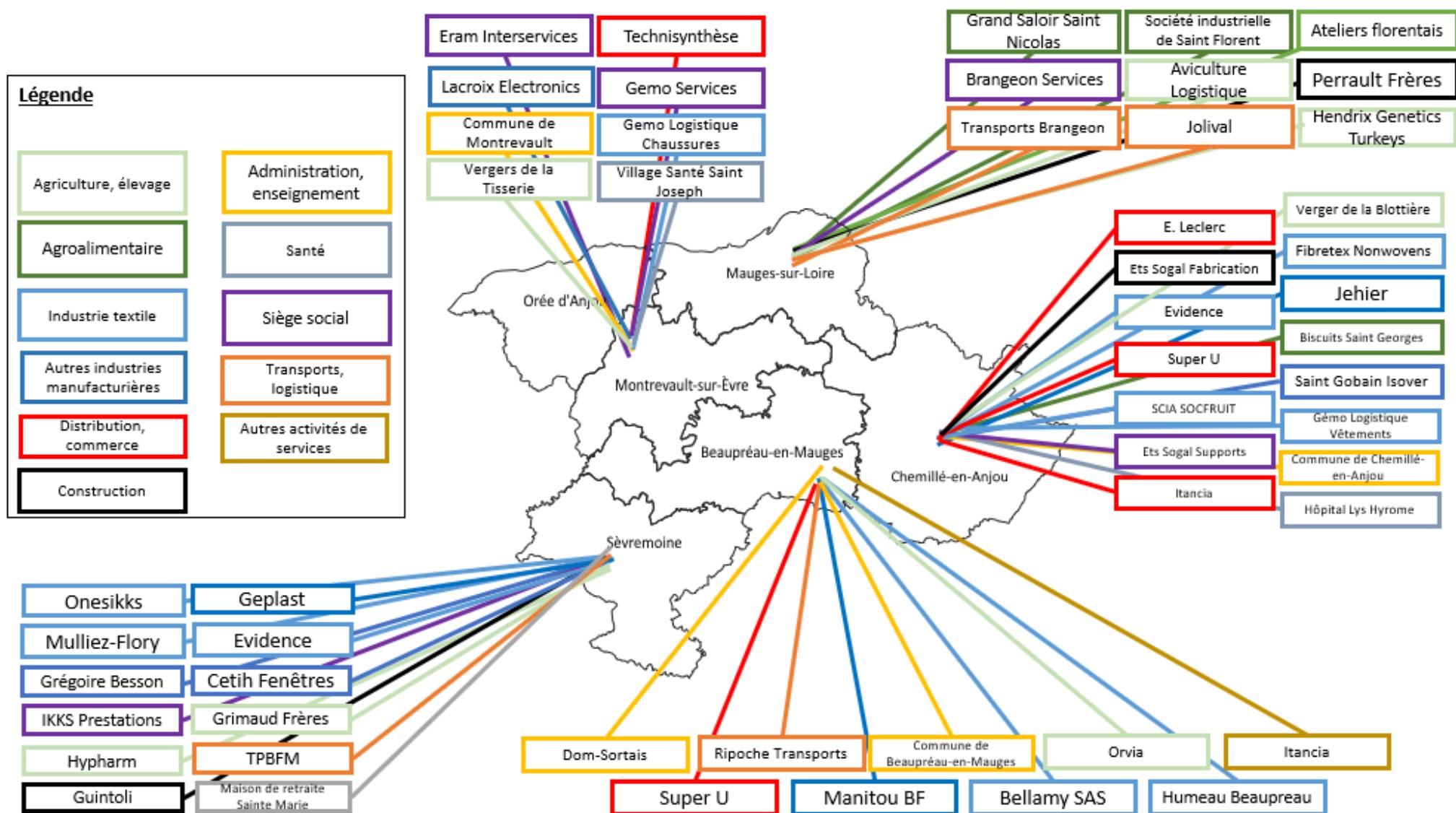
Tranches d'effectifs salariés des établissements	Nombre d'établissements concernés
500 à 999	1
250 à 499	6
200 à 249	2
100 à 199	43
50 à 99	82
20 à 49	212
10 à 19	298
6 à 9	349
3 à 5	534
1 à 2	1 332
0	12 117
Total	14 976

Tableau 4 : liste des principaux établissements du territoire, par tranche d'effectif salarié

Entreprise	Commune	Activité	Tranche d'effectif salarié
IKKS PRESTATIONS	SEVREMOINE	Organisation de foires, salons professionnels et congrès	250 à 499 salariés
JEHIER	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	
LACROIX ELECTRONICS	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Fabrication de cartes électroniques assemblées	
ERAM INTERSERVICES	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Activités des sièges sociaux	
GRIMAUD FRERES	SEVREMOINE	Élevage de volailles	
GEMO SERVICES	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.	
TRANSPORTS BRANGEON	MAUGES-SUR-LOIRE	Transports routiers de fret de proximité	
BISCUITS SAINT-GEORGES	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de biscuits, biscuits et pâtisseries de conservation	200 à 249 salariés
GRAND SALOIR ST-NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	
GREGOIRE BESSON	SEVREMOINE	Fabrication de machines agricoles et forestières	100 à 199 salariés
ATELIERS PERRAULT FRERES	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de menuiserie bois et PVC	
SUPER U	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Hypermarchés	
RIPOCHE TRANSPORTS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Transports routiers de fret interurbains	
COMMUNE DE CHEMILLE-EN-ANJOU	CHEMILLE-EN-ANJOU	Administration publique générale	
COMMUNE DE BEAUPREAU-EN-MAUGES	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Administration publique générale	
COMMUNE DE MONTREVAULT-SUR-EVRE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Administration publique générale	
HOPITAL LYS HYROME	CHEMILLE-EN-ANJOU	Activités hospitalières	
HENDRIX GENETICS	MAUGES-SUR-LOIRE	Élevage de volailles	
TURKEYS France			

FIBRETEX NONWOVENS	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de non-tissés, sauf habillement
TECHNISYNTHÈSE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures
GROUPE MULLIEZ-FLORY	SEVREMOINE	Fabrication de vêtements de travail
BRANGEON SERVICES	MAUGES-SUR-LOIRE	Activités des sièges sociaux
SAINT-GOBAIN ISOVER	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de fibres de verre
JOLIVAL	MAUGES-SUR-LOIRE	Transports routiers de fret interurbains
GEMO LOGISTIQUE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de chaussures
VETEMENTS		
ETABLISSEMENTS SOGAL	CHEMILLE-EN-ANJOU	Activités des sièges sociaux
SUPPORTS		
ORVIA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Élevage de volailles
CETIH FENETRES	SEVREMOINE	Fabrication d'éléments en matières plastiques pour la construction
GEMO LOGISTIQUE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Autres activités de soutien aux entreprises n.c.a.
CHAUSSURES		
VERGERS DE LA TISSERIE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau
HYPHARM	SEVREMOINE	Élevage d'autres animaux
SCIA SOCFRUIT	CHEMILLE-EN-ANJOU	Activités de conditionnement
INTERMARCHE	SEVREMOINE	Hypermarchés
HUMEAU BEAUPREAU	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures
TBP FM	SEVREMOINE	Transports routiers de fret interurbains
SUPER U	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hypermarchés
EVIDENCE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
BELLAMY SAS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures
ITANCIA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Vente de matériel informatique aux entreprises
GUINTOLI	SEVREMOINE	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
GEPLAST	SEVREMOINE	Fabrication de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques
VERGER DE LA BLOTTIERE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Culture de fruits à pépins et à noyau
E. LECLERC	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hypermarchés
AVICULTURE LOGISTIQUE	MAUGES-SUR-LOIRE	Transports routiers de fret interurbains
SERVICES		
SOCIETE INDUSTRIELLE DE		
SAINT FLORENT	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'autres produits laitiers
ATELIERS FLORENTAIS	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie
ETABLISSEMENTS SOGAL	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
FABRICATION		
DOM SORTAIS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Enseignement secondaire général
ASSOCIATION SAINT JOSEPH	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Activités hospitalières
- EHPAD		
MAISON DE RETRAITE	SEVREMOINE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
SAINTE MARIE		
ONESIKKS	SEVREMOINE	Fabrication de vêtements de dessus
MANITOU BF	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de matériel de levage et de manutention

Carte 3 : Carte des établissements de plus de 100 salariés sur le territoire de Mauges Communauté



1.2.1.4 Sphère présente

Administrations

Les plus grands employeurs administratifs du territoire sont Mauges Communauté, des communes nouvelles et certaines de leurs communes déléguées.

Tableau 5 : répartition des établissements administratifs de plus de 20 salariés selon leur tranche d'effectif salarié (base SIRENE)

Tranche d'effectif salarié	Administrations
100-199	Mairie de Beaupréau-en-Mauges Mairie de Chemillé-en-Anjou Mairie de Montrevault-en-Evre
50-99	Mairie de Sèvremoine Mairie déléguée de Saint Macaire-en-Mauges Mauges Communauté
20-49	Mairie de Beaupréau-en-Mauges Mairie de Mauges-sur-Loire Mairie d'Orée-d'Anjou

Enseignement

Le territoire comprend :

- Un centre de formation d'apprentis Le Pinier Neuf, à Beaupréau-en-Mauges ;
- L'ensemble scolaire Dom-Sortais à Beaupréau-en-Mauges : un collège, un lycée général et un lycée technique et professionnel (100 à 199 salariés). Cet ensemble scolaire est membre du réseau ORACE ;
- 8 lycées généraux et techniques (compris dans les tranches d'effectif de 20 à 99 salariés) ;
- 15 collèges ;
- 4 maisons familiales rurales à Chemillé-en-Anjou, Mauges-sur-Loire et à Beaupréau-en-Mauges ;
- 115 écoles primaires et maternelles.

Etablissements sanitaires et sociaux

Le territoire dispose d'un centre hospitalier : Le Lys Hyrome à Chemillé-en-Anjou. Le centre hospitalier de Cholet a une antenne à Beaupréau-en-Mauges. On dénombre 32 autres établissements sanitaires et sociaux de plus de 50 salariés chacun : il s'agit de 28 EHPADS et de 5 établissements spécialisés dans l'accueil de personnes en situation de handicap.

Tableau 6 : liste des principaux établissements sanitaires et sociaux, par tranche d'effectif salarié

Entreprise	Commune	Métier	Effectif
HOPITAL LOCAL INTERCOMMUNAL LYS HYROME	CHEMILLE-EN-ANJOU	Activités hospitalières	100 à 199 salariés
ASSOC BIENFAISANCE ST-JOSEPH	MONTREVAULT/EVRE	Activités hospitalières	
MAISON DE RETRAITE STE MARIE	SEVREMOINE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	SEVREMOINE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
EHPAD RESIDENCES LES CHENES DU BELLAY	OREE-D'ANJOU	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
EHPAD LES FONTAINES	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
EHPAD RESIDENCES DE L'EVRE	BEAUPREAU-EN-M.	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
EHPAD RESIDENCE DES SOURCES	SEVREMOINE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
EHPAD LES TROENES SAINT-PIERRE MONTLIMART	MONTREVAULT/EVRE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	50 à 99 salariés
ASS LIGERIEN AIDE HANDIC MENTAUX INADAPT	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hébergement médicalisé pour enfants handicapés	
ASS LIGERIENNE PERSONNES HANDICAP ADULTE	MAUGES-SUR-LOIRE	Hébergement médicalisé pour adultes handicapés et autre hébergement médicalisé	
ASSOCIATION E.H.P.A.D VIVRE ENSEMBLE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	
FRANCOISE D ANDIGNE	MAUGES-SUR-LOIRE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées	

ARMAF MAISON DE RETRAITE	MONTREVAULT/EVRE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
ASS DE LA MAISON DE RETRAITE	BEAUPREAU-EN-M.	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
AU FIL DU TEMPS EN EVRE ET PLAINE	MAUGES-SUR-LOIRE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
CENTRE SSR DE MONTFAUCON MONTIGNE	SEVREMOINE	Activités hospitalières
ASSOC. SANITAIRE ET SOCIALE	BEAUPREAU-EN-M.	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
ASSOC. SANITAIRE ET SOCIALE	BEAUPREAU-EN-M.	Activités hospitalières
EHPAD SEVRET	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
MAISON DE RETRAITE	SEVREMOINE	Hébergement médicalisé pour personnes âgées
MAISON DE RETRAITE ST JOSEPH	BEAUPREAU-EN-M.	Hébergement médicalisé pour personnes âgées

Hébergement – tourisme

Mauges Communauté dispose de la compétence tourisme. Elle a créé Ôsez Mauges, société publique locale qui gère les offices de tourisme et fait la promotion du tourisme d'affaires (organise des visites d'entreprises). Ôsez Mauges anime et coordonne les acteurs touristiques du territoire.

Son site internet met à disposition du public des informations sur les hébergements, les randonnées et les sites touristiques du territoire. Il promeut le vélotourisme (Loire à vélo), et la randonnée.

Ôsez Mauges fait la promotion de plusieurs sites :

- Le musée Joachim du Bellay, à Orée-sur-Anjou ;
- Le musée des Métiers de la Chaussure, à Sèvremoine ;
- Le musée des Métiers, à Mauges-sur-Loire ;
- Le Jardin Camifolia, à Chemillé ;
- Le Parc du Château du Martreil, à Chemillé ;
- Cap Loire, parc découverte à Mauges-sur-Loire.

Selon les données de l'INSEE (2016), le territoire compte les établissements d'hébergement suivants :

- 1 village vacances – 45 lits au total ;
- 2 résidences et hébergements collectifs – 326 lits au total ;
- 7 campings – 361 lits au total ;
- 11 hôtels – 187 lits au total.

Restauration commerciale (et prestataires de restauration collective)

Le territoire compte au total 145 établissements de restauration, dont 60 établissements de restauration rapide, et 85 établissements de restauration traditionnelle. Les trois plus grands établissements du territoire sont des restaurants franchisés Mac Donald's.

Tableau 7 : nombre d'établissements de restauration sur le territoire de Mauges Communauté, par tranche d'effectif salarié

Tranche d'effectif salarié	Restauration rapide	Restauration traditionnelle	Total
20-49	3	0	3
10-19	0	2	2
6-9	1	7	8
3-5	1	12	13
1-2	12	33	45
0	43	31	74
Total	60	85	145

Le territoire accueille 25 établissements de restauration collective sous contrat, gérés par les groupes suivants :

- Convivio-Col (6 établissements) ;
- Compass Group France (4 établissements) ;

- Restauval (4 établissements) ;
- Restoria (4 établissements) ;
- Ansamble (3 établissements) ;
- Elior entreprises (2 établissements) ;
- Sodexo Santé médico-social ;
- Océane de restauration

Restoria est membre de l'association des Dirigeants Responsables du Grand Ouest (DRGO). Son dirigeant Emmanuel Saulou est président du groupe Maine-et-Loire de l'association des Dirigeants Responsables du Grand Ouest depuis sa création en novembre 2018. Restoria est labelisée LUCIE.

Le restaurant traditionnel Le Théâtre (Chemillé-en-Anjou) a été mis en avant par l'ADECC pour sa lutte contre le gaspillage alimentaire. Partenaire du programme Zéro Déchets de Mauges Communauté, il est passé au compostage de ses biodéchets alimentaires.²

Commerce de gros, logistique, transports

Le territoire de Mauges Communauté accueille plusieurs établissements dans le secteur de la logistique, qui travaillent notamment avec l'industrie du territoire. Le territoire compte également. Le territoire compte également plusieurs commerces de gros et établissements de conditionnement.

Ces établissements sont regroupés ensemble en raison de leur positionnement au sein de la chaîne logistique.

Tableau 8 : liste des principaux établissements du secteur transport et logistique, et du commerce de gros

Entreprise	Commune	Métier	Effectif
TRANSPORTS BRANGEON	MAUGES-SUR-LOIRE	Transports routiers de fret de proximité	250 à 499 salariés
RIPOCHÉ TRANSPORTS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Transports routiers de fret interurbains	
TECHNISYNTHÈSE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures	
ITANCIA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Conditionnement et distribution de matériel télécom et informatique	
SOCFRUIT	CHEMILLE-EN-ANJOU	Conditionnement	
JOLIVAL FRANCE	MAUGES-SUR-LOIRE	Transports routiers de fret interurbains	
TBPFM	SEVREMOINE	Transports routiers de fret interurbains	
AVICULTURE LOGISTIQUE SERVICES EN ABREGE A.L.S.	MAUGES-SUR-LOIRE	Transports routiers de fret interurbains	100 à 249 salariés
AJS	SEVREMOINE	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'autres biens domestiques	
SMT SOCIETE MAYTAISE DE TRANSPORT	CHEMILLE-EN-ANJOU	Transports routiers de fret de proximité	
SARL TRANSPORT GAZEAU	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Transports routiers de fret interurbains	
GROUPEMENT DES MÉTIERS DU BOIS	CHEMILLE-EN-ANJOU	Commerce de gros (commerce interentreprises) de bois et de matériaux de construction	
PINDIERE FRANCE	SEVREMOINE	Commerce de gros (commerce interentreprises) d'habillement et de chaussures	
PILEJE	OREE-D'ANJOU	Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques	

² ADECC

Itancia inscrit l'éco-responsabilité au cœur de son identité d'entreprise

Itancia est une entreprise de conditionnement et un distributeur de matériel télécom et informatique aux entreprises, qui compte un établissement à Beaupréau-en-Mauges. Elle y emploie 200 salariés, plus de la moitié du groupe. Le groupe Itancia a réalisé 163 millions d'euros de chiffres d'affaires en 2018, et connaît une croissance forte de son activité depuis 2016. Le site de La Jubaudière (Beaupréau-en-Mauges) concentre les activités administratives et logistiques du groupe, dont le siège social est situé à Nanterre.

Le groupe a inscrit l'engagement du développement durable dans son fonctionnement interne, et cela depuis sa création en 1991. Il dispose d'une direction QSE en interne, qui applique la politique RSE de l'entreprise. Un comité interne 'développement durable' anime la politique RSE. L'entreprise a établi un contrat avec l'éco-organisme Ecologic pour la gestion de ses DEEE. Les espaces verts sont gérés en éco-pâturage. Le groupe propose une plateforme de covoiturage à ses salariés et développé une application spécifique. Le parc automobile du groupe est constitué en majorité de véhicules électriques. Il développe également la production d'énergie photovoltaïques sur ses sites.

La politique RSE d'Itancia comporte un volet « achats responsables »³ qui inclue la collaboration avec des fournisseurs également engagés. Les acheteurs du groupe reçoivent une formation spécifique. L'approvisionnement du groupe priviliege le bateau à l'avion.

Itancia a également développé une marque « Again » qui propose des produits reconditionnés (smartphones, tablettes casques et objets connectés) de 500 fournisseurs. Il a ajouté à son offre de services la réparation des produits suite au rachat de la société G2S, spécialisée dans la sous-traitance industrielle et dans la réparation électronique. Cette activité a été étendue à plusieurs types de produits télécom, informatiques, dont les terminaux de paiement de cartes bancaires. L'activité réparation fait appel à des fournisseurs situés dans un rayon de moins de 100 km autour du site. A l'échelle du groupe, 700 m² d'ateliers sont consacrés à la réparation, pour une activité de 1 500 réparations par jour.

Itancia a créé un fonds de dotation en 2011, qui soutient principalement des projets associatifs ou d'entreprises sur le thème de l'agriculture et de la biodiversité, en France et à l'international. Plusieurs projets soutenus concernent aussi la gestion des déchets en France (compostage collectif) et au Maroc.

On peut observer que plusieurs entreprises appartenant aux secteurs du commerce, de la logistique et des transports du territoire sont membres de l'ADECC :

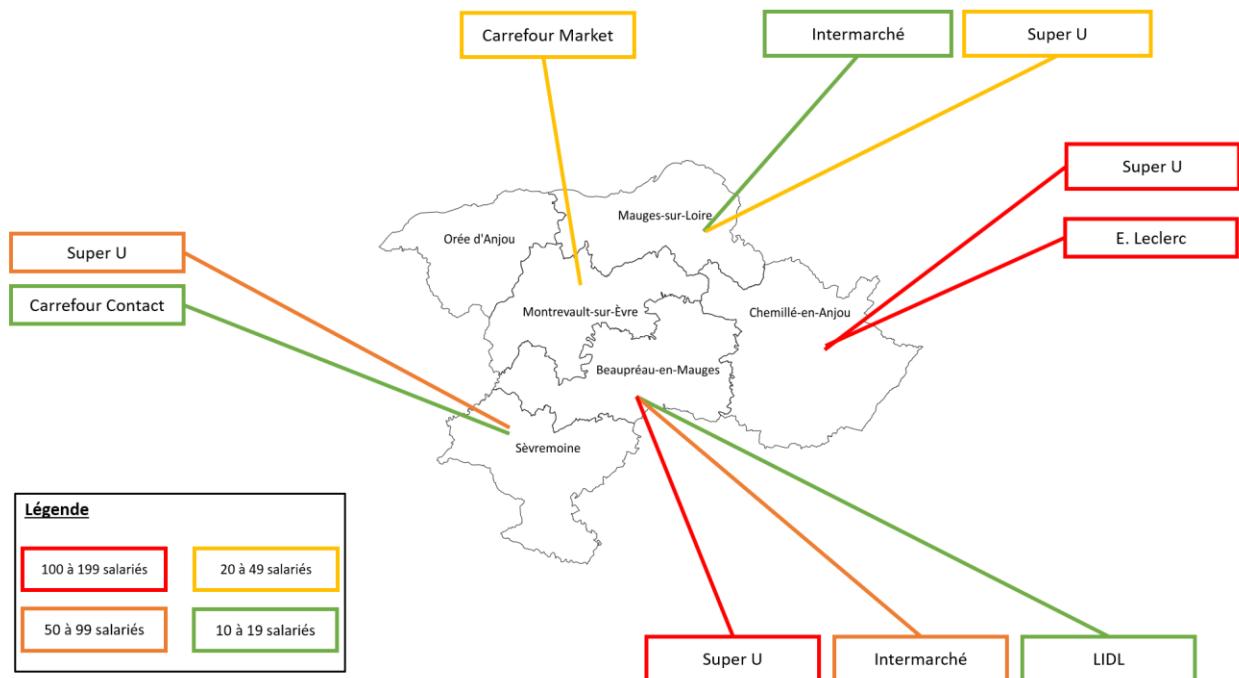
- **Automobiles Evre et Loire** (Beaupréau-en-Mauges), a mis en place un partenariat pour la collecte et valorisation de ses cartons avec ATIMA, entreprise d'insertion par l'activité économique du territoire.
- **Jolival** (Mauges-sur-Loire) est une entreprise du transport et de la logistique de marchandises. Elle dispose d'une flotte de 135 véhicules basés sur ses deux sites, à La Pommeraye et à Cholet. Ces sites totalisent 6 500 m² d'espace de stockage. Suite à la demande de ses clients, l'entreprise fait évoluer son activité pour minimiser les émissions de GES : passage au gaz naturel, optimisation des trajets, formation des chauffeurs à l'éco-conduite... elle a mis en place une politique RSE, portée par une commission environnement interne (éco-pâturage, éclairage optimisé, achat groupé de fournitures avec le Cèdre...)

³ <https://www.itancia.com/qui-sommes-nous/> <https://www.itancia.com/wp-content/uploads/2019/09/bilan-rse.pdf>

Distribution

Le territoire compte 49 enseignes de distribution, dont 11 de plus de 10 salariés. Les grands magasins de distribution sont principalement répartis entre les communes de Beaupréau-en-Mauges et de Chemillé-en-Anjou (7 sur 9, dont les 3 plus importants). 13 enseignes de distribution de produits alimentaires biologiques sont recensées par la base SIREN (0 à 9 salariés).

Carte 4 : Hypermarchés, supermarchés et superettes de plus de 10 salariés sur le territoire de Mauges Communauté



L'Intermarché de Beaupréau a été mis en avant par l'ADECC pour son engagement dans la prévention et la valorisation ses déchets : il a instauré le tri et la collecte des polystyrènes en partenariat avec ALISE, entreprise d'insertion par l'activité économique de Mauges-sur-Loire.

Paysagistes

Le territoire compte 141 établissements dont l'activité principale est les « services d'aménagement paysager ». La plupart de ces établissements accueillent moins de deux salariés. Seul 6 établissements dépassent les 6 salariés, et 2 les 10 salariés.

Tableau 9 : liste des établissements de services paysagers, selon leur effectif salarié

Tranches d'effectif salarié	Etablissements
20-49	Arbora (Sèvremoine)
10-19	Sarl Chupin Espaces Verts (Sèvremoine)
6-9	3 établissements
3-5	9 établissements

L'ESAT Les Sources et l'ESAT Germaine Cherbonnier, tous deux gérés par l'AAAHMA à Chemillé-en-Anjou, proposent un service d'entretien des espaces verts aux collectivités, aux entreprises, et aux particuliers.

Prestataires déchets

Plusieurs établissements de gestion des déchets sont présents sur le territoire (base SIREN 2019) :

- Récupération de déchets triés
 - Groupe Brangeon (Brangeon Environnement, Services, Recyclage)

- Environnement Bâtiment Matériaux
- Suez Rv Plastiques Ouest
- Gravaloire Recyclage
- Tris
- Ecocyclerie des Mauges
- Alise
- Collecte des déchets dangereux : Astrhul
- Collecte des déchets non dangereux : COVED

Tris, Astrhul, Brangeon et Gravaloire Recyclage ont participé à l'atelier Economie circulaire organisé par Mauges Communauté en février 2020, à destination des acteurs économiques du territoire.

Brangeon est un acteur majeur de l'économie circulaire sur le territoire

Le groupe **Brangeon** est ancré dans le territoire de Mauges Communauté, son siège social est situé à La Pommeraye (Mauges-sur-Loire). Il possède quatre établissements : Brangeon Services (100 à 249 salariés et 10 à 19 salariés), Brangeon Environnement (50 à 99 salariés) et Brangeon Recyclage (1 à 2 salariés). Brangeon Environnement exerce des activités de collecte des déchets pour Mauges Communauté. Il gère les déchèteries de Mauges Communauté. Le groupe est engagé dans une démarche d'économie circulaire et participe activement dans des réseaux locaux : il est membre de l'ADECC et de l'association Dirigeants Responsables du Grand Ouest. Il est également présent dans le réseau RUPTUR, qui regroupe entreprises, collectivités et établissements scolaire du grand ouest. Ce réseau vise à promouvoir le changement de modèle économique. Brangeon est la première entreprise à obtenir le label LUCIE en novembre 2019.⁴ Le label est mis en avant par la CCI Maine-et-Loire, il distingue les démarches RSE des entreprises, notamme.

Suez développe son activité de recyclage du plastique à Orée-d'Anjou

Suez dispose d'un site de recyclage des plastiques à Landemont (Orée d'Anjou). L'entreprise y développe le recyclage des films et housses plastiques issus de l'agriculture, et a établi une ligne de recyclage des films en plastique post-consommation (emballages, sachets). Pour 6 500 tonnes de films plastiques réceptionnés, Suez compte produire 5 400 tonnes de granulés PEbd (polyéthylène basse densité).⁵ Suez compte investir 14 millions d'euros dans les prochaines années pour développer le site de Landemont, ce qui en ferait le premier site de recyclage des plastiques à l'échelle nationale.

⁴ Labellucie.com

⁵ Magazine Anjou éco, CCI Maine-et-Loire, n°57, novembre 2019

I.2.1.5 Sphère productive

• Industrie

Le territoire compte 38 établissements industriels (ou de logistique, donc en lien étroit avec l'industrie, signalés par une étoile) de plus de 50 salariés, présentés sur la carte suivante.

Sur le territoire, l'industrie textile domine le secteur industriel. En effet, 11 établissements parmi les établissements industriels les plus importants du territoire y sont associés. Les industries plasturgistes sont très représentées, 5 établissements de plus de cinquante salariés sont recensés par la base SIREN. L'industrie agroalimentaire est également présente, mais de manière moins marquée.

Les communes de Sèvremoine, Beaupréau et Chemillé, concentrent 29 des 38 sites. Les autres communes accueillent des établissements de grande taille, comme Lacroix Electronics à Montrevault-sur-Evre, qui a entre 250 à 499 salariés. On observe donc un maillage dense d'entreprises de moyenne à grande taille sur l'ensemble du territoire, notamment dans le sud et l'est.

Lacroix Electronics installe son « usine de futur » à Beaupréau-en-Mauges

Lacroix Electronics est un groupe international implanté à Montrevault-sur-Evre. Situé dans la tranche d'effectif de 200 à 249 salariés, l'établissement fabrique des cartes électroniques assemblées. Certifiée ISO 14001, elle estime que 82,7% de ses déchets sont actuellement valorisés dans tous ses sites (par réemploi, retraitement, ou valorisation énergétique). Lacroix réfléchit à développer un accompagnement de ses clients pour gérer l'obsolescence des produits. Elle est membre d'ORACE et travaille à optimiser la gestion de sa consommation énergétique, en récupérant la chaleur fatale de ses fours, et en investissant dans le photovoltaïque. Ancré dans son territoire, l'établissement souhaite s'inscrire dans une logique de réseau avec les autres acteurs du territoire.⁶

Lacroix Electronics prévoit de déplacer ses activités dans un nouveau site à Beaupréau-en-Mauges. Elle y développera « l'usine du futur », notamment en travaillant sur des bâtiments éco-conçus.

Le transfert prévu de la production à Beaupréau permettra la mise en place du projet SYNERGIE prévu par le PCAET de Mauges Communauté dans l'ancien site de Montrevault-sur-Evre.⁷

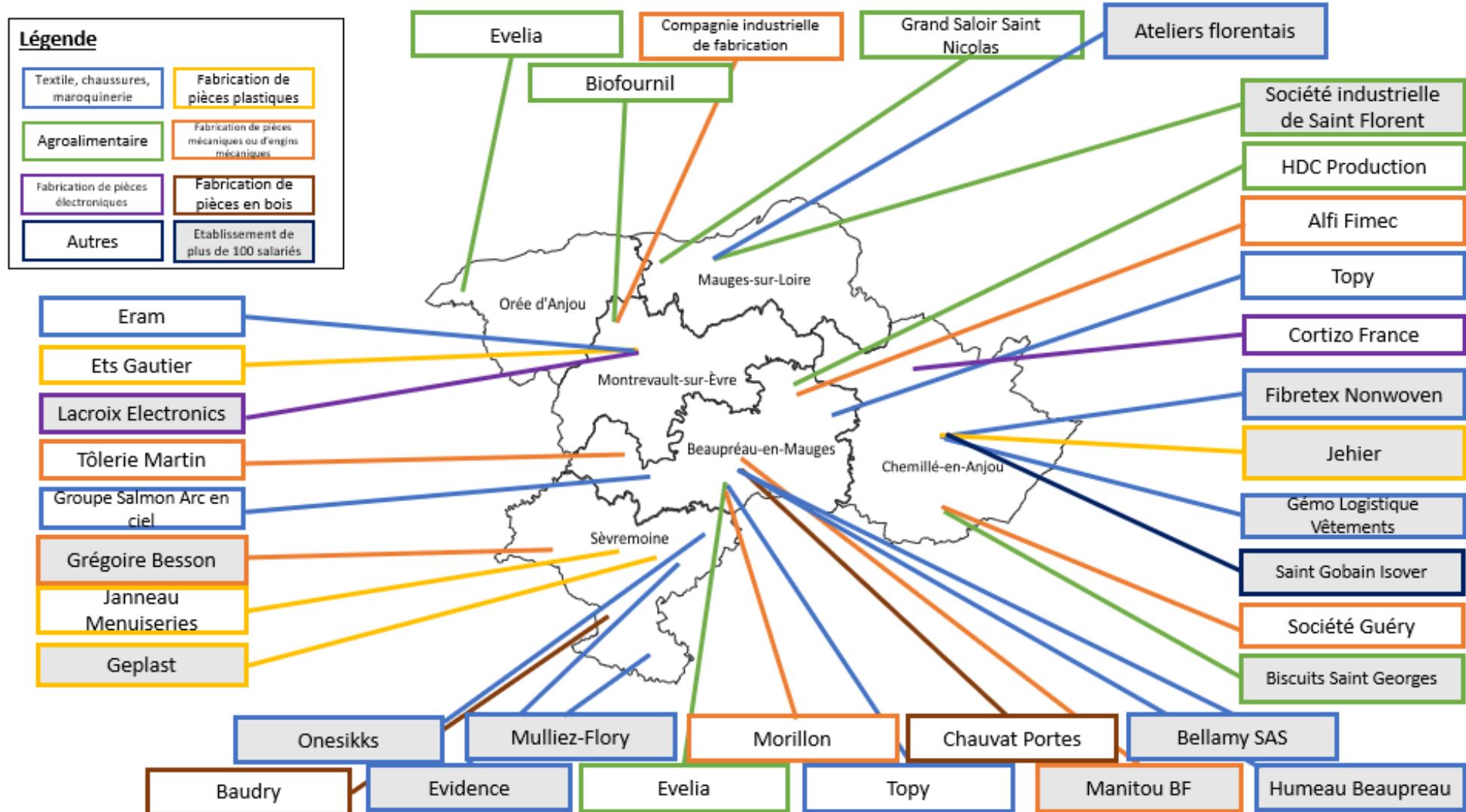
⁶<https://www.lacroix-electronics.fr/smart-stories/offre/lacroix-electronics-aux-petits-soins-avec-son-environnement/>

<https://www.lacroix-electronics.fr/entreprise/politique-qualite-environnement/>

https://fr.lacroix-group.com/wp-content/uploads/2019/06/LACROIX_Group_rapport_RSE_2018.pdf

⁷ Fiches-actions du projet de PCAET 2020-2025, document de travail

Carte 5 : Etablissements industriels de plus de 50 salariés sur le territoire de Mauges Communauté (Base SIREN)



- Industrie textile

Le textile est une filière structurante du territoire. Elle compte 11 établissements de plus de 50 salariés, complétés par un tissu de moyennes entreprises. On observe que ces établissements sont principalement répartis entre les communes de Sèvremoine et Beaupréau-en-Mauges.

Tableau 10 : liste des établissements de l'industrie textile de plus de 10 salariés sur le territoire de Mauges Communauté

Entreprise	Commune	Métier	Effectif
FIBERTEX NONWOVENS	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de non-tissés, sauf habillement	
MULLIEZ FLORY	SEVREMOINE	Fabrication de vêtements de travail	
GEMO LOGISTIQUE VETEMENTS	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de chaussures	
HUMEAU BEAUPREAU	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	
EVIDENCE	SEVREMOINE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	100 à 199 salariés
BELLAMY SAS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	
ATELIERS FLORENTAIS	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	
ONESIKKS	SEVREMOINE	Fabrication de vêtements de dessus	
SCTE CHOLETAISE DEE FABRICATION	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication d'autres textiles	
GROUPE SALMON ARC EN CIEL	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	50 à 99 salariés
TOPY	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	
SCTE AUDOUIN ET FILS	SEVREMOINE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	
ATELIER DURAND	SEVREMOINE	Fabrication de chaussures	
GROUPE SALMON ARC EN CIEL	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication d'autres vêtements et accessoires	
GEP	SEVREMOINE	Fabrication de chaussures	20 à 49 salariés
ATELIER DU BEL OUVRAGE	SEVREMOINE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	
TOOGB	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	
ETS AUDOUIN	SEVREMOINE	Fabrication de chaussures	
DIGITEX	SEVREMOINE	Fabrication d'autres textiles techniques et industriels	
ONE STEP	SEVREMOINE	Fabrication de vêtements de dessus	
HUMEAU BEAUPREAU	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	
HUMEAU BEAUPREAU	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	10 à 19 salariés
CREA COMPOSITE	SEVREMOINE	Fabrication d'articles de sport	
MAGE	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de chaussures	
HOFICOUPE	SEVREMOINE	Fabrication d'articles de voyage, de maroquinerie et de sellerie	

Mulliez-Flory développe l'habillement professionnel durable

Mulliez-Flory est un groupe spécialisé dans la fabrication de vêtements de travail. Elle compte parmi ses clients de nombreux grands groupes, comme la SNCF, Renault, EDF et Norauto. Son usine de production est située à Sèvremoine et compte entre 100 et 199 salariés, faisant d'elle un employeur important du territoire. Première entreprise à être certifiée RSE 26001 par Ecocert, Mulliez-Flory a développé une politique RSE centrée sur l'éco-conception et le recyclage de ses produits. L'entreprise utilise un logiciel d'éco-conception depuis 2016 pour calculer l'impact environnemental des vêtements produits, et a formé ses salariés à l'éco-conception en 2019. L'offre de vêtements proposés aux clients inclut des tissus en fibres naturelles et recyclées.

Mulliez-Flory a fait partie de l'association Orée, et travaille notamment sur la valorisation des textiles en fin de vie. Depuis 2011, elle mène un projet de recherche Valtex, en lien avec Renault et la SNCF, afin de créer une filière de recyclage labelisée Ecocert pour l'habillement professionnel. Les activités de recyclage ont été mises en place au sein du site de Sèvremoine, en partenariat avec des ESAT et des entreprises d'insertion. Plusieurs solutions sont

proposées : les vêtements peuvent être effilochés, afin que les fibres puissent servir d'isolant. Les vêtements récupérés peuvent également être transformés en produits dérivés, selon le besoin : par exemple, des polos floqués EDF ont été transformés en trousses à stylos. Les vêtements et les chutes de tissu issues de la production peuvent devenir des tote-bags pour les entreprises.⁸ Les vêtements en coton peuvent être découpés pour servir de chiffon. Mulliez-Flory travaille en interne sur l'approvisionnement responsables, la généralisation des éco-gestes et du tri des déchets pour ses employés.⁹

Eram expérimente l'économie de la fonctionnalité

Bocage, marque du groupe Eram (dont le siège social est localisé à Montrevault-sur-Evre), a développé « Atelier Bocage » une offre de location de chaussures. Un abonnement mensuel de 39 euros permet aux clientes de louer six paires par an¹⁰. L'offre est proposée sur inscription en ligne, avant essayage et retrait en magasin. Le personnel de vente en magasin a été formé avant la mise en place du dispositif. Les chaussures portées seront reconditionnées dans l'usine de Bocage, située à Montjean-sur-Loire (Mauges-sur-Loire), qui accueille les activités de conception, de fabrication et de finition. L'usine emploie 200 salariés et fabrique 350 000 paires de chaussures par an pour les différentes marques d'Eram (dont Gémo). Suite à leur reconditionnement, les chaussures intègrent un second circuit de location, avec un abonnement à 19 euros par mois. Bocage est également en cours de réflexion sur le démontage et le recyclage de ses chaussures. Parade, une autre filiale du groupe implantée dans le Maine-et-Loire à Jarzé, expérimente la location de chaussures de sécurité connectées sur abonnement. Elle réfléchit à élargir leur usage aux personnes âgées.

Sessile « éco-conçoit » des chaussures recyclables « made in Mauges »

Sessile conçoit, fabrique et commercialise des chaussures de sport et de ville éco-conçues et recyclables à Mauges-sur-Loire. Elle utilise des matériaux naturels et recyclés fabriqués en France, en Italie et au Portugal. Les semelles sont composées de caoutchouc recyclé. Attachée à la durabilité des produits, l'entreprise prévoit de proposer à ses clients des solutions pour prolonger la vie de ses produits. Les chaussures seront renvoyées à l'unité de production et réparées. Un procédé de démontage des chaussures permettra de changer les pièces usées. En cas d'usure avancée, elles seront transformées en nouvelles semelles de chaussures par un partenaire.¹¹ Le projet, porté par 4 personnes, a bénéficié d'un financement participatif qui a permis la pré-commande de 500 paires en octobre 2019, double de l'objectif visé. Les modèles développés seront disponibles à la vente par Internet en février 2020.

⁸ <https://www.mulliez-flory.fr/developpement-durable/le-recyclage/>

⁹ <https://fr.calameo.com/read/004284384f6447812dfb3?page=3> (Rapport annuel RSE 2019 de Mulliez-Flory)

¹⁰ <https://www.lesechos.fr/pme-regions/actualite-pme/bocage-invente-la-chaussure-a-la-location-256993>

¹¹ <https://www.sessile.co/> <https://fr.ulule.com/sessile-lestyledurable/>

- Industrie agroalimentaire

Le secteur industriel agroalimentaire compte quelques établissements importants sur le territoire, notamment à Beaupréau-en-Mauges et Mauges-sur-Loire.

Les fabrications produisant principalement des aliments à base de viande, de produits laitiers ou de produits céréaliers.

Tableau 11 : Etablissements de l'industrie agro-alimentaire de plus de 10 salariés installés à Mauges Communauté

Entreprise	Commune	Métier	Effectif
BISCUITS SAINT GEORGES	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	200 à 499 salariés
GRAND SALOIR SAINT NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	
SCTE INDUSTRIELLE DE SAINT-FLORENT	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'autres produits laitiers	100 à 199 salariés
HDC PRODUCTION	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Préparation industrielle de produits à base de viande	50 à 99 salariés
EVELIA	OREE -D'ANJOU	Meunerie	
EVELIA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Meunerie	
BIOFOURNIL	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	
SCTE INDUSTRIELLE DE SAINT-FLORENT	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'autres produits laitiers	20 à 49 salariés
GRAND SALOIR SAINT-NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	
CAILLEAU HERBORISTERIE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	10 à 19 salariés
FRANCE GENOISE	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de biscuits, biscottes et pâtisseries de conservation	
TERRENA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	
L'ŒUF DES DEUX MOULINS	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Production et conditionnement d'oeufs	
NATINOV	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	10 à 19 salariés
NNA	OREE-D'ANJOU	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	
GRAND SALOIR SAINT-NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	
LAITERIE DE VARENNES	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de lait liquide et de produits frais	
VALLEE NATURE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	10 à 19 salariés
SYNERGIE PROD	SEVREMOINE	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	

Quatre brasseurs indépendants sont répertoriés sur le territoire : Brasserie artisanale des Mauges à Beaupréau, Brasserie Will's à Orée d'Anjou, Brasserie La Bamba à Mauges sur Loire.

Biofournil est une entreprise motrice de l'agro-alimentaire engagé dans les Mauges

Biofournil produit des pains et viennoiseries biologiques à Montrevault-sur-Evre. L'entreprise compte 95 salariés., dont la moitié de boulanger. Elle privilégie un approvisionnement local en farines biologiques. L'entreprise est membre de l'ADECC et d'ORACE. Elle a obtenu le label RSE BioEntrepriseDurable en 2018. Biofournil mène des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire (réduction à moins de 1% de la production) et s'est engagée dans la valorisation du tri et le recyclage de ses déchets.¹²

On note la présence de plusieurs établissements industriels spécialisés dans le végétal, qui sont concentrés dans la commune nouvelle de Chemillé-en-Anjou. Trois de ces établissements se distinguent par leur ancrage territorial et leur engagement dans une démarche d'économie circulaire :

Cailleau Herboristerie allie circuits courts de distribution et exportations

Cailleau Herboristerie exerce des activités de culture et de transformation de plantes à usage aromatique et médical, dont une partie est certifiée « biologique » par Ecocert. L'entreprise possède plusieurs établissements à Chemillé-en-Anjou, pour un effectif total d'une quarantaine de salariés. Ancrée dans son territoire, l'entreprise est attachée à son écosystème de fournisseurs locaux. Elle diversifie ses circuits de distribution, de l'international au

¹² <https://www.biofournil.com/jeu-biofournil-40-ans-dengagements-bio/>

local (distribué par Biocoop Caba à Angers).¹³ La dirigeante de l'entreprise, Jeannine Brard, a été distinguée par le prix des Femmes de l'économie de la CCI 49 en 2017. Elle a également été lauréate des Trophées de l'économie décernés par le journal Courrier de l'Ouest.

Natinov renforce sa démarche d'éco-gestion

Natinov est une entreprise située à Chemillé-en-Anjou comprise dans la tranche effectif de 20 à 49 salariés. Elle est spécialisée dans l'extraction végétale pour la fabrication de compléments alimentaires et de produits cosmétiques bio. L'entreprise a produit 300 tonnes d'extraits en 2018. Le processus d'extraction consiste à faire sécher les plantes, puis les faire macérer dans un solvant afin de récupérer les principes actives sous forme liquide ou sèche. Natinov revendique une politique de développement durable : elle réduit son utilisation de solvants bio, sans alcool, privilégie un approvisionnement local (30% en Pays de la Loire et 70% en France), récupère des produits issus des industries voisines pour les valoriser dans son processus et compostent les résidus végétaux de son activité. Le compost est utilisé par des agriculteurs locaux. L'entreprise a également mis en place un filtrage des eaux usées naturel par lagunage (roseaux). Les eaux usées sont utilisées pour l'irrigation agricole. Natinov est membre du label Osez Mauges et de l'ADECC.¹⁴

Adatris expérimente la mutualisation d'équipements

Adatris est une société coopérative de 10 à 19 salariés basée à Chemillé-en-Anjou. Elle cultive, transforme, et commercialise des plantes médicinales biologiques. Une équipe de 12 personnes accompagne les producteurs et assure le suivi des opérations de récolte et de séchage. Les fournisseurs de l'entreprise sont rattachés à cinq comptoirs, où sont séchées les plantes avant transfert à l'usine de Saint-Lezin (Chemillé) pour transformation finale. L'un de ces comptoirs est situé à Chemillé-même. Il regroupe six producteurs sur une surface de 80 hectares. Adatris a créé la société Ubigreen avec Nor-Feed Sud (Beaucouzé, près d'Angers), cette dernière utilisant des plantes et extraits naturels pour la nutrition animale. Détenue à parts égales par les deux sociétés, Ubigreen a permis d'acheter une mélangeuse-ensacheuse polyvalente qui conditionne les plantes en big bags ou en sachets en fonction des besoins de la clientèle. L'outil acquis a été installé sur le site de Saint-Lezin.¹⁵

- Industrie plasturgiste

L'industrie de la plasturgie rassemble plusieurs grands établissements parmi les plus importants du territoire et d'autres plus petits, principalement sur les communes de Sèvremoine et Beaupréau.

Tableau 12 : Etablissements de l'industrie plasturgiste de plus de 3 salariés installés à Mauges Communauté

Entreprise	Commune	Métier	Effectif salarié
JEHIER	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	250 à 499
CETIH FENETRES	SEVREMOINE	Fab. d'éléments en matières plastiques pour la construction	
GEPLAST	SEVREMOINE	Fab. de plaques, feuilles, tubes et profilés en matières plastiques	100 à 249
ETS GAUTIER	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	
JANNEAU MENUISERIES	SEVREMOINE	Fab. d'éléments en matières plastiques pour la construction	50 à 99

¹³ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/chemille-en-anjou-49120/anjou-cailleau-herboristerie-prepare-ses-150-ans-en-septembre-5908766>

¹⁴ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/angers-49000/maine-et-loire-trophees-de-l-economie-notre-palmare-2019-fefedb4-0adb-11ea-9b6e-23d11b6dc558>

¹⁴ <https://nat-inov.com/developpement-durable-34>

¹⁵ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/cholet-49300/natinov-specialiste-de-l-extraction-vegetale-5899273>

¹⁵ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/saint-lezin-49120/un-nouvel-outil-de-production-pour-la-filiere-plantes-medicinales-1929737>

PAG PLASTIQUES ARMES GESTOIS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	10 à 19
PLASTIQUE ONE	BEAUPREAU-EN-M.	Fab. d'éléments en matières plastiques pour la construction	
PRODUITS A.BIOTEAU	SEVERMOINE	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	6 à 9
SARL CHAMAPLAST	BEAUPREAU-EN-M.	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	
LE TALON FRANÇAIS	SEVREMOINE	Fabrication de produits de consommation courante en matières plastiques	
ESPACE CLOTURE	SEVREMOINE	Fab. d'éléments en matières plastiques pour la construction	3 à 5
PROTECH PLAST	CHEMILLE-EN-A.	Fabrication de pièces techniques à base de matières plastiques	

Agriculture

L'agriculture représente 6,4% des emplois à Mauges Communauté. C'est supérieur à la moyenne ligérienne (4,1%). Le territoire compte environ 1 500 exploitations, pour plus de 220 chefs d'exploitation.

75% de la superficie du territoire est consacrée à l'agriculture. La surface moyenne d'une exploitation est de 60 hectares. La moitié de la surface agricole totale du territoire est constituée de prairies. 28% sont dédiés aux cultures céréalier et d'oléo-protéagineux et 14% sont dédiés aux cultures fourragères.

Les élevages bovins toutes catégories représentent la moitié des exploitations (24% à dominante viande, 19% à dominante lait, et 9% d'élevages mixtes). L'autre moitié couvre des productions très diverses : élevages de volaille et de lapins (13%), polyculture (12%), végétal spécialisé (6%), viticulture et autres élevages (5%) et grandes cultures céréalier. On constate donc une forte présence d'un élevage à dominante bovine, mais diversifié. Mauges Communauté accueille également de la production végétale spécialisée.

10% des exploitations sont certifiées biologiques.¹⁶

Le territoire de Mauges Communauté accueille une antenne de la chambre d'agriculture des Pays de la Loire à Beaupréau-en-Mauges.

Plusieurs exploitations agricoles parmi les établissements les plus importants du territoire, notamment trois élevages de volailles de plus de 100 salariés (dont un de plus de 250 salariés) et deux vergers.

Tableau 13 : Etablissements agricoles de plus de 10 salariés installés à Mauges Communauté

Entreprise	Commune	Métier	Effectif salarié
GRIMAUD FRERES SELECTION	SEVREMOINE	Élevage de volailles	250 - 499
HENDRIX GENETICS TURKEYS France	MAUGES-SUR-LOIRE	Élevage de volailles	
ORVIA	BEAUPREAU-EN-M.	Élevage de volailles	
VERGERS DE LA TESSERIE	MONTREVAULT/EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	100 - 249
HYPHARM	SEVREMOINE	Élevage d'autres animaux	
VERGER DE LA BLOTTIERE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Culture de fruits à pépins et à noyau	
VERGERS DES MAUGES	MONTREVAULT/EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
PEPINIERES DE D'EVRE	MONTREVAULT/EVRE	Sylviculture et autres activités forestières	
EARL COTEAUX DU BEUVRON	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Culture de fruits à pépins et à noyau	50 - 99
FAMILLE MARY RUCHE BEAU RIVAGE	SEVREMOINE	Élevage d'autres animaux	
GAEC MOREAU LES DRUEES	MAUGES-SUR-LOIRE	Élevage d'autres bovins et de buffles	
VERGERS CESBRON	MAUGES-SUR-LOIRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
EARL LES NOUES	MONTREVAULT/EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	20 - 49

¹⁶https://extranet-pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/023_Extra-Pays-de-la-loire/Agir-sur-le-territoire/2019_PAT_MAUGES.pdf

EARL CHARLIE LA POMME	MAUGES-SUR-LOIRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	10 - 19
RENOU FRERES ET FILS	OREE-D'ANJOU	Culture de la vigne	
ETS HORTICOLES JARRY	MAUGES-SUR-L.	Autres cultures non permanentes	
ETS GOUVAUD	BEAUPREAU-EN-M.	Élevage de volailles	
GAEC LANDREAU	SEVREMOINE	Culture de légumes, de melons, de racines et de tub.	
GAEC LA SOURCE	MAUGES-SUR-LOIRE	Culture de céréales (à l'exception du riz), de légumineuses et de graines oléagineuses	
EXPL. BEAUREGARD	MONTREVAULT/EVRE	Culture de la vigne	
EARL MOULIN GIRON	OREE-D'ANJOU	Culture de la vigne	
DES GALLOIRES	OREE-D'ANJOU	Culture de la vigne	

Les établissements agricoles les plus importants du territoire sont des élevages de volaille ou de lapins à des fins de sélection génétique pour l'agroalimentaire (Grimaud Frères, Hendix Genetics Turkeys France et Hypharm).

Grimaud Frères mène une réflexion en interne sur la durabilité de son activité

Le Groupe **Grimaud Frères** (Grimaud, Hypharm), a créé le « **natural concept** », qui vise à faire le lien entre ses activités de recherche biologique et le développement durable. Il repose sur cinq piliers : l'efficacité alimentaire comme orientation de sélection animale, la prévention des risques infectieux, la stimulation du système immunitaire des animaux, un usage réduit de produits pharmaceutiques, et le **compostage des sous-produits organiques**. Le projet est développé en partenariat avec Agro Campus Ouest (Rennes, avec une antenne à Angers). Une journée Natural Concept a été organisée le 26 décembre, elle a fait le lien entre approvisionnement durable, traçabilité des produits et digitalisation de la filière. Les initiatives mises en avant par le site internet couvre des actions de réduction des produits anti-biologiques, d'économie de la ressource en eau et d'investissement pour une meilleure efficacité énergétique des infrastructures. Le groupe Grimaud a installé dans ses couvoirs des systèmes de réfrigération en circuit fermé, économies en énergie et plus résistants aux pics de chaleur.¹⁷

On relève que Grimaud et Hendrix Genetics sont membres du réseau ORACE. Grimaud Frères et les Vergers de la Tesserie ont réalisé un diagnostic énergie en lien avec le Pack Energie de la CCI 49.

Plusieurs exploitations spécialisées dans le végétal sont concentrées à Chemillé-en-Anjou, qui est historiquement tournée vers la culture de plantes aromatiques, médicinales, et pharmaceutiques. La plupart des exploitations sont de très petite taille.

L'entreprise **Actrade** (équipements d'hygiène de la traite pour les agriculteurs a été mise en avant par l'ADECC pour ses actions d'éco-exemplarité (équipement des bureaux en matériel d'occasion) et pour son partenariat avec la Halte du Cœur, qui lui fournit des palettes de réemploi. Elle loue occasionnellement son entrepôt à une entreprise voisine.

L'Œuf des Deux-Moulins collabore avec un méthaniseur

L'œuf des Deux-Moulins est installé à Montrevault-sur-Evre et compte une vingtaine de salariés. L'entreprise élève, conditionne et commercialise les œufs de 175 000 poules. Son dirigeant Bertrand Ripoche est co-président du club d'entreprises AECM (Centre-Mauges) et membre de l'ADECC. L'entreprise emploie des encres végétales et du papier recyclé. Le système d'aération des poulaillers permet d'utiliser l'air chaud produit afin de déshydrater les fientes produites. Ces dernières sont utilisées comme engrais par des agriculteurs et envoyés à l'unité de méthanisation de la Sarl Ferti Mauges, à Beaupréau-en-Mauges.¹⁸

¹⁷ http://www.natural-concept.fr/media/actu_natural_concept_10_fr_083872200_1149_25032019.pdf

¹⁸ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/cholet-49300/les-acteurs-economiques-des-mauges-visitent-les-deux-moulins-1000047>

Construction

Dans le secteur de la construction, 580 établissements sont recensés sur le territoire. 80% des établissements sont des TPE de moins de 3 salariés.

Tableau 14 : liste des entreprises de construction de plus de 20 salariés sur le territoire de MC, selon la tranche d'effectif salarié

Effectif salarié	Entreprise	Activité
100 - 249	ATELIERS PERRAULT FRERES	Travaux de menuiserie bois et PVC
	GUINTOLI	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse
50 - 99	ETABLISSEMENTS SOGAL FABRICATION	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
	BOISSEAU BATIMENT	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	SOC. D'APPLI. TECH. INDUSTRIELLES	Travaux de plâtrerie
	ARBONIS	Travaux de charpente
20 - 49	CHARIER TP SUD	Construction de routes et autoroutes
	VERON DIET	Travaux de charpente
	ETS BLANDIN	Construction d'autres bâtiments
	MENUISERIE THAREAUT	Travaux de menuiserie bois et PVC
	ETABLISSEMENTS BRISSET	Travaux de menuiserie bois et PVC
	SARL AUBERT ET FUSTEMBERT	Travaux de menuiserie bois et PVC
	ENTREPRISE BIGEARD	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	BOUCHEREAU BATIMENT	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	SARL MORINIERE FRERES	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	ALLARD T.P.	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires
	SOCIETE MALEINGE	Travaux de revêtement des sols et des murs
	BRAULT	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
	ENTREPRISE GAUDIN	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
	BM	Travaux de menuiserie métallique et serrurerie
	THEOBAT SARL	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	SAS DELAUNAY	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment
	ALLIANCE CONSTRUCTION	Construction de maisons individuelles
	EHTP	Construction de réseaux pour fluides
10 - 19	JOEL BERNIER SARL	Travaux de peinture et vitrerie
	ATELIER PEAU	Travaux de menuiserie bois et PVC
	LA FORGE DE STYLE	Autres travaux de finition
	BELOUIN	Travaux de couverture par éléments
	PROSTYL	Travaux de menuiserie bois et PVC
10 - 19	51 établissements	
6 - 9	47 établissements	
3 - 5	65 établissements	
1 - 2	136 établissements	
0	252 établissements	

Le groupe Charier est un acteur pionnier du secteur de la construction dans le Grand Ouest

Charier est un groupe national qui possède deux établissements sur le territoire de Mauges Communauté. Ces deux établissements exercent deux des activités du groupe : **Charier TP** à Chemillé-en-Anjou (construction de routes et autoroutes), ainsi que **Charier Carrières et matériaux** (exploitation de carrières). Charier TP a mis en place une politique RSE et publie un rapport annuel depuis 2012. Certifié ISO 14001, le groupe a signé un partenariat en 2018 avec les ESAT d'Orvault et de Saint Herblain, pour recycler 600 à 700 casques de chantier. Charier TP intègre des granulats recyclés dans certains de ses enrobés : elle a utilisé 20% de ces granulats pour la rénovation des couches de roulement de Cholet, qui étaient très abîmées¹⁹. Le groupe expérimente de nouveaux matériaux, notamment un enrobé qui intègre des fibres de chanvre. L'enrobé a été testé à l'occasion d'un chantier de route à Etampes en Essonne, ainsi que dans la reconversion d'une friche industrielle en plateforme logistique à Collégien en Seine-et-Marne. En interne, Charier TP a fait appel à Elise (une entreprise d'insertion basée à Nantes), afin d'uniformiser ses

¹⁹ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/cholet-49300/cholet-des-routes-refaites-avec-un-enrobe-toujours-plus-recycle-6460348>

pratiques de tri des déchets et de recycler les papiers de bureau. Charier TP est également adhérent de l'association des Dirigeants Responsables du Grand Ouest.²⁰

- **Carrières**

Plusieurs carrières en activité sont présentes sur le territoire :

- **Les Carrières de Chateaupanne**, à Mauges-sur-Loire (granulats naturels calcaires) ;
- **SNC Carrière des 4 Étalons**, à Sèvremoine (granulats naturels éruptifs), gérée par **Nivet** ;
- Société de dragage du Val de Loire, Mauges-sur-Loire (granulats naturels d'alluvions) ;
- **Carrière de Jousselain**, Montrevault-sur-Evre (granulats naturels alluvionnaires) gérée par **Nivet** ;
- **Carrière et écoterre du Guichonnet**, Beaupréau-en-Mauges, gérés par **Charier** ;
- **Carrière de la Tourlandry**, Chemillé-en-Anjou, gérée par **Charier**
- Carrière de Liré, Orée-d'Anjou.

Plusieurs exploitants sont adhérents à l'UNICEM (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). Les carrières de Châteaupanne, et des 4 Étalons sont signataires de la carte de l'environnement UNICEM.

Charier Carrières et Matériaux allie extraction et recyclage de gravats

Charier Carrières et Matériaux exploite deux carrières sur le territoire, la carrière de la Tourlandry (Chemillé-en-Anjou) et la carrière écoterre du Guichonnet (Beaupréau-en-Mauges). Adhérente à l'UNICEM et signataire de sa charte environnement, Charier CM propose l'accueil de déchets inertes du BTP à l'**écoterre du Guichonnet**. Il offre des prestations de concassage et vend des granulats recyclés. Les filières de Charier travaillent à l'intégration de granulats recyclés aux enrobés employés pour les travaux de voirie.

Nivet réhabilite sa centrale d'enrobés mutualisée pour une meilleure intégration des matériaux recyclés

Basé à Saumur, le groupe **Nivet** exploite la carrière des 4 Étalons (Sèvremoine) et de Jousselain (Montrevault-sur-Evre). Elle a créé avec **Charier** la société **Mauges Enrobés**, une centrale à enrobés sur le site des 4 Étalons qui est alimentée par les granulats extraits de la carrière voisine. La centrale mutualisée doit être refaite à neuf au premier trimestre 2020. Cette nouvelle infrastructure permettra de doubler le taux de matériaux recyclés dans les enrobés à 40%. Nivet a collaboré avec le CPIE Loire Anjou (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) pour la protection de la biodiversité sur ses sites.²¹

²⁰ <https://www.charier.fr/actualites/rse/recyclage-des-casques-de-chantier-by-charier> https://www.charier.fr/images/RSE/pdf/CHARIER-rapport-RSE-2018_double_BD.pdf

²¹ <https://www.ouest-france.fr/pays-de-la-loire/cholet-49300/cholet-des-routes-refaites-avec-un-enrobe-toujours-plus-recycle-6460348/>
<https://nivet.fr/nos-entreprises/mauges-enrobés/>

I.3 Cartographie des dynamiques et politiques territoriales

I.3.1 Les démarches de la Collectivité dans le secteur déchets-économie circulaire

I.3.1.1 *Prévention des biodéchets*

Le PLP, puis le CODEC signé entre Mauges Communauté et l'ADEME ont permis de formaliser les actions de prévention des déchets de la Collectivité. Le futur Plan de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA), dont l'élaboration vient de débuter, poursuivra cette démarche.

Selon la dernière campagne de caractérisation menée par Valor3E en 2015, la part des fermentescibles présents dans les ordures ménagères résiduelles de Mauges Communauté est estimée à 18 kg/habitant/an, un poids très faible.

Le PLP et le CODEC ont axé leurs actions sur le développement et la promotion du compostage individuel et collectif pour les particuliers.

De nombreux composteurs individuels ont été distribués par Mauges Communauté depuis 2010, ce qui porte le taux d'équipement des ménages du territoire par la Collectivité à 16,6%.

Mauges Communauté a testé le développement d'alternatives au compostage (lombricompostage) dans le cadre des Défis Familles Zéro Déchet. Des lombricomposteurs vont être proposés aux foyers ne disposant pas de jardin sous forme de convention de prêt.

Le CODEC comportait plusieurs actions de lutte contre le gaspillage alimentaire. 47 établissements de la restauration collective (dont scolaire) ont été accompagnés par la Chambre d'Agriculture Pays de la Loire et 32 composteurs ont été installés. La CCI a également participé à la démarche, en accompagnant 12 restaurants. Cette démarche va être poursuivie dans le cadre du PCAET (action n°37, stratégie agricole et alimentaire).

Mauges Communauté a encouragé le développement du broyage des végétaux pour les particuliers. Six associations se sont constituées sur le territoire de 2010 à 2017 pour acheter un broyeur et le mettre à disposition des habitants en partenariat, avec l'aide financière de Mauges Communauté pour l'achat et l'entretien du matériel. Le CPIE LA a été mandaté pour accompagner l'émergence de nouvelles initiatives d'habitants sur le territoire. Trois nouvelles associations portent un projet de mise à disposition de broyeurs à végétaux depuis 2018. Une association expérimente le broyage des végétaux à domicile sur les hivers 2019 et 2020.

Les communes ont été accompagnées par le CPIE LA pour valoriser leurs végétaux in-situ (4 réunions – visites de sites), en parallèle de l'évolution de la communication de Mauges Communauté sur les apports de végétaux en déchèterie. Mauges Communauté incite à ne plus déposer de végétaux en déchèterie depuis avril 2018. Depuis 2015, le taux d'apport de végétaux par habitant amorce une baisse. Un programme d'actions destiné aux habitants est en cours de réalisation (communication + collaboration entre associations et Communauté d'Agglomération).

I.3.1.2 *Réparation, réutilisation, réemploi*

Le CODEC a comporté plusieurs actions liées à l'allongement de la durée de vie des objets. Ces actions ciblaient principalement les ménages et les entreprises :

- Une étude sur la faisabilité du déploiement de la consigne des bouteilles en verre ;
- Le soutien à la réhabilitation du bâtiment occupé par l'Ecocyclerie des Mauges ;
- Mise en réseau des artisans/commerçants et création d'un annuaire de la réutilisation et du réemploi ;
- Accompagnement et soutien de crèches pilotes pour l'utilisation de couches lavables ;
- Aide à l'achat de couches lavables pour les ménages et les assistantes maternelles (30 à 40 dossiers aidés par an) ;

- Offre d'un service de prêt de matériel lavable aux associations pour l'organisation d'éco-événements. Ce service s'est arrêté au 1^{er} janvier 2020 avec l'obligation réglementaire de ne plus vendre de gobelets en plastique jetable ;
- Soutien au développement des Repair'Cafés.

I.3.1.3 Recyclage et valorisation des déchets

- Extension des consignes de tri des plastiques et emballages souples ;
- Collecte des papiers des entreprises (soutien des associations de collecte en entreprise et sensibilisation des entreprises) ;
- Renforcement de la collecte des textiles auprès des particuliers ;
- Amélioration du réseau de points d'apport volontaire ;
- Tri des gravats en déchèterie ;
- Augmentation de la valorisation énergétique ;
- Mise en œuvre de nouvelles filières de valorisation des déchets agricoles.

I.3.1.4 Actions transversales de sensibilisation

Dans le cadre du CODEC, Mauges Communauté a mené plusieurs actions d'information et de sensibilisation auprès du grand public (événements Zéro Déchet, Défis Familles Zéro Déchet) et des scolaires (interventions des partenaires Bobo Planète et CPIE LA en classe, visites de sites). Plus de 200 foyers ont été accompagnés. Le résultat obtenu a été une baisse significative de 30% des tonnages d'OMR collectés. Les emballages collectés ont également diminué fortement.

I.3.1.5 Participation au projet européen Interreg BIOREGIO

Mauges Communauté fait partie du groupe régional des parties prenantes, constitué par la Région Pays de la Loire (de même que la Commune de l'Île d'Yeu, l'Association des Chambres d'Agriculture de l'Arc Atlantique, AILE...) dans le cadre du projet Interreg BIOREGIO. Ce projet vise à développer des projets liés à l'économie circulaire et basés sur la biomasse. D'autres régions européennes y participent également. BIOREGIO abouti à l'adoption d'un plan d'actions par chaque région. Les Pays de la Loire ont ainsi publié en octobre 2019 leur « Plan d'action vers une bioéconomie circulaire ». Ce dernier se structure autour de 4 actions :

1. Encourager et accompagner les initiatives en faveur de la bioéconomie circulaire auprès de la société civile et des entreprises par l'information et la sensibilisation basées sur l'exemple ;
2. Renforcer le volet « boucle alimentaire/biologique » de l'Appel à projets régional « Economie circulaire » ;
3. Renforcer via l'encadrement et l'appui, la cohérence des politiques publiques autour de la gestion de la biomasse sur les territoires ;
4. Expérimenter la construction de territoires de bioéconomie circulaire en se basant sur les solutions nouvelles et l'innovation.

I.3.2 Les actions portées par les acteurs du territoire

I.3.2.1 Lutte contre le gaspillage alimentaire

- **Associations de lutte contre le gaspillage alimentaire**

Plusieurs associations interviennent pour lutter contre le gaspillage alimentaire :

- Les **Restos du Cœur**, disposent d'une antenne à Montrevault (124 familles en 2018, 249 personnes aidées) et gèrent des Jardins du Cœur à Orée d'Anjou, Beaupréau-en-Mauges et à Montrevault.

- La **Halte du cœur** a été créée en 1986 à Beaupréau-en-Mauges pour lutter contre le gaspillage alimentaire et la précarité. Elle collecte les invendus industriels et les redistribue sous forme de colis alimentaires sur 22 lieux répartis sur 8 départements (2500 familles aidées par mois au total). Elle emploie actuellement 22 salariés. Un lieu de distribution est situé à Beaupréau, il est ouvert trois fois par mois.
- Le CCAS de Beaupréau distribue des colis alimentaires à 59 familles.
- Le CCAS de Mauges-sur-Loire propose le même service, il touche une cinquantaine de familles.
- L'association Alise et l'ESAT La Pommeraye (lié à l'ADAPEI 49) ont monté un projet de légumerie dans le cadre du PAT 2016-2018. Elle aura pour but d'approvisionner la restauration collective et de lutter contre le gaspillage alimentaire en créant de l'emploi non délocalisable. L'objectif fixé est de 550 000 repas par an. Le site de la Légumerie s'étendra sur une superficie de 22ha à Mauges-sur-Loire.

- Initiatives d'établissements

Plusieurs restaurants collectifs se sont engagés dans des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Plus de 35 établissements ont été accompagnés par la Chambre d'Agriculture dans le cadre du CODEC, dont le Lycée de Beaupréau. La cantine du lycée a été réorganisée, les portions servies ajustées et un suivi des déchets produits par pesée a été mis en place. Les équipes et les élèves ont été sensibilisés.
- Sous l'impulsion du projet alimentaire territorial, onze établissements ont été accompagnés par la CCI dans le cadre de la démarche d'amélioration continue « Mon restau responsable » depuis 2018, dont : Le Colporteur au Pin-en-Mauges, et Le Théâtre à Chemillé-Melay.
-

I.3.2.2 Collecte et recyclage des textiles

Trois organismes collectent les textiles usagés des particuliers en points d'apport volontaire, Ecotextile, Le Relais (avec ATIMA, voir ci-dessous) et la Croix Rouge. Le ratio de collecte observé en 2014 par le SIRDOMDI est de 4,2kg/hab. Appliqué à la population actuelle de Mauges Communauté permet d'estimer la quantité actuellement collectée à 506,6 tonnes.

Les vêtements sont actuellement collectés, triés et recyclés hors du territoire par les trois organismes cités. Le Relais a développé un isolant à base de coton issu de jeans collectés, proposé aux particuliers et professionnels sous la marque Métisse. Il travaille à développer une filière de valorisation des chaussures.

Plusieurs magasins de vente de vêtements d'occasion ou friperies existent sur le territoire. L'Ecocyclerie des Mauges exerce également des activités de revente de vêtements déposés par les particuliers.

Plusieurs entreprises du territoire se sont engagées pour développer le réemploi et le recyclage des textiles, dont Mulliez-Flory (voir ci-dessus).

I.3.2.3 Réparation et réemploi des biens de consommation

- **Les acteurs de la réparation**
- **Repair'Cafés**

Plusieurs structures organisent des Repai'Cafés sur le territoire. Elles sont recensées sur le site de Mauges Communauté :

- L'Echappée Verte est une association créée en 2011 qui organise des Repair'Cafés, en partenariat avec le Centre social Evre-et-Mauges et le cybercentre (un samedi matin par mois). Elle compte 60 adhérents à Beaupréau et Montrevault.
- Le Centre social du Chemillois (Chemillé-en-Anjou, un samedi matin par mois) ;
- Le Centre social Val'Mauges (Mauges-sur-Loire, les mois pairs à La Pommeraye au Centre socioculturel La Girauderie et les mois impairs à Saint-Florent-le-Vieil à la salle Cathelineau) ;
- Le Centre socioculturel Rives de Loire (Orée-d'Anjou, un samedi matin par mois) ;

- La Médiathè sur Saint-Exupéry (Sèvremoine, un samedi matin par mois).²²

Montrevault-sur-Evre est la seule commune qui ne dispose actuellement pas d'une structure organisant des Repair'Cafés sur son territoire.

- Réseau Répar'Acteurs

Sur le territoire de Mauges Communauté, 225 établissements sont répertoriés dans le secteur de la réparation. 87 comptent au moins 1 salarié, ce sont essentiellement des garages automobiles et des réparateurs de machines et équipements mécaniques.

Plusieurs artisans et commerçants du territoire sont inscrits au programme « Répar'Acteurs » de la CRMA :

Réparation de vêtements et chaussures :

- Studio Coutures, Saint Laurent des Autels
- Annick Retouches, Chemillé-en-Anjou
- Au bout du fil, Saint Georges des Gardes
- Cordo Clés Cadeaux, Beaupréau-en-Mauges
- L'atelier boutique, Chemillé en Anjou
- Retouches Blouin, Chemillé en Anjou

Réparation de matériel informatique

- Espace Maintenance Informatique, Sèvremoine
- Espace Maintenance Informatique Beaupréau
- Infosphère, Mauges sur Loire
- Clic de souris, Chemillé en Anjou

Réparation d'appareils électroménagers

- Malinge, Montrevault-sur-Evre
- Quincaillerie des Mauges, Montrevault-sur-Evre
- SARL Queveau, Mauges sur Loire

Réparation de meubles

- Perrine Hop'cyclerie
- Ebenisterie Noblet, Orée d'Anjou
- Ebenisterie Leblanc, Montrevault-sur-Evre
- L'atelier Delmont, Beaupréau en Mauges
- L'atelier Rempail'age, Chemillé en Anjou
- La patte à tatouille, Sèvremoine

Réparation d'instruments de musique

- Bourel Fany Luthier, Chemillé en Anjou
- La note mobile, Beaupréau

Réparation de vélos

- Ambiance 2 roues, Mauges sur Loire
- Cycles Lefrançois, Mauges sur Loire

²² <https://www.maugescommunaute.fr/des-services/gestion-des-dechets/vers-le-zero-dechet/reparation/>

Réparation de bijoux

- D'une fantaisie à l'autre, Saint André de la Marche

Autres éléments notables

L'entreprise Itancia (voir ci-dessus) a développé des activités de réparation et de reconditionnement de matériel télécom et informatique.

- **Les acteurs du réemploi**

- **L'Ecocyclerie des Mauges**

L'Ecocyclerie des Mauges est un acteur moteur de l'économie circulaire à l'échelle du territoire et un partenaire privilégié de la Collectivité. Créeé en par les associations d'insertion ATIMA, AGIREC et ALISE, elle dispose de locaux de 1 000 m² à Saint-Quentin-en-Mauges (Montrevault-sur-Evre) qui incluent une boutique solidaire.

Elle a établi un partenariat avec Mauges Communauté dans le cadre du PLP, puis du CODEC. Des postes de gardien-valoristes ont été créés dans les déchèteries pour favoriser le réemploi d'objets et réduire le flux de tout-venant (PLP). Une action du CODEC était le soutien financier de la Collectivité à la réhabilitation de son site à Saint-Quentin-en-Mauges. La mise en place d'une zone de dons en déchèterie a été expérimentée. Cette zone proposait aux usagers des objets issus des stocks de l'Ecocyclerie. Suite à cette expérimentation, le dispositif a été abandonné, compte tenu de la faible dynamique engendrée parmi les usagers.

L'Ecocyclerie étudie actuellement la mise en place d'une plateforme de réemploi des déchets du bâtiments sur son site. Elle est également lauréate d'un appel à projets « économie circulaire » lancé par la Région et par l'ADEME.

- **Magasins d'occasion**

- Multitroc propose des équipements d'occasion pour la maison (Beaupréau-en-Mauges)
- Friperie et Troc dépend d'ATIMA. Elle possède une borne textile devant son magasin qui permet les dépôts. Elle reçoit également du petit mobilier, vaisselle, électroménager, jouets (Sèvremoine).
- Secours Catholique (boutique à Chemillé-en-Anjou et à Mauges-sur-Loire), antenne à Sèvremoine

- **Entreprises d'insertion**

Trois entreprises d'insertion sont actives sur le territoire :

- ATIMA, Atelier d'insertion des Mauges (Beaupréau-en-Mauges) ;
- ALISE Entreprise d'insertion (Mauges sur Loire) ;
- AGIREC (Orée d'Anjou), est une entreprise d'insertion qui emploie 35 ETP, dont 14 en contrat d'insertion. Elle gère une épicerie Au marché d'Orée. Elle est également sous-traitante de Brangeon. Elle assure le tri des emballages au centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels. Ce dernier partenariat est actuellement menacé par la concurrence d'un futur centre de tri à Cholet et par la fin du marché entre Brangeon et Valor3E.

L'ESAT Le Melay et l'ESAT de La Pommeraye sont affiliées à l'ADAPEI 49.

- **Autres initiatives**

L'artisan François Lebot mène des activités d'upcycling d'objets à Sèvremoine.

Les Restos du Cœur proposent un vestiaire pour leurs bénéficiaires à Montrevault.

I.3.2.4 Autres démarches portées par des établissements industriels

Pack'Alim développe des emballages éco-conçus pour l'industrie agro-alimentaire

Pack Alim, fabricant d'emballages en papier alimentaires, est installé à Sèvremoine et emploie 20 salariés. Il revendique une éco-conception de ses produits. Cette entreprise propose une gamme de produits en carton recyclable avec un usage de films plastiques réduits. Les emballages sont composés d'une barquette en carton et d'un film plastique thermoformé, qui s'adapte aux dimensions de la barquette, qui sont adaptées au produit visé. Les deux éléments sont aisément triables. La surface imprimable est optimisée, elle couvre la totalité de l'emballage cartonné. L'entreprise compte parmi ses clients des industriels et des distributeurs de l'agro-alimentaire, comme Charal, Biocoop, Système U, et E. Leclerc. Pack Alim propose l'utilisation de cartons issus de ressources gérées durablement et d'encres végétales selon le souhait de ses clients. Son usine de Saint Germain sur Moine de 5 700m² a été construite en accord avec la charte « chantier vert ».²³ Ses équipements incluent des panneaux photovoltaïques qui permet la production d'eau chaude, pompes à chaleur, système de récupération d'eau une isolation renforcée en fibre de bois, éclairage avec détecteurs de présence et matériaux efficacité énergétique, charpente bois.

I.3.3 Les partenaires locaux historiques de Mauges Communauté

Au-delà de ses partenaires institutionnels historiques (ADEME, Région, Département), Mauges Communauté dispose d'un réseau de partenaires locaux construit à travers une succession de démarches et de projets portés par le Sirdomdi, puis par la Communauté d'Agglomération.

I.3.3.1 La Chambre de Commerce et d'Industrie (49)

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Maine-et-Loire est engagée depuis plusieurs années dans l'économie circulaire. Son Pôle Développement Durable propose une offre de services aux entreprises qui comprend :

- Des services de diagnostic et d'accompagnement sur les thématiques de l'efficacité énergétique et de la gestion des déchets (Pack'Optima, Flash'diag, Pack'Déchets...) ;
- Une formation de référents « énergie » et « déchets » internes aux entreprises ;
- Un accompagnement vers l'éco-conception avec le programme Ecoproduire » ;
- Un accompagnement « économie circulaire » destiné aux entreprises plus petites dans le cadre du programme « Objectif TPE-PME gagnantes sur tous les coûts », piloté par l'ADEME.

La CCI exerce également des activités de mise en réseau thématique sur les sujets de l'éco-conception, lutte contre le gaspillage alimentaire, paysagistes zéro pesticides.

Elle a contribué à la création et soutient l'Association De l'Economie Circulaire et Collaborative ADECC.

La Chambre est un partenaire privilégié de Mauges Communauté, notamment dans le cadre du CODEC (partenariat signé avec le SIRDOMDI en 2016). Entre 2016 et 2019 :

- Elle a assuré 15 « éval'déchets » d'entreprises
- Elle a joué le rôle d'intermédiaire du service déchets avec les entreprises du territoire dans la démarche d'écologie industrielle territoriale et a assuré le pilotage de l'action. La CCI a organisé 7 rencontres collectives, auxquelles ont participé 185 entreprises. Au total, ce sont 43 synergies inter-entreprises qui ont été mises en œuvre).
- Elle a aussi joué le rôle de relais auprès des entreprises de la restauration, dans le cadre du volet « lutte contre le gaspillage alimentaire » du CODEC. La CCI a accompagné 12 restaurants dans leur démarche.

La CCI a fait part de son intérêt pour la suite de la démarche « économie circulaire » initiée par la Collectivité.

²³ <http://www.chantiervert.fr/01.def.html>

I.3.3.2 La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire

La Chambre d'Agriculture est un partenaire central de Mauges Communauté, pour sa proximité avec le milieu agricole et pour son engagement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Dans le cadre du CODEC (partenariat signé avec le SIRDOMDI en 2016), entre 2016 et 2019 :

- Elle a assuré l'accompagnement de 47 établissements scolaires et de restauration dans leur lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette action a permis l'installation de 32 composteurs ;
- Elle a réalisé des diagnostics EIT auprès d'entreprises agricoles ;
- La Chambre a joué le rôle de relais avec les agriculteurs pour l'étude de faisabilité de méthanisation des végétaux reçus en déchèterie.

Après avoir piloté le premier Plan d'Alimentation Territoriale de la Collectivité entre 2016 et 2018, elle assurera le pilotage de la Stratégie Alimentaire Agricole incluse dans le PCAET, qui fera office de second PAT, et couvrira la période 2020 à 2025.

Dans le cadre du PAT, la Chambre d'Agriculture assurera l'accompagnement d'établissements scolaires, de restaurants et de commerces alimentaires, pour favoriser un approvisionnement local et réduire le gaspillage alimentaire. Elle assurera également l'accompagnement de la filière agricole vers ces deux volets.

I.3.3.3 La Chambre des Métiers et de l'Artisanat Pays de la Loire (CMAR)

La CMAR a été partenaire du CODEC (signature d'un partenariat avec le SIRDOMDI en 2016) :

- Elle a assuré le pilotage de l'action « mise en réseau des acteurs de la réparation » (Réseau Répar'acteur) et « création de l'annuaire du réemploi et de la réutilisation » ;
- Elle a initié une étude sur les déchets du bâtiment et a organisé plusieurs réunions destinées à travailler sur l'émergence de solutions sur les déchets du BTP sur second œuvre ;
- Elle a mis en place les « Ecos-défis artisans et commerçants », dans lesquels 26 artisans et commerçants du territoire se sont engagés ;
- Elle a également organisé des rencontres à destination des artisans et commerçants dans le cadre de la démarche EIT.

I.3.3.4 Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire-Anjou (CPIE LA)

Le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE) a été partenaire du CODEC (signature avec le SIRDOMDI en 2016), et participera à la mise en place d'actions dans le cadre du PCAET. Il a mené des actions de sensibilisation auprès du grand public et des scolaires, notamment sous la forme d'ateliers. Les thèmes couverts étaient la mise en place du compostage collectif, le broyage des végétaux des particuliers, la fabrication de produits ménagers « maison »... Le CPIE a collaboré avec la Chambre d'Agriculture pour accompagner la restauration et les commerces alimentaires dans la valorisation de leurs biodéchets. Depuis 2019, il est prestataire du service gestion des déchets sur la thématique « Animer le territoire pour réduire la production de biodéchets (compostage collectif, valorisation des végétaux issus des jardins).

I.3.3.5 Bobo Planète

Bobo Planète a été l'un des partenaires principaux de Mauges Communauté pour les actions de sensibilisation des publics scolaires dans le cadre du CODEC (partenariat signé avec le SIRDOMDI en 2016), avec le CPIE. Bobo Planète a conduit des diagnostics déchets dans des écoles primaires. L'association est également intervenue dans les classes sur la lutte contre le gaspillage alimentaire et les économies d'énergie. Elle a organisé des visites de sites, au centre de tri des emballages (Saint-Laurent-des-Autels) et à l'usine de tri mécano-biologique (Bourgneuf-en-Mauges). Ces visites sont réalisées en interne par les agents de sensibilisation rattachés au service prévention et gestion des déchets de Mauges Communauté.

I.3.3.6 L'Ecocyclerie des Mauges

En tant qu'acteur majeur du réemploi sur le territoire de Mauges Communauté, l'Ecocyclerie des Mauges est un partenaire privilégié sur ce volet de l'économie circulaire. La Collectivité a accompagné et soutenu son développement depuis l'adoption du PLP en 2010. L'Ecocyclerie a formé des gardiens valoristes, qui assurent la sensibilisation des usagers dans les déchèteries de Mauges Communauté, et séparent les objets susceptibles d'être réutilisés pour une vente ultérieure à l'Ecocyclerie. Le CODEC a permis à la Collectivité de soutenir financièrement la réhabilitation du bâtiment de l'Ecocyclerie. Elle travaille début 2020 à l'élaboration d'une stratégie économie circulaire et accueille des classes de primaires pour sensibiliser au réemploi.

I.3.3.7 Les associations d'insertion

En tant que membres du réseau Fibres 49, les associations d'insertion Atima et Alise ont été partenaires de plusieurs actions du CODEC : elles ont développé la collecte des papiers pour les professionnels et les administrations. Mauges Communauté participe financièrement au PTCE développé par Fibre 49 pour l'aider à organiser une collecte des 5 flux et autres déchets auprès des entreprises du territoire.

I.3.3.8 Horizon Bocage

Horizon Bocage est une association qui a pour objet la préservation de l'environnement et la valorisation du bocage sur le territoire de Chemillé-en-Anjou. L'association conduit une expérimentation du broyage à domicile dans le cadre du CODEC. Elle met à disposition des particuliers un petit broyeur à végétaux pour les tailles de haie et branchages.

I.3.3.9 Les associations de broyage

Dix associations, dont Horizon Bocage, proposent des services de broyage sur le territoire de Mauges Communauté (liste en annexe 2), en mettant à disposition des broyeurs à destination des particuliers. Les associations sont accompagnées et soutenues financièrement par Mauges Communauté dans le cadre du CODEC.

I.3.3.10 Les centres sociaux

Les centres sociaux du territoire de Mauges Communauté sont des partenaires historiques de la Collectivité, à travers les actions de sensibilisation du grand public. Ils apportent notamment un soutien logistique lors de l'organisation d'évènements (prêt de salle, de matériel...). L'encadré ci-dessous présente un exemple d'implication d'un centre social dans le CODEC.

Le Centre Social du Chemillois a été partenaire de Mauges Communauté dans l'action 17 du CODEC « Animer des ateliers pour la fabrication de produits maison », qui était pilotée par le CPIE LA. Le centre social du Chemillois et L'Echappée Verte (Beaupréau-en-Mauges) ont participé à l'animation du Défi Zéro Déchet et à l'organisation d'évènements dans le cadre de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets (SERD). Les centres sociaux L'échappée verte (Beaupréau-en-Mauges), Evre et Mauges (Beaupréau-en-Mauges), Chemillois (Chemillé-sur-Anjou), Val Mauges (Mauges-sur-Loire), et Rives de Loire (Orée-d'Anjou) ont participé à l'action « favoriser le déploiement des Repair'Café et les soutenir techniquement ».

I.3.4 Les outils de programmation connexes de Mauges Communauté

Le programme « économie circulaire » est élaboré dans la continuité de la politique de prévention et de valorisation des déchets de Mauges Communauté. Cette politique a été formalisée et mise en œuvre par deux documents de programmation qui se sont succédés depuis 2010 : le Plan Local de Prévention (2010 -2015), et le Contrat d'Objectifs Déchets Economie Circulaire (CODEC, 2016 -2018).

Le programme « économie circulaire » est élaboré dans un contexte d’élaboration concomitante de plusieurs outils de programmation stratégique.

Il s’inscrit dans la continuité de la politique menée par le SIRDOMDI, puis par le service prévention et gestion des déchets, avec la succession du PLP (2010 – 2015) puis du CODEC (2016 – 2018). Ce dernier a été prolongé par un contrat-relais d’un an avec l’ADEME.

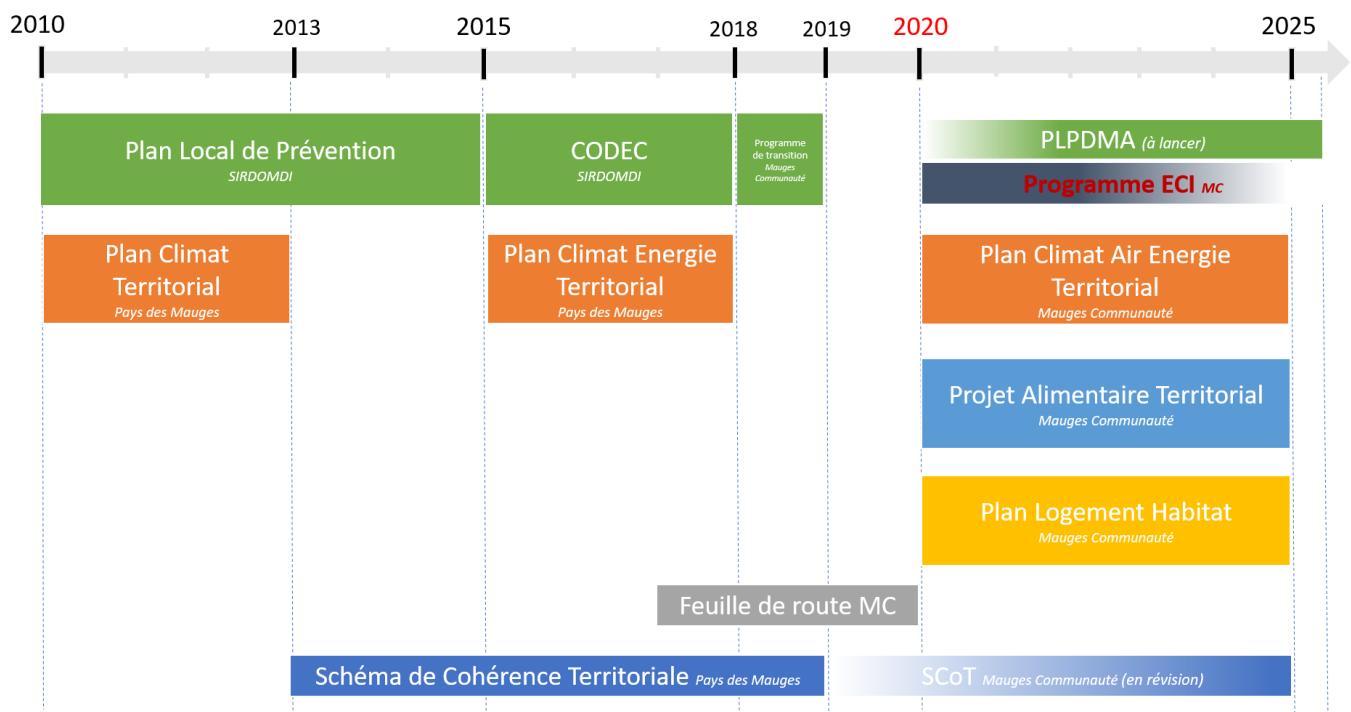
Mauges Communauté se dotera d’un Plan de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA).

D’autre part, le Plan Climat Air Energie Territorial devrait être adopté en 2020, et orientera la politique de transition énergétique de la Collectivité jusqu’en 2025. Le PCAET comprend le programme économie circulaire (voir ci-dessous), ainsi que le Programme d’Alimentation Territorial, qui couvrira la même période.

Enfin, le SCoT du Pays des Mauges est en cours d’élaboration.

Cette concordance des programmes représente une opportunité pour mettre en cohérence la politique de la Collectivité sous l’angle de l’économie circulaire.

Figure 1 : Outils de programmation sectoriels et transversaux de Mauges Communauté



I.3.4.1 Le PCAET intègre fortement l’économie circulaire

Mauges Communauté élabore un Plan Climat Air Energie Territorial, dont la validation est prévue en juin 2020, simultanément au programme économie circulaire. Le programme couvrira la période 2020-2026. Il est piloté par le service Stratégie Ecologique et Animation Territoriale.

Il compte 38 actions qui s’articulent en 7 axes :

1. Préparer le territoire aux changements climatiques et anticiper les besoins d’adaptation
2. Développer les communes et promouvoir des logements de qualité en répondant aux enjeux de la transition énergétique
3. Agir en faveur d’une mobilité bas carbone et d’une limitation des besoins de déplacement
4. Faire de la transition énergétique un moteur du développement économique et accompagner l’optimisation du patrimoine

5. Promouvoir une agriculture bas carbone et proposer une alimentation locale et de qualité aux habitants du territoire
6. Accompagner le développement des énergies renouvelables à grande échelle et la mixité des sources d'énergie
7. Mobiliser les ressources de Mauges Communauté et du territoire pour communiquer et financer la transition énergétique

De nombreuses actions prévues par les différents axes du programme font référence explicitement à l'économie circulaire. L'axe 4 « *Faire de la transition énergétique un moteur du développement économique et accompagner l'optimisation du patrimoine* » est particulièrement concerné. On peut souligner que le programme « économie circulaire » est lui-même une action prévue par le PCAET au sein de cet axe (action n°21). Les axes 2, 3, 5, 6 et 7 comportent également des actions en lien avec l'économie circulaire, ou à mettre en lien.

Ces actions sont listées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 15 : Actions "économie circulaire" du PCAET de Mauges Communauté

Actions relevant entièrement de l'économie circulaire	Actions transversales, couvrant aussi la démarche économie circulaire	Actions susceptibles d'intégrer un volet économie circulaire
17) Matériaux biosourcés et de récupération	35) Communication et mobilisation des citoyens	5) Plateforme de travaux et rénovation énergétique 6) Planification urbaine 7) Urbanisme à « énergie positive » 8) Préservation de la ressource foncière
18) Zones d'activités durable selon la logique économie circulaire (EIT)	36) Réseau de partenaires et gouvernance territoriale 37) Mobiliser les financements	9) Qualité de l'air intérieur 10) Lutte contre la précarité énergétique 11) Offre de solutions de mobilité durable aux salariés 12) Transports collectifs (autopartage, covoiturage)
21) Programme d'économie circulaire	38) Animation et accompagnement des communes	14) Développement du numérique, espaces communs de travail à distance 19) Rénovation énergétique du patrimoine tertiaire : exemplarité du public 20) Accompagnement des entreprises dans leur démarche d'efficacité énergétique
28) Filière biogaz (méthanisation)		22) Achats publics responsables 23) Développer les compétences territoriales 24) Accompagnement de la filière agricole 26) Stratégie agricole et alimentaire 27) Filière bois-énergie 33) Chaleur fatale

I.3.4.2 Le Projet Alimentaire Territorial est imbriqué dans le PCAET

Le premier PAT de la Collectivité a été piloté par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire entre 2016 et 2018. Ce programme a été renouvelé et s'inscrit dans le cadre du PCAET.

L'action n°26 du PCAET fait référence à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une Stratégie Agricole et Alimentaire.

Plusieurs actions peuvent être mises en lien avec l'économie circulaire :

- Les actions de lutte contre le gaspillage alimentaire ;
- La sensibilisation des établissements de restauration, avec formation des agents ;
- L'appui aux communes sur les marchés publics d'approvisionnement ;
- Le renforcement des circuits courts ;
- L'accompagnement à l'émergence d'outils de transformation locaux ;
- Le développement d'une plateforme logistique à destination de la restauration collective.

Le nouveau PAT sera mis en œuvre entre 2020 et 2022, avec un pilotage assuré par Mauges Communauté. Sa coordination et son animation seront assurée conjointement par la Chambre d'Agriculture et par le CPIE Loire-Anjou.

Le PAT est structuré en 3 axes, qui se déclinent en plusieurs actions :

- Restauration collective :
 - o Réseau « Mon resto responsable » ;
 - o Accompagnement de 4 restaurants collectifs par an ;
 - o Sensibilisation au sein des établissements scolaires ;
 - o Ateliers et formations à destination des personnels de restauration collective ;
 - o Marchés publics (information des agents des communes et des personnels de restauration collective, accompagnement d'une commune par an sur le sourçage) ;
- Animation territoriale :
 - o Gouvernance et suivi du programme ;
 - o Sensibilisation grand public (journée « produits locaux » sensibilisation des commerces de proximité) ;
 - o Visites de fermes bio grand public « Bienvenue chez mon producteur au naturel » ;
 - o Création du « Réseau local Mauges » ;
 - o Formation, diversification vers le maraîchage et installation sur le territoire ;
- Logistique et circuits alimentaires de proximité :
 - o Actualisation de l'état des lieux du territoire ;
 - o Accompagnement des outils de transformation ;
 - o Accompagnement de la plateforme de produits locaux.

I.3.4.3 Le Plan Logement Habitat promeut l'usage de matériaux biosourcés de construction

Mauges Communauté a lancé son Plan Logement Habitat en 2019, pour une durée de 6 ans. Le programme est porté par le service Logement. Il rejoint l'économie circulaire sur le sujet du développement et de la promotion des matériaux biosourcés. Cette orientation est relayée dans le PCAET, notamment à travers de :

- La plateforme de rénovation et de transition énergétique (PTRE) ;
- Le développement de filières de matériaux biosourcés ;
- Le développement de filières de récupération de matériaux issus du BTP ;
- La formation des acteurs du BTP et de la commande publique à ces éco-matériaux ;
- L'introduction d'une clause « développement durable » dans les marchés publics.

I.3.4.4 La collectivité est historiquement engagée dans une démarche d'éco-exemplarité sur le thème de l'énergie

I.3.4.4.1 Mauges Communauté « Territoire à énergie positive »

La Communauté d'Agglomération a été labellisée « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TEPCV) en 2015. Dans le cadre de cette labellisation, la Collectivité a reçu un soutien de l'Etat de l'ordre de 1 000 000 euros. Les enjeux territoriaux ciblés par ce soutien étaient :

- Rénovation énergétique de bâtiments communaux
- Relamping de salles de sport du territoire
- Crédit d'un bâtiment bio-climatique

I.3.4.4.2 Démarche Cit'ergie

Mauges Communauté souhaite s'engager dans une démarche de labellisation Cit'ergie, en lien avec l'ADEME.

Cit'ergie est « un programme de management et de labellisation qui récompense les collectivités pour la mise en œuvre d'une politique climat-air-énergie ambitieuse » (source : www.citergie.ademe.fr). Cette démarche s'appuie sur un outil mis à disposition des collectivités candidates par l'ADEME, le référentiel Cit'ergie. A l'aide de ce référentiel, la Collectivité doit s'organiser en « mode projet » et élaborer un état des lieux des actions portées, puis rédiger et mettre en œuvre un programme d'actions.

La démarche Cit'ergie regroupe la Communauté d'Agglomération ainsi que ses 6 communes membres. Un diagnostic commun sera réalisé puis chaque collectivité se dotera d'un programme d'actions.

Mauges Communauté prévoit de lancer formellement sa candidature fin 2020.

I.3.4.4.3 Mauges Communauté « Territoire à énergie positive »

Mauges Communauté a rejoint le réseau national « Territoire à énergie positive » (TEPOS) en 2019, avec le parrainage de la Communauté de Communes du Thouarsais.

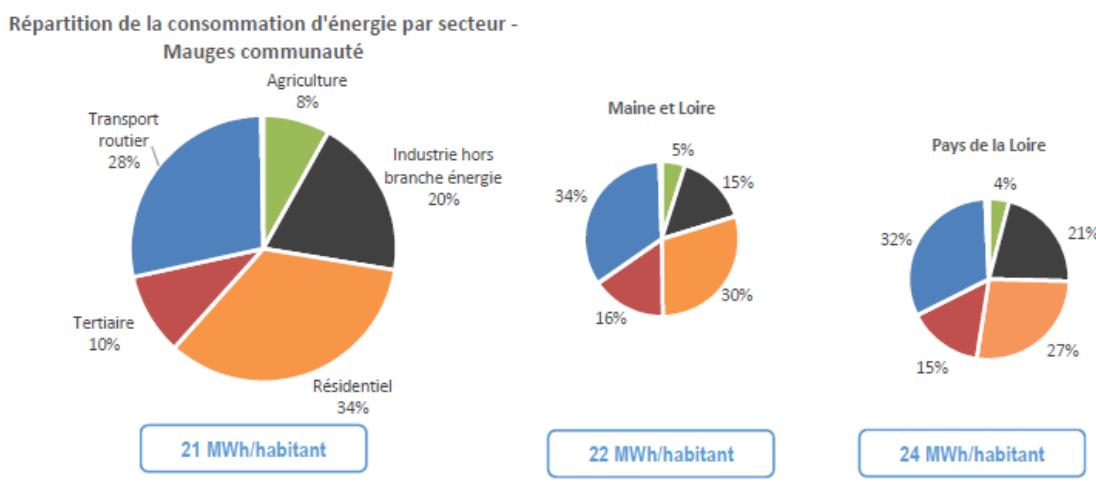
I.4 Profil énergétique

Mauges Communauté est en train d'élaborer un projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), qui doit être approuvé en juin 2020. Un état des lieux a été publié en janvier 2019, préalable au programme d'actions. Il dresse un diagnostic de la consommation et de la production d'énergie. Il analyse également les émissions de GES et de polluants des différents secteurs du territoire.

I.4.1 Consommation d'énergie et émissions de GES

Selon l'état de lieux du PCAET, la consommation d'énergie totale du territoire est de 2 569 GWh – 21 MWh, principalement par les volets « bâtiment tertiaire et résidentiel » (cumulés ils atteignent les 44%), « transport routier » 28% « industrie » 20%. L'agriculture est peu consommatrice d'énergie.

Figure 2 : Répartition de la consommation d'énergie par secteur (état des lieux du PCAET, janvier 2019)



Source : Basemis, Air Pays de la Loire, traitement SIEML

- Bien que peu consommatrice d'énergie, l'**agriculture** est fortement émettrice de gaz polluants (59% des émissions du territoire), compte tenu de la prégnance des élevages bovins et de l'utilisation d'engins agricoles motorisés au gazole.
- Le **résidentiel** est le premier consommateur d'énergie et le troisième émetteur de GES du territoire, par le poste énergétique. L'habitat dispersé est principalement constitué de maisons individuelles énergivores et chauffées au fioul et à l'électricité. Une partie du parc de logements est vieillissante donc fortement consommatrice d'énergie pour son chauffage.
- Le **transport routier** est le deuxième consommateur d'énergie du territoire et deuxième émetteur de GES et polluants. La faible densité du territoire implique une utilisation systématique des voitures particulières, et des poids lourds pour la desserte des entreprises.
- L'**industrie** est plus fortement consommatrice d'énergie que la moyenne départementale (5% de plus). L'état des lieux souligne que sa consommation a néanmoins baissé de 3,4% depuis 2008. L'industrie de Mauges Communauté est fortement dépendante de l'électricité et du gaz. Seulement 1% de l'énergie consommée provient de la combustion du bois et de déchets assimilés.
- Les **déchets et assimilés** représentent seulement 2% des émissions de GES et polluants.

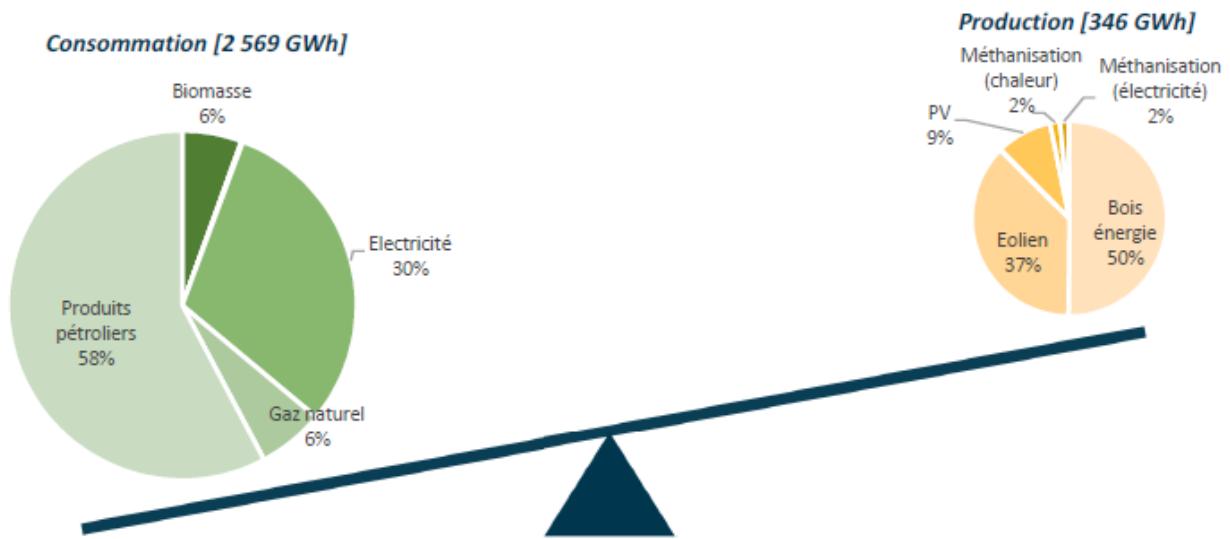
Le diagnostic du PCAET fait état d'une forte dépendance du territoire aux énergies fossiles importées, qui s'explique en partie par son caractère rural. La biomasse représente 6% de la consommation d'énergie et l'électricité (toutes sources) 30%.

1.4.2 Production d'énergie sur le territoire

13% de l'énergie consommée sur le territoire sont de provenance locale, ce qui est supérieur à la moyenne départementale (9%) :

- 80% de la consommation de bois-énergie sert au chauffage des logements ;
- 21% de l'électricité consommée sont produits localement (principalement par l'éolien).

Figure 1 : Production et consommation d'énergie sur le territoire de Mauges Communauté, par source d'énergie (Source : état des lieux du PCAET, janvier 2019)



Le territoire ne produit pas d'énergie fossile. Il produit cependant de l'énergie à partir de ressources renouvelables (biomasse, l'éolien terrestre et le photovoltaïque).

1.4.2.1 Biomasse

▪ Biogaz

L'AILE, association de soutien aux initiatives énergie-environnement, recense plusieurs unités de méthanisation en cogénération sur le territoire en septembre 2019 :

- GAEC de la Hardinière (Mauges-sur-Loire)
- GAEC Les Châtaigniers (Mauges-sur-Loire)
- Métha Les Bates (Mauges-sur-Loire)
- FERS Brangeon (Beaupréau-en-Mauges)
- Sarl Méthatouet (Beaupréau-en-Mauges)

La méthanisation en injection réseau est actuellement en cours de développement sur le territoire. En effet, ce dernier compte trois projets de ce type, à des stades d'avancement différents : Métha Mauges (2 unités à Jallais et Villedieu-la-Blouère), Loire Mauges Energies (1 unité à La Pommeraye) et Loire Biogaz (1 unité à Mauges-sur-Loire).

En outre, Mauges Communauté joue un rôle structurant en investissant par exemple dans la dorsale biogazière (43km de Trémentines à Saint-Florent-le-Vieil) inaugurée en juin 2018 en vue de développer les usages du biogaz renouvelable issue des unités de méthanisation du territoire. A terme, selon les gisements disponibles, le biogaz pourrait couvrir jusqu'à 50% des besoins du territoire au regard de sa consommation actuelle.

En outre, ce projet de dorsale intelligente s'inscrit dans un programme de recherche et développement : West Grid Synergy (SMILE).

Dans ce sens, Mauges Communauté s'associe avec plusieurs partenaires tels que le SIEML, la Région Pays de la Loire, les gestionnaires de réseaux, l'ADEME, les agriculteurs, les transporteurs et les industriels, afin de développer un véritable projet de territoire autour de la méthanisation et de l'économie circulaire. La valorisation des biodéchets issus des exploitations agricoles du territoire, en une énergie consommée localement, constitue en effet une boucle vertueuse. Outre la production d'EnR et la réduction des déchets, cette valorisation engendre aussi des cobénéfices tels que la réduction de l'empreinte carbone du territoire et de sa vulnérabilité énergétique. Enfin, cette stratégie implique nécessairement de développer les usages du biogaz dans les secteurs de l'industrie et de la mobilité.

1.4.2.2 Bois-énergie

L'état des lieux du PCAET recense 14 chaufferies collectives ou industrielles au bois sur le territoire.

Selon le CEREMA, quatre réseaux de chaleur sont actuellement en service à Mauges Communauté :

- Réseau de chaleur bois
 - o Beaupréau (Beaupréau-en-Mauges, 220Kwh) ;
 - o Andrezé (Beaupréau-en-Mauges, 1950 Kwh). L'état des lieux du PCAET indique que la puissance du réseau est supérieure à la consommation actuelle et recommande densification du réseau (audit réalisé en 2017). Une étude en cours sur sa densification.
 - o Le Marillais (Mauges sur Loire)
- Réseau de chaleur biogaz
 - o Le Fief Sauvin (Montrevault-sur-Evre)

Selon Mauges Communauté, l'ADEME Pays de la Loire estime que la valorisation de la filière (4,6 millions de tonnes produites en 2018) pourrait être doublée « grâce à une exploitation optimale et une demande maîtrisée ». Cette optimisation permettrait d'éviter les conflits d'usage avec le secteur de la construction. Le nombre de chaufferies collectives et industrielles pourrait donc être doublé.

Plusieurs projets en cours de développement sont relevés dans l'état des lieux :

- L'entreprise Tolazzi, à Sèvremoine (1300MWh) ;
- Le Domaine de la Morosière, à Chemillé-en-Anjou (80MWh) ;
- Une chaufferie commune à l'école et la mairie de Chemillé (35-60MWh) ;
- La maison de retraite Marpa de Sèvremoine (60MWh).

1.4.2.3 Eolien terrestre

L'éolien terrestre représente 80% des ENR électriques produites sur le territoire, par 9 parcs répartis, soit 37 éoliennes réparties entre les communes de Chemillé-en-Anjou, Beaupréau-en-Mauges, Montrevault-sur-Evre et Sèvremoine. Elles produisent 186,5 GWh par an. 4 autres projets sont en cours de développement.

1.4.2.4 Photovoltaïque

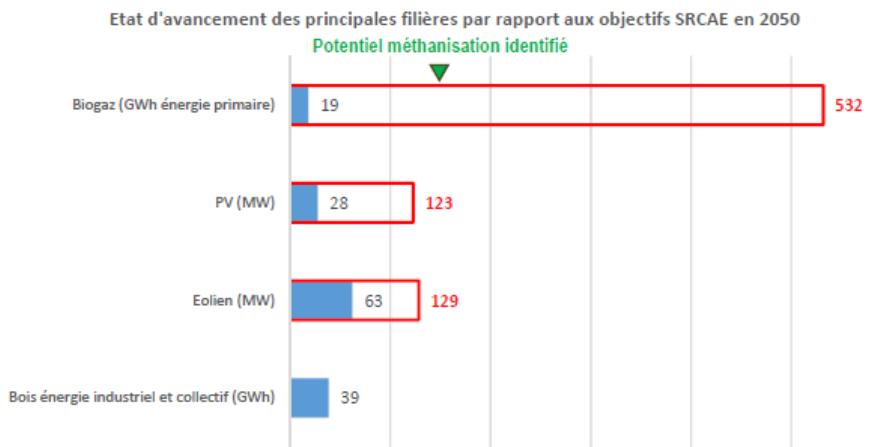
Au total, 2 182 installations photovoltaïques sont recensées par Mauges Communauté sur son territoire, pour une production estimée à 34 GWh. Un premier projet de centrale photovoltaïque au sol est en développement à Bourgneuf-en-Mauges (Mauges sur Loire), sur un ancien site de stockage déchets de Valor3E, la centrale rentrera en fonction à partir de février 2021 et produira environ 5 GWh par an. Un second projet de centrale photovoltaïque au sol est également en cours de développement sur la commune de Roussay (Sèvremoine). Il s'agit ici de valoriser un ancien site minier d'extraction d'uranium et appartenant à la société Orano.

Mauges Communauté définit actuellement au regard de son SCOT, des PLU des communes et du PCAET, des zones d'installation potentielle pour de futur centrale solaire au sol.

En outre, la stratégie EnR du territoire prévoit de massifier les toitures solaires tant sur les bâtiments publics, que privés (industries, tertiaires, agricoles, logements).

I.4.3 Lien avec les objectifs de production d'ENR du SRCAE

La Collectivité estime que sa production d'énergies renouvelables est actuellement en dessous des objectifs du Schéma Régional de Cohérence Ecologique 2020 et 2050 pour les productions de biogaz, d'électricité issue de l'éolien et de bois-énergie.



Remarque : Le SRCAE n'indique pas d'objectif à horizon 2050 pour la production de bois énergie dans les installations industrielles et collectives.

(source : état des lieux du PCAET, 2019)

I.4.4 Autres interventions d'acteurs

Les **citoyens du territoire** sont précurseurs en matière de production EnR. En effet le territoire comptera bientôt un troisième parc éolien détenu majoritairement par des citoyens du territoire et de nombreux exploitants agricoles ont permis le développement du photovoltaïque en toiture et de la méthanisation. Actuellement, trois collectifs citoyens œuvrent sur différentes communes du territoire : Atout Vent en Chemillois (Chemillé-en-Anjou), Mauges Eole (Beaupréau-en-Mauges) et Energies Citoyennes Loire et Mauges (Mauges-sur-Loire). Cette forte dynamique a largement influencé la stratégie EnR élaborée par Mauges Communauté, en offrant notamment une place aux citoyens et en les impliquant dans chaque projet qui sera développé sur le territoire. EN outre Mauges Communauté soutient et accompagne l'émergence de nouveaux collectifs.

Le **SIEML**, syndicat d'énergie de Maine-et-Loire a signé un contrat avec l'ADEME Pays de la Loire pour développer les ENR thermiques, avec pour objectif d'atteindre trente-six installations en 2020. Il prévoit d'ouvrir une station GNV en 2020 et a déjà mis en service 31 bornes de recharge électrique.

La **Chambre d'agriculture** des Pays de la Loire, qui possède une antenne à Beaupréau-en-Mauges, pilote le Plan Alimentaire Territorial de Mauges Communauté depuis 2016. Elle propose un accompagnement aux agriculteurs afin de réduire leur consommation d'énergie.

La **CCI de Maine-et-Loire** propose des offres d'accompagnement « Pack'Energie » et « Optima Energie » aux entreprises, qui comprend un diagnostic énergie. De nombreuses entreprises identifiées ci-dessus en ont bénéficié. Mauges Communauté, ses communes membres et des associations telles que Mission Bocage mènent des actions en faveur d'une gestion durable des haies bocagères. Cette gestion peut comprendre la valorisation énergétique des tailles de haie.

I.5 Etat des lieux et analyse critique de la gestion des ressources et des déchets sur le territoire

En matière de déchets ménagers et assimilés, les points clés à retenir sont :

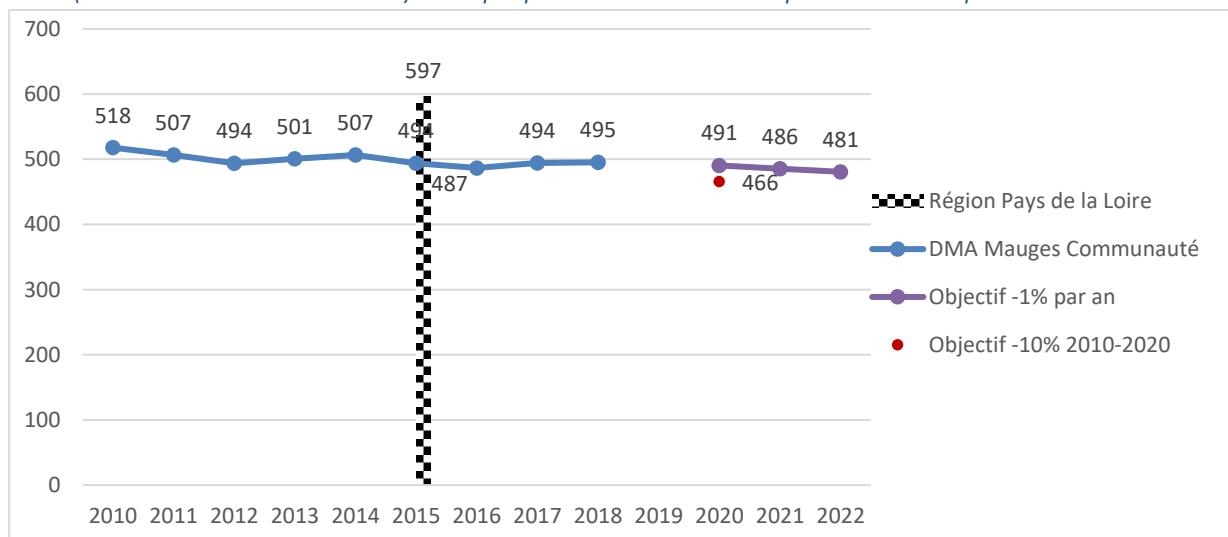
- Le ratio annuel de DMA est en baisse de 4,4 % entre 2010 et 2018.
- Le ratio d'OMR en baisse de 29% sur la période de 2010 à 2018 (quantité d'OMR : -24%).
- Les flux collectés en déchèteries sont en hausse mais de façon divergente selon les matériaux considérés. Les déchets verts, le bois et les gravats sont en augmentation tandis que les encombrants sont en baisse. Une filière de réemploi a été mise en place en 2010, avec la formation de gardiens-valorisateurs.
- La fraction fermentescible dans les OMR lors de la dernière caractérisation en 2015 est basse (18 kg/an par habitant, soit 19%).

I.5.1 Etat des lieux des flux et des performances des Ordures Ménagères et Assimilées (OMA) et Déchets Ménagers et Assimilés (DMA).

I.5.1.1 Production d'OMA et de DMA sur le territoire

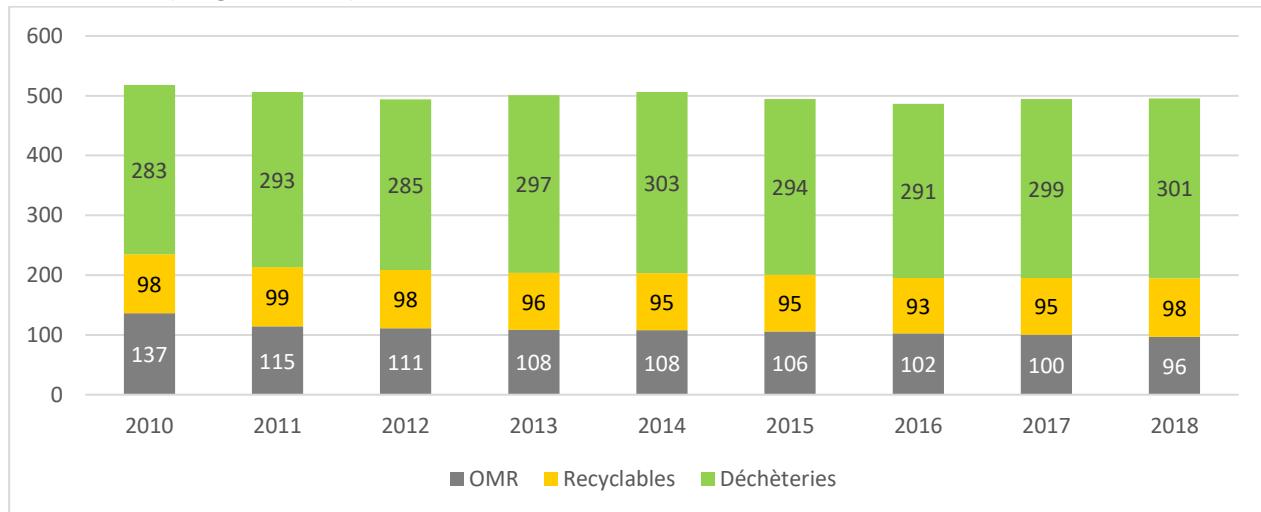
Selon le rapport d'activités publié par le service prévention et gestion des déchets pour l'année 2018, les DMA produits par habitant du territoire s'élève à 495 kg/an. Ce ratio est largement inférieur à la moyenne régionale, qui est de 597 kg. Il a enregistré une baisse de 4,3% depuis 2010.

Graphique 1 : Evolution des ratios de DMA (kg/an/habDG) collectés sur le territoire de MC, en comparaison avec l'objectif de la LTECV (-10% de DMA entre 2010 et 2020) et une perspective d'évolution de -1% par an des DMA à partir de 2019



Les Ordures ménagères résiduelles (OMR) représentent une part faible des DMA collectés par la Collectivité. Plus de la moitié des DMA collectés proviennent des déchèteries. Ces flux sont augmentation, contrairement aux OMR qui ont enregistré une forte baisse. Le ratio d'emballages collectés par habitant est stable.

Graphique 2: Evolution des ratios de DMA, de collecte sélective et de déchets déposés en déchèterie entre 2010 et 2018 sur le territoire de MC (en kg/habDGF/an)



Les DMA sont en légère augmentation sur la période 2010 - 2018 (2%). Les OMR enregistrent une forte baisse (-24,7%). On peut observer une stabilisation des recyclables : grâce à une hausse des emballages et du verre collectés, qui sont en partie compensés par une baisse des papiers. Les flux en déchèterie, quant à eux, ont augmenté de 13,4%.

Tableau 16 : Evolution des quantités de déchets collectées, en tonnes et par catégorie de déchets, sur le territoire de MC entre 2010 et 2018 (en tonnes)

Flux	2010	2011	2012	2013	2014*	2015	2016	2017	2018	Evolution
Verre	4 576	4 809	4 756	4 850	4 998	5 054	5 069	5 226	5 340	16,7%
JRM*	3 123	3 022	2 969	2 802	2 669	2 570	2 364	2 124	2 899	-7,2%
Emballages	2 110	2 060	2 137	2 150	2 220	2 247	2 285	2 432	3 622	71,7%
OMR	15 446	13 166	12 924	12 724	12 843	12 712	12 396	12 038	11 635	-24,7%
OMA	26 580	24 534	24 252	23 943	24 153	24 059	23 661	23 434	23 496	-11,6%
Déchèteries	32 000	33 679	33 097	34 926	36 027	35 246	35 280	35 819	32 000	13,4%
DMA	58 580	58 213	57 349	58 869	60 180	59 305	58 941	59 253	59 772	2%

La population de Mauges Communauté a augmenté de 6,6% entre 2010 et 2018. En comparant les données présentées ci-dessus avec l'évolution des ratios par nombre d'habitant sur le territoire, on observe que l'évolution des tonnages collectés est toujours proportionnellement plus faible que l'évolution de la population.

Le tonnage total des DMA a augmenté en valeur absolue de 2%, mais cette augmentation est inférieure à l'augmentation de la population : le ratio par habitant a baissé de 4,3%.

Tableau 17 : Evolution des ratios de chaque catégorie de déchets entre 2010 et 2018 (population DGF)

Ratio	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Population DGF	113 145	114 916	116 141	117 529	118 777	120 084	121 115	119 900	120 630	6,6 %
Verre	40	42	41	41	42	42	42	44	44	9,5%
JRM	28	26	26	24	22	21	20	18	24	-12,9%
Emballages	19	18	18	18	19	19	19	20	30	61%
OMR	137	115	111	108	108	106	102	100	96	-29,3%
OMA	235	213	209	204	203	200	195	195	195	-17,1%
Déchèterie	283	293	285	297	303	294	291	299	301	6,3%
DMA	518	507	494	501	507	494	487	494	495	-4,3%

*Journaux revues magazines

Une campagne de caractérisation des OMR a été menée en 2015 par Valor3E sur son territoire, qui comprend les six communes de Mauges Communauté. Cette campagne a permis d'estimer le ratio des fermentescibles à 18 kg par habitant et par an, pour une proportion de 19%. Une prochaine campagne prévue au premier semestre 2020 devrait permettre de mettre à jour ces données.

- **Focus sur les déchets collectés en déchèterie**

Comme le montre le graphe et le tableau ci-dessous, les quantités annuelles de déchets accueillies en déchèterie ont connu une augmentation de 90% sur la période 2010-2018. L'essentiel de la hausse a eu lieu entre 2010 et 2011. Trois gisements principaux contribuent à la hausse du tonnage : les végétaux, les gravats, et le tout-venant.

De nouvelles filières ont été créées en déchèterie : les DEA (déchets d'équipement d'ameublement) à partir de 2013, et les huiles de vidange à partir de 2011. Les films plastiques sont la seule filière à connaître une baisse quantitative. Une filière réemploi a été créée en déchèterie dans le cadre du plan Local de Prévention, en 2010, en partenariat avec l'Ecocyclerie de Mauges. Les gardiens ont été formés à la fonction de valoristes et assurent la sensibilisation des usagers au réemploi.

Graphique 3 : Evolution des quantités de déchets collectés dans les déchèteries de MC entre 2010 et 2018

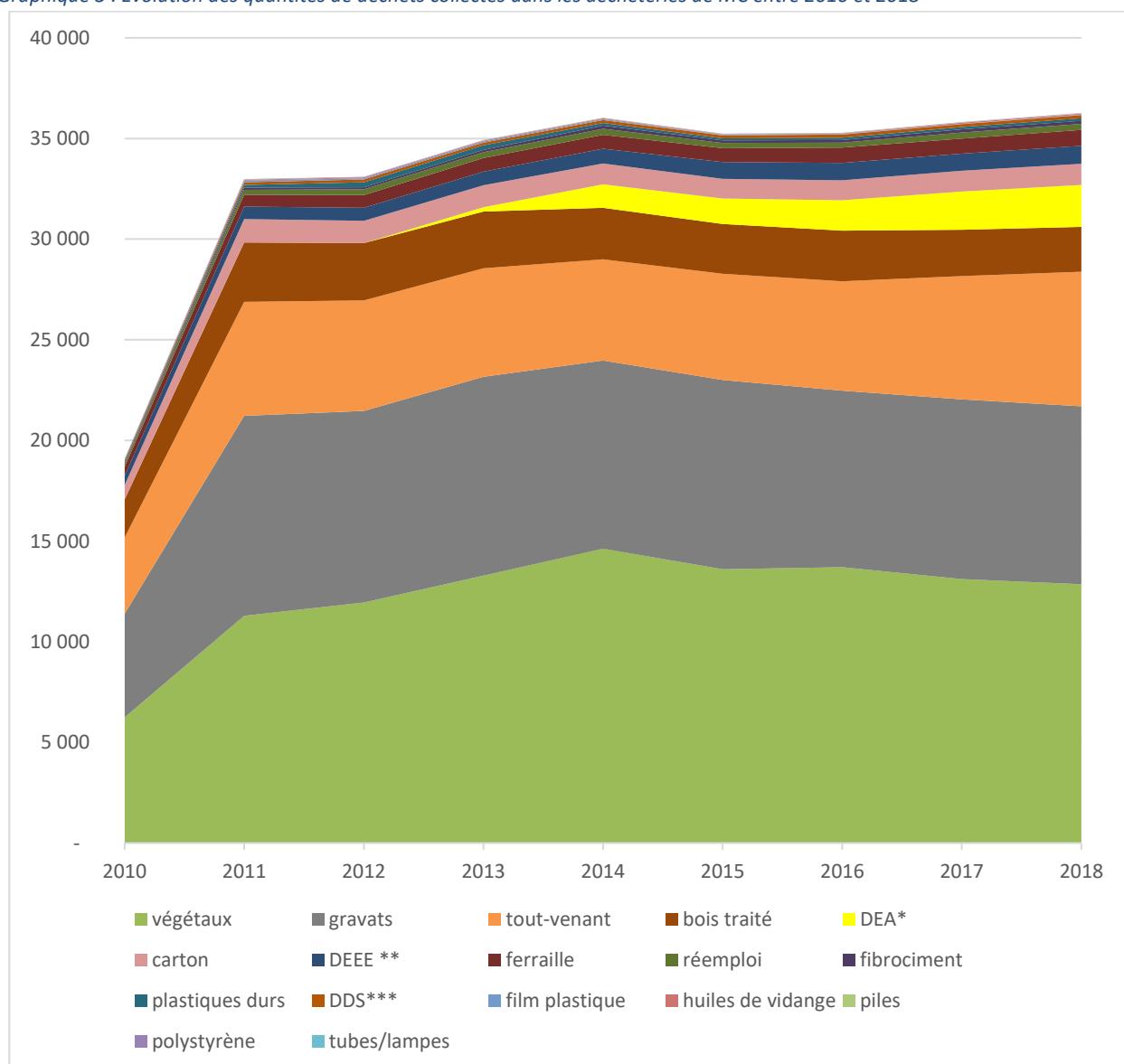


Tableau 18 : Evolution des quantités annuelles (en tonnes) des principales catégories de déchets collectés en déchèterie sur la période 2010-2018

Flux	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	Evolution
Végétaux	6 246	11 287	11 955	13 289	14 630	13 606	13 701	13 112	12 860	106%
Gravats	5 139	9 935	9 513	9 879	9 341	9 406	8 769	8 933	8 836	72%
Tout-venant	3 798	5 664	5 493	5 385	5 033	5 263	5 440	6 119	6 690	76%
Bois traité	1 892	2 941	2 840	2 816	2 553	2 485	2 519	2 303	2 217	17%
DEA*	-	-	-	214	1 163	1 261	1 504	1 898	2 098	880%
Cartons	715	1 178	1 114	1 093	1 036	980	989	1 028	1 048	47%
DEEE **	455	613	645	685	735	833	861	847	888	95%
Ferrailles	452	590	626	675	683	689	768	758	791	75%
Réemploi	128	248	291	285	314	262	239	302	298	132%
Fibrociment	65	107	105	112	154	124	139	152	152	135%
Plastiques durs	42	133	244	229	126	106	113	114	129	207%
DDS***	86	128	135	133	141	138	155	151	156	80%
Films plastiques	42	93	69	60	55	27	21	17	19	- 54%
Huiles de vidange	-	32	32	31	33	34	34	52	57	78%
Piles	12	15	11	16	13	17	13	15	14	16%
Polystyrène	18	21	20	20	14	11	11	13	19	10%
Tubes/lampes	1	2	3	3	3	3	4	4	4	244%
TOTAL	19 091	32 986	33 097	34 926	36 027	35 246	35 280	35 819	36 276	90%

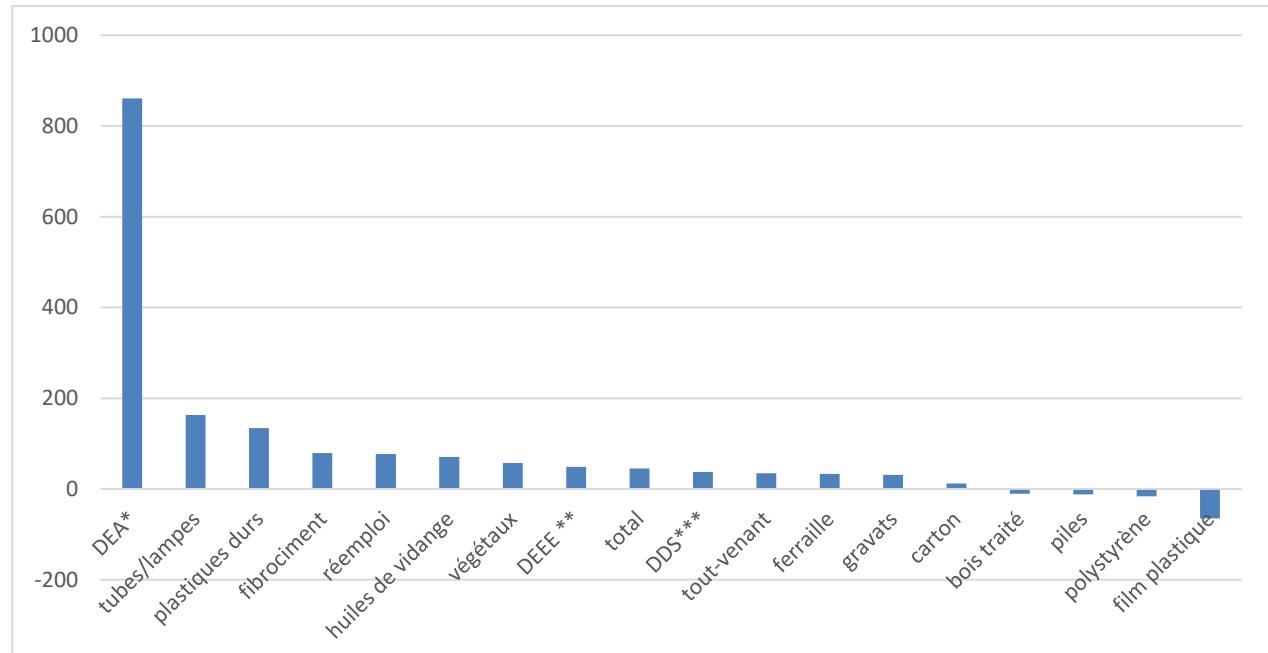
L'évolution des ratios apparaît elle aussi à la hausse. Comme le montre le tableau ci-dessous, le principal gisement contributeur à la croissance des ratios collectés en déchèterie est celui des déchets verts, suivi par les gravats et le tout-venant. Dans une moindre mesure, les gravats, le bois, puis le mobilier ont eux aussi participé à cette augmentation. Le bois traité a de son côté baissé proportionnellement à la population.

Le ratio de bois traité par habitant est en baisse (-11%), de même que les catégories de déchets des films plastiques, huiles de vidange, piles, et polystyrène.

Tableau 19 : Evolution des ratios des principales catégories de déchets collectés en déchèterie entre 2010 et 2018 (population DGF)

Ratio DGF	2010	2011	2012	2013	2014*	2015	2016	2017	2018	Evolution
Population DGF	113 145	114 916	116 141	117 529	118 777	120 084	121 115	119 900	120 630	6,6 %
Végétaux	68,30	98,22	102,94	113,07	123,17	114,55	113,12	109,36	107,26	57%
Gravats	56,19	86,45	81,91	84,06	78,64	79,19	72,41	74,50	73,69	31%
Tout-venant	41,53	49,29	47,30	45,82	42,38	44,31	44,92	51,04	55,80	34%
Bois traité	20,69	25,59	24,45	23,96	21,49	20,92	20,80	19,21	18,49	- 11%
DEA*	-	-	-	1,82	9,79	10,62	12,42	15,83	17,50	861%
Cartons	7,82	10,25	9,59	9,30	8,72	8,25	8,17	8,57	8,74	12%
DEEE **	4,97	5,33	5,55	5,82	6,19	7,02	7,11	7,06	7,40	49%
Ferrailles	4,94	5,14	5,39	5,75	5,75	5,80	6,34	6,32	6,59	34%
Réemploi	1,40	2,16	2,51	2,43	2,64	2,21	1,97	2,52	2,48	77%
Fibrociment	0,71	0,93	0,90	0,95	1,30	1,05	1,14	1,27	1,27	79%
Plastiques durs	0,46	1,16	2,10	1,95	1,06	0,89	0,93	0,95	1,08	134%
DDS***	0,94	1,11	1,17	1,13	1,19	1,16	1,28	1,26	1,30	38%
Films plastiques	0,46	0,81	0,59	0,51	0,46	0,23	0,17	0,14	0,16	- 65%
Huiles de vidange	-	0,28	0,28	0,27	0,28	0,28	0,28	0,43	0,47	71%
Piles	0,13	0,13	0,10	0,13	0,11	0,14	0,11	0,13	0,11	- 12%
Polystyrène	0,19	0,18	0,18	0,17	0,12	0,09	0,09	0,11	0,16	- 16%
Tubes/lampes	0,01	0,02	0,02	0,03	0,02	0,03	0,03	0,04	0,03	163%
TOTAL	208,76	287,05	284,97	297,17	303,32	296,74	291,29	298,74	302,55	45%

Graphique 4 : différence (en kg/hab) entre les ratios de chaque catégorie de déchets déposés en déchèterie en 2018 par rapport à 2010 (population DGF)

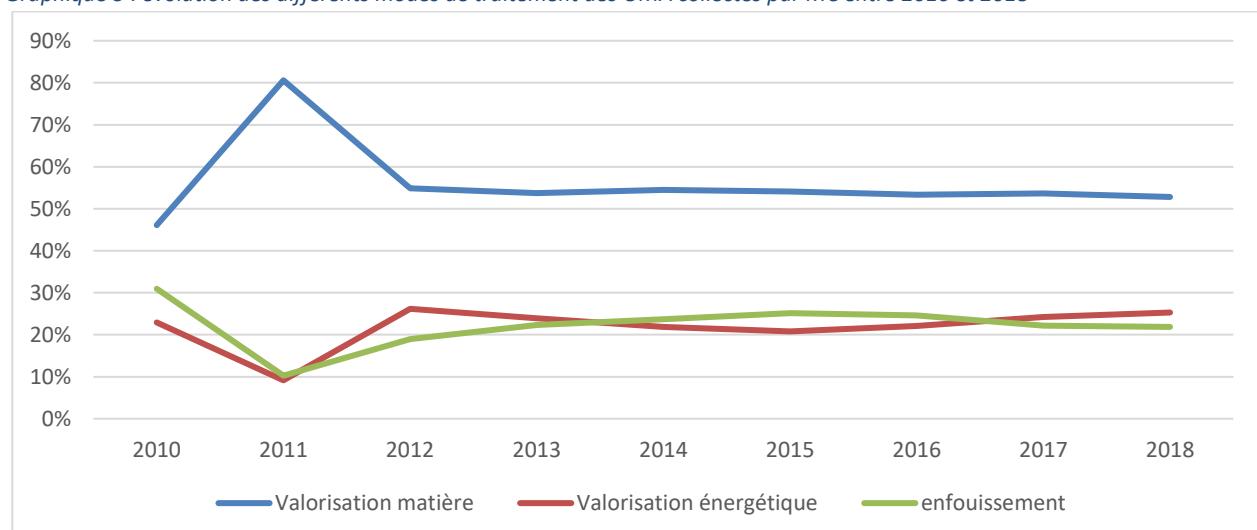


ANALYSE :

- La quantité annuelle de DMA a augmenté de 2% entre 2010 et 2018. Cette hausse est due l'augmentation des apports en déchèterie (+ 13,4 %). La collecte sélective a augmenté de 6,5%, tandis que les OMR ont baissé de 24,7%.
- En ce qui concerne le ratio annuel des DMA, il a baissé de 4,3% entre 2010 et 2018, soit moins que l'objectif national de réduction des DMA (objectif fixé par le LTECV de -10% entre 2010 et 2020). Le ratio des OMR a baissé fortement (-29,3%).
- Le territoire a deux points forts majeurs en matière de déchets : la baisse très nette du ratio annuel d'OMR entre 2010 et 2018, et la très faible part, (19 %) comparée aux territoires équivalents, de la fraction fermentescible des OMR. Comme pour beaucoup d'autres territoires, la hausse des déchets accueillis en déchèterie, notamment des végétaux, des gravats et du tout-venant, est le point faible en matière de déchets. Un travail pour réduire ces flux de déchets est une piste possible.

I.5.1.2 Performances de valorisation des OMA et des DMA sur le territoire

Graphique 5 : évolution des différents modes de traitement des OMA collectés par MC entre 2010 et 2018



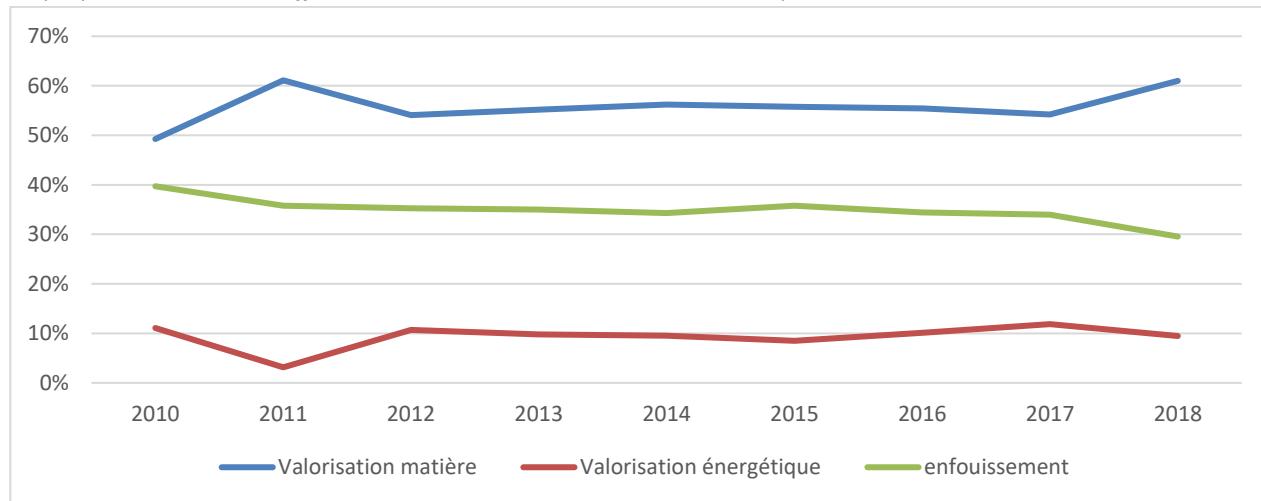
La valorisation matière a connu un pic en 2011, atteignant les 80% du tonnage traité. Plusieurs raisons expliquent ce pic :

- La mise en service de l'unité de tri mécano-biologique de Bourgneuf-en-Mauges en juin 2011. 2 600 tonnes d'OMR ont été compostées entre juin et décembre 2011.
- La hausse de toutes les catégories d'emballages collectés par Mauges Communauté.

On peut constater que l'enfouissement et l'incinération ont connu une forte baisse entre 2010 et 2011 (-20% et -15%).

Les différents modes de traitement se sont stabilisés à partir de 2012. 2012 a vu la valorisation matière baisser fortement, la valorisation énergétique retrouver et dépasser son niveau de 2010, et l'enfouissement remonter à un niveau légèrement plus bas que son niveau de 2010.

Graphique 6 : évolution des différents modes de traitement des DMA collectées par MC entre 2010 et 2018



A l'échelle des DMA, on peut noter que la valorisation matière a connu une première hausse en 2011, avec la mise en service de l'usine de tri mécano-biologique, puis une seconde en 2017 avec l'extension des consignes de tri des emballages plastiques, qui a augmenté la valorisation des plastiques auparavant jetés avec les OMR. La valorisation matière est actuellement le premier mode de traitement des DMA. L'enfouissement enregistre une baisse de progressive 10% et atteint en 2018 les 30%. Il reste cependant privilégié à la valorisation énergétique, stable à 10%.

ANALYSE :

- La valorisation matière est stable, pour les OMA, mais en augmentation pour les DMA, en raison de l'augmentation du nombre de filières en déchèterie, et de l'amélioration du tri des emballages par les habitants (extension des consignes de tri).
- Seules les OMR et le tout-venant sont traités en usine de valorisation énergétique. Le taux de valorisation énergétique légèrement diminué pour les OMA (grâce à un meilleur tri, et à une baisse des OMR). Il a diminué également pour les DMA, en raison de la hausse de la valorisation matière et de la baisse des OMR.

I.5.1.3 Evolution des tonnages de DMA enfouis issus du territoire

La LTECV (2015) fixe parmi ses objectifs de réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installation de stockage en 2020 par rapport à 2010, et de 50 % en 2025.

Les volumes de déchets issus des déchèteries du territoire ont fortement augmenté depuis 2010 (+13,4%), mais leur taux d'enfouissement est en baisse, grâce à la progression de la valorisation matière, notamment par la création de filières en déchèterie et par un meilleur tri des usagers. La mise en service de l'usine de tri mécano-biologique de Bourgneuf-en-Mauges en juin 2011 a permis une meilleure valorisation des OMR.

I.5.1.4 Etat des lieux des flux et des performances des déchets inertes du BTP

Sur le territoire, les gravats sont collectés par au moins trois acteurs :

- Mauges Communauté, via ses déchèteries (puis pris en charge par Brangeon Environnement) ;
- Brangeon Environnement, via ses déchèteries professionnelles ;
- Charier CM, qui dispose d'un site d'enfouissement à Saint-Philibert-en-Mauges.

La quantité de gravats collectés dans les déchèteries de Mauges Communauté est passée de 5 139 à 8 836 tonnes annuelles entre 2010 et 2018 (soit +74%). C'est le deuxième poste en tonnage reçu en déchèterie, après les végétaux. Les déchèteries de Mauges Communauté sont ouvertes aux professionnels depuis le 1^{er} novembre 2019 (auparavant fermées, à l'exception des sites de Sèvremoine). Les gravats collectés sont issus des travaux réalisés par les particuliers, et dans une moindre mesure par les professionnels.

Selon le rapport annuel déchets 2018, les gravats reçus en déchèterie sont envoyés en enfouissement sur trois sites :

- Montrevault-sur-Evre, géré par Brangeon Environnement ;
- Saint-Philbert-en-Mauges (Beaupréau-en-Mauges), carrière appartenant à Charier Carrières et Matériaux, enfouissement réalisé par la SARL de l'Avresne.
- *Cellier-Vallet, géré par Brangeon Environnement (44).*

Le Groupe Brangeon gère deux déchèteries professionnelles qui accueillent les déchets des entreprises, notamment celles du BTP :

- La déchèterie du Petit Lapin, à Montjean-sur-Loire (Mauges-sur-Loire) ;
- Dyna-Ouest, à Beaupréau (Beaupréau-en-Mauges).

Le site du Guichonnet de Charier CM, qui accueille les gravats inertes collectés en déchèterie, dispose d'un écoterre : un site multi-activités dédié au stockage et à la valorisation des matériaux inertes. Le site propose à la vente des matériaux recyclés.

1.5.1.5 Etat des lieux des flux et des performances des Déchets d'Activités Economiques (DAE)

Il n'existe aujourd'hui pas d'estimation des quantités de Déchets d'Activités Economiques (DAE) pour l'ensemble du territoire de Mauges Communauté.

Compte tenu des spécificités du tissu économique de Mauges Communauté, il semble délicat d'extrapoler ces données à partir de chiffres recueillis à l'échelle nationale.

1.5.1.6 Etat des lieux des flux et des performances des déchets organiques

Les déchets organiques du territoire relèvent de six flux principaux :

- Les déchets organiques issus d'activités économiques ;
- Les déchets organiques contenus dans les OMR, que nous estimons à environ 2 200 tonnes en 2018²⁴ ;
- Les biodéchets alimentaires compostés par les habitants (environ 16,6% des habitants équipés de composteurs individuels distribués par MC, sans compter les habitants qui compostent par leurs propres moyens ou sans composteur)
- Les déchets verts apportés en déchèteries, et compostés par Brangeon Environnement, sur la commune de Montrevault-sur-Evre : 12 830 tonnes en 2018 ;
- Les déchets verts collectés par d'autres acteurs du territoire, dont le volume reste à préciser.

Valor3E exploite une unité de tri mécano-biologique à Bourgneuf-en-Mauges, qui compose la part fermentescible des OMR reçues. Pour 20 000 tonnes d'OMR entrantes, 2 484 tonnes de compost ont été produites en 2018.²⁵ Les refus de tri sont envoyés en enfouissement à l'ISDND de la Séguinière (Cholet Agglomération) depuis le 1^{er} décembre 2018. Ils étaient auparavant enfouis sur le site ISDND attenant à l'unité de Bourgneuf-en-Mauges.

1.5.1.7 Etat des lieux des flux et des performances des déchets textiles

Les textiles des particuliers sont collectés séparément sur le territoire, en apport volontaire. La collecte est assurée par trois organismes : Ecotextile, Le Relais et La Croix.

Le territoire dispose en 2014 de 94 colonnes de collecte des vêtements, pour un ratio de 1 pour 1 000 habitants, près du double du ratio national cette même année. La performance de collecte est de 4,2 kg par habitant, pour 2,4kg/hab à l'échelle nationale.²⁶ A l'échelle du SIRDOMDI, la quantité de vêtements collectés a été estimée à 401 tonnes pour 95 433 habitants en 2014.

²⁵ <https://www.valor3e.fr/les-dechets-traites/dechets-menagers-residuels-nos-equipements/>

²⁶ Etude de préfiguration du CODEC, Mauges Communauté, 2015

La forte présence de l'industrie textile sur le territoire laisse supposer une production importante de déchets textiles issus des DAE, dont le volume reste à estimer.

1.5.1.8 Etude des lieux, des flux et des performances des déchets plastiques

Les déchets plastiques des ménages sont collectés séparément des OMR, avec les emballages. Les consignes de tri des plastiques ont été étendues en 2017. Le tonnage des emballages collectés a augmenté de 71,4% depuis 2010, avec un pic en 2018.

Toutes les déchèteries du territoire accueillent les déchets plastiques des ménages et des professionnels, bien que ces derniers puissent recourir à un prestataire ou se rendre en déchèterie professionnelle.

Trois catégories de plastiques sont triées en déchèterie :

- Les plastiques durs, qui ont connu une très forte hausse de 207% depuis 2010 ;
- Les films plastiques, dont le tonnage reçu a diminué de 54% depuis 2010 ;
- Le polystyrène, est également en augmentation (10% depuis 2010)

Plusieurs organismes privés et associatifs trient et recyclent les différents plastiques sur le territoire, ou dans les communes limitrophes.

Pour les déchets collectés en déchèterie :

- Plastiques durs
 - ALISE (SIAE, Mauges-sur-Loire)
 - ATIMA (SIAE, Beaupréau)
- Polystyrène : ALISE
- Films plastiques : Brangeon Recyclage (Cholet)

Par ailleurs, Suez a mis en place le recyclage des films plastiques issus de l'agriculture et des emballages de consommation courante dans son unité de Landemont (Orée-d'Anjou).

I.6 CONCLUSION : Etat des lieux des flux et des performances

Les **déchets organiques** sont le gisement à considérer en priorité sur le territoire :

- Les quantités de végétaux sont très importantes en déchèterie et en croissance (+106% entre 2010 et 2018). Le territoire compte plusieurs grandes exploitations arboricoles.
- Les biodéchets produits par les ménages sont faibles (18 kg/habitant/an). L'industrie agro-alimentaire et la restauration, notamment les établissements de restauration collective sont à priori des producteurs importants.

Le territoire a pris des initiatives pour prévenir la production de ces déchets organiques et les valoriser (compostage de proximité, lutte contre le gaspillage alimentaire) et valoriser (compostage industriel des déchets verts, méthanisation).

- Les actions de prévention peuvent encore être renforcées : elles le seront (probablement dans le PLPDMA) vis-à-vis des usagers habitants. Elles doivent l'être aussi vis-à-vis des établissements (professionnels).

D'autres gisements sont importants à prendre en compte :

- Les **gravats** sont accueillis en quantités croissante en déchèterie. Ils ne sont pas valorisés. Or, des solutions de valorisation existent sur le territoire. Des solutions de prévention, plus difficiles à mettre en œuvre a priori, peuvent également être expérimentées.
- Les **encombrants**, dont la quantité reste importante depuis 2010, malgré la création de nouvelles filières en déchèteries, contiennent encore beaucoup de déchets qui seraient susceptibles d'être valorisés (sous forme matière ou sous forme énergétique), voire d'objets ou d'équipements susceptibles d'être réemployés, alors qu'ils sont actuellement enfouis.
- Les **textiles** représentent un gisement difficilement estimable mais probablement très important, compte tenu de la présence d'une filière textile-maroquinière très ancrée dans le territoire.

Développer des actions de prévention des déchets sur ces différents gisements contribuera à la préservation des ressources en amont. Les activités économiques utilisant ces matériaux produisent des déchets inertes (terre, résidus de béton...)

II. ENJEUX « RESSOURCES / FILIERE » SUR LE TERRITOIRE

II.1 Analyse des ressources consommées et des déchets produits

II.1.1 Consommation des ressources

II.1.1.1 *Matériaux minéraux de construction*

234 établissements exploitent des matériaux minéraux de construction sur le territoire (carrières, entreprises de terrassement et de maçonnerie). Le détail des établissements est disponible en annexe 1. On observe que deux établissements dépassent les 50 salariés : Quintoli (terrassement) et Boisseau Bâtiment (maçonnerie).

II.1.1.2 *Biomasse*

Les exploitations agricoles, services d'aménagement paysagers et les professionnels du bois consomment de la biomasse sous plusieurs formes :

- Matière organique pour alimentation
- Engrais
- Bois

Le bois consommé par les professionnels peut avoir subi plusieurs traitements chimiques préalables.

On observe que 44 établissements consommateurs de biomasse ont plus de 20 salariés. Parmi ces derniers, 13 établissements dépassent les 100 salariés (la liste complète des établissements est disponible en annexe 3) :

- Quatre élevages de volailles et d'autres animaux ont plus de 100 salariés (Hendrix Genetics, Hypharm, Orvia, Grimaud Frères est dans la tranche entre 250 et 499 salariés).
- L'industrie agroalimentaire est très présente : deux établissements ont plus de 200 salariés (Biscuits Saint Georges et Grand Saloir Saint Nicolas). La Société Industrielle Saint Florent, qui fabrique des produits laitiers, appartient à la tranche d'effectif de 100 à 199 salariés. Onze autres établissements ont entre 20 et 99 salariés. On note une prévalence des sous-produits animaux parmi les ressources consommées, ainsi que des produits céréaliers.
- Trois hypermarchés ont plus de 100 salariés sur le territoire. Ces distributeurs consomment des denrées alimentaires finies (destinées à la revente).
- Parmi les exploitations agricoles, six établissements de cultures arboricoles dépassent les 20 salariés. Les Vergers de la Tisserie et le Verger de la Blottièvre ont plus de 100 salariés.
- Les professionnels du bois sont également représentés parmi les établissements consommateurs de biomasse : les Ateliers Perrault Frères (travaux de menuiserie et bois) et l'Entreprise Bréheret (fabricant de charpentes) dépassent les 50 salariés.

On note que la filière industrielle textile utilise également la ressource biomasse, souvent de façon conjointe à la ressource plastique.

II.1.1.3 Plastiques

Les plastiques consommés sur le territoire peuvent répartis en deux catégories :

- **Les plastiques des ménages**

Les ménages consomment les plastiques en tant qu'emballages ou comme produits finis (équipement de maison, jouets, textiles...).

- **Les plastiques des entreprises**

De très nombreux établissements utilisent la matière plastique dérivée du pétrole comme une matière première ou comme emballage. Sur le territoire, les plastiques concernent les établissements de l'industrie plasturgiste et agro-alimentaire. Les plastiques d'emballages sont fréquemment utilisés dans le secteur de la logistique et du transport de marchandises, ainsi que par l'agriculture maraîchère et arboricole.

II.1.2 Potentiel des déchets produits en termes d'économie circulaire

II.1.2.1 Matériaux minéraux

Comme vu précédemment, les entreprises de la construction (terrassement, maçonnerie), ainsi que les particuliers sont à l'origine de la production de résidus et de gravats minéraux.

Les résidus et gravats produits lors de chantiers de construction et de déconstruction peuvent être concassés et recyclés en granulats (voir exemple de Nivet ci-dessus). Dans le cas de Nivet, ces granulats permettent en partie de fabriquer des enrobés de sous-couche routière. Les gravats, déchets inertes, peuvent également être utilisés en remblai.

II.1.2.2 Biomasse

- **Déchets ligneux**

Les entreprises de la sylviculture et les exploitations arboricoles produisent des déchets ligneux (branchages, tailles) qui ne sont pas traités et peuvent être valorisés de diverses façons, comme le compostage et la production d'énergie. On peut y ajouter les entreprises paysagistes présentés ci-dessus, qui sont peu nombreuses et de petite taille. Les ESAT du Melay et de la Pommeraye assurent des prestations d'entretien des espaces verts, qui peuvent produire des déchets végétaux ligneux (tailles de haie).

Les secteurs de l'industrie et de la construction utilisant du bois produisent des résidus de bois. Ce bois a subi divers traitements chimiques (vernissages, colles) qui ont un impact sur ses possibilités de valorisation.

Plusieurs possibilités de réemploi des déchets ligneux existent, notamment pour le bois, qui peut être facilement retravaillés.

Les déchets organiques non-ligneux peuvent être valorisés par la méthanisation. Cette valorisation énergétique (biogaz) permet aussi de produire un fertilisant naturel utilisé en agriculture, le digestat. Le traitement des déchets non-ligneux est néanmoins soumis à des contraintes techniques (mélange avec des biodéchets...).

Les déchets ligneux peuvent également être transformés en énergie par incinération dans une chaudière adaptée. On relève que le bois traité chimiquement nécessite un équipement particulièrement coûteux, afin de prévenir l'émission de gaz polluants et dangereux.

- **Biodéchets**

Les principaux établissements producteurs de déchets organiques sont des élevages et des établissements de l'agro-alimentaire (industries et distributeurs). Plusieurs hypermarchés sont implantés sur le territoire produisent des biodéchets alimentaires, en partie sous emballages.

Les biodéchets alimentaires sans emballage issus de la production peuvent être réutilisés dans le processus industriel de fabrication, par exemple pour l'alimentation animale. Les biodéchets produits peuvent également être compostés à plusieurs échelles, de l'individuelle à la plateforme industrielle de compostage. La méthanisation est un autre moyen de valorisation énergétique et organique.

II.1.2.3 Textiles

Comme vu précédemment, l'industrie textile est une filière structurante du territoire. Elle produit donc des résidus (chutes de tissus, vêtements non-conformes...) textiles à forte valeur ajoutée.

Les résidus textiles produits sur le territoire sont principalement des alliages de matière biomasse (coton) et de matières plastiques. Par leur valeur ajoutée, ces chutes possèdent un fort potentiel de réemploi et de recyclage (nouveaux vêtements, objets, isolant...).

II.1.2.4 Plastiques

De très nombreux établissements utilisent la matière plastique dérivée du pétrole comme matière première ou comme emballage. Sur le territoire, les plastiques concernent les ménages et les établissements de l'industrie plasturgiste et agro-alimentaire. Les plastiques d'emballages sont fréquemment utilisés dans le secteur de la logistique et du transport de marchandises, ainsi que par l'agriculture maraîchère et arboricole.

Les plastiques sont aujourd'hui collectés séparément dans le territoire. Suez recycle les emballages plastiques sur son site de Landemont, à Orée d'Anjou. Les plastiques sont fondus et transformés en granulats polyvalents.

II.1.2.5 Synthèse des opportunités « déchets - ressources » relevées sur le territoire de Mauges Communauté

Tableau 19 : Les opportunités "ressources" du territoire

Ressources		Filière dominante « Produits » Activités économiques	Opportunité « Ressources » (substitution)
Biomasse	Bois et produits dérivés	<p>Faible production de bois sur le territoire, bien que bocager</p> <p>Réseaux de chaleur et chaufferies biomasse en expansion</p> <p>Fourniture de bois (marchés publics, grand public...)</p> <p>Déchets Carton (en augmentation) et papier (en baisse) collectés par MC, et quelques autres collecteurs privés sur le territoire</p>	<p>Préparer une part de substitution par des déchets verts ligneux (attention à la concurrence avec le bois-bocage), voire de déchets bois</p> <p>Préférence pour le bois local labellisé PEFC (économie de transport)</p> <p>Amplifier le taux de collecte, ce qui contribuera à limiter l'utilisation du bois dans la pâte à papier.</p>
	Biomasse issue de l'agriculture et de la pêche	<p>Elevage (laitier notamment) => effluents d'élevage</p> <p>Industrie et artisanat agro-alimentaire présents</p>	<p>Méthanisation / compostage des effluents</p> <p>⇒ Production d'énergie renouvelable (réseau et biocarburant) et d'amendement organique pour les cultures</p>
	Textiles	Textile et maroquinerie : filière industrielle ancrée dans le territoire, bornes d'apport sur le territoire pour particuliers	<p>Vêtement d'occasion, fabrication de l'isolant « métisse » et de chiffons (en lieu et place de coton et laine pour la matière première)</p> <p>Eco-conception, réparation à développer</p>
	Minerais métalliques et produits principalement métalliques	Technologie de l'Information et de la Communication, filière mécanique et automobile : filières présentes sur le territoire avec quelques grands établissements : Lacroix	<p>Déchets électroniques, métaux, ...</p> <p>Encourager l'éco-conception et la réparabilité (Itancia)</p>
	Minéraux industriels et produits à dominante non métallique	Filière emballage verre, filière porcelaine : ces filières sont peu présentes sur le territoire (hormis collecte et recyclage du verre par MC)	Améliorer encore la collecte du verre
	Minéraux utilisés principalement dans la construction	Le territoire compte plusieurs carrières en activité. L'entreprise Charier CM propose du concassage des gravats.	<p>Utiliser des gravats concassés plutôt que des graviers issus de l'extraction</p> <p>Encourager l'usage de matériaux recyclés dans les marchés publics de travaux</p> <p>Veiller à la prévention et au recyclage des déchets de chantier</p>
Ressource fossile (non produite sur le territoire)	Terres excavées (construction)	<p>Le territoire compte plusieurs dizaines PME de la construction (terrassement, maçonnerie).</p> <p>Le territoire compte de nombreux projets de lotissements.</p>	
	Produits à base dominante de combustible fossiles	Filière Plastiques : le territoire compte plusieurs industriels du plastique (Jehier). L'industrie, notamment agro-alimentaire, utilise du plastique en quantité importante, pour l'emballage. Les filières de la logistique et du transport en utilisent. Suez développe le recyclage	<p>Eco-conception pour limiter l'usage du plastique, et les déchets plastiques</p> <p>Collecte et recyclage du plastique</p>
	Charbons et produits dérivés	Le charbon est peu (voire pas) utilisé sur le territoire	Déchets ligneux : développement de filières bois-énergie (bocage, industrie, déchèteries...)
	Pétrole utilisé comme combustible	Les produits combustibles dérivés du pétrole sont utilisés par les ménages (carburant, combustible pour le chauffage) et par l'industrie (combustible pour process industriel)	Biomasse méthanisable : développement de la méthanisation, installation d'une station de rebours et d'une station de carburant biogaz
Gaz naturels et produits dérivés		Le gaz est utilisé sur le territoire, par les ménages et par l'industrie, comme combustible	
MC développe une dorsale bio-gazière. De nombreux projets de méthanisation existent.			

II.2 Les acteurs clés du paysage Economie Circulaire sur le territoire de MC

Tableau 20 : les acteurs clés du paysage sur le territoire de MC, pour les différentes ressources

Ressources	Relais et partenaires potentiels	Pionniers (potentiels)
Diverses	CCI ADECC CEMA AECM ORACE Lacroix Electronics Itancia Jolival	Pack'Alim
Biomasse	CCI/ADECC SIEML Brangeon Chambre d'Agriculture CPIE Loire Anjou Natinov Biofournril/Restoria Communes L'œuf des Deux-Moulins	Groupe Grimaud Frères Mission Bocage Cailleau Adatris Métha-Mauges Loire Mauges Énergies Loire Biogaz Jolival/GEMO Horizon Bocage Associations de broyage (8)
Matériaux minéraux de construction	CAPEB, FFB, UNICEM Charier TP et CM	Groupe Nivet Communes
Plastiques	Brangeon Suez CCI ALISE, ATIMA, Eco-cyclerie Pack Alim	
Textiles	Eram Mulliez-Flory CCI/ADECC Ecotextile, Le Relais (ATIM), La Croix Rouge	Sessile
Objets et équipement réemployés	CMA (Répar'Acteurs) Eco-cyclerie des Mauges SIAE ATIMA, ALISE, AGIREC Itancia	Sessile

II.3 Conclusion de l'état des lieux, des performances et du diagnostic de Mauges Communauté

II.3.1 Les ressources phares du territoire

L'état des lieux de la Collectivité a permis d'identifier quatre ressources prioritaires sur le territoire :

- La **biomasse**, qui concerne les biodéchets des entreprises, notamment de l'industrie agro-alimentaire et de la restauration, ainsi que les végétaux accueillis en déchèterie. Or, les établissements de l'industrie agro-alimentaire apparaissent difficiles à mobiliser au-delà de quelques établissements déjà engagés. Il conviendra donc de s'appuyer notamment sur les chambres consulaires. En ce qui concerne les biodéchets des ménages, les actions de promotion du compostage sont des démarches à amplifier, d'autant plus que les collectivités devront proposer des solutions permettant de massifier le tri à la source des biodéchets avant fin 2023. L'importance des végétaux dans les volumes accueillis en déchèterie milite pour déployer des actions de réduction, notamment vis-à-vis des gros producteurs que sont les communes et les paysagistes.
- Les **matériaux minéraux de construction** sont également une **ressource de premier plan** sur le territoire, avec plusieurs acteurs du TP prêts à amplifier leur action en faveur du recyclage de cette ressource. Des actions peuvent être menées, à la fois du côté des donneurs d'ordre et du côté des professionnels potentiels opérateurs, en lien étroit avec les fédérations professionnelles (CAPEB et FFB).
- Les **textiles** représentent un gisement phare du territoire, compte tenu de la prédominance de la filière industrielle sur le territoire de Mauges Communauté. Les plus grands établissements textiles (Mulliez-Flory, Eram...) ont déjà mis en place des actions en interne pour valoriser leurs chutes et développer l'économie de la fonctionnalité et le recyclage. Une structuration de la filière recyclage pourrait permettre de valoriser ce gisement, tandis que des actions de mise en réseau et d'accompagnement en amont de la production pourrait faire évoluer les processus vers plus de durabilité.
- La **quatrième ressource phare**, apparue à l'échelle de Mauges Communauté, concerne le **plastique**, fortement utilisé par l'industrie et par le secteur logistique-transports, qui sont confrontés à l'enjeu de valorisation des déchets plastiques. Les entreprises ont besoin d'information et d'une animation pour identifier et mettre en œuvre des solutions relevant de l'économie circulaire.

Ces flux sont cartographiés de façon schématique à travers des boucles d'économie circulaire (jointes à ce document en annexe 1).

Plusieurs entreprises du territoire, moyennes ou grandes, ont montré leur intérêt pour l'économie circulaire, que ce soit à l'occasion de la démarche EIT lancée dans le cadre du CODEC. En particulier, deux filières à enjeux ont été identifiées :

- Quelques entreprises de la **filière textile** se distinguent par leur caractère innovant dans les volets de l'éco-conception de l'économie de la fonctionnalité, du réemploi et du recyclage.
À l'exception de certaines PME fortement engagées, le tissu des PME-TPE apparaît moins visible et plus difficile à mobiliser.
- Le **secteur du BTP** représente une filière à enjeux par sa consommation de ressources minérales, ainsi que sa production de déchets inertes. Plusieurs grandes entreprises du territoire sont engagées dans des politiques RSE qui comportent des actions liées à l'économie circulaire. *Le reste de la filière semble en revanche moins mobilisé sur cette thématique.*

II.3.2 *La dynamique « prévention des déchets » est en cours sur le territoire depuis 10 ans*

Le Sirdomdi a lancé la dynamique « économie circulaire » sur le territoire à travers ses programmes d’actions de prévention des déchets successifs (PLP de 2010 à 2015, puis CODEC de 2016 à 2019). La compétente a été transférée à Mauges Communauté lors de sa fusion avec le Sirdomdi. Mauges Communauté dispose désormais des acquis d’expérience de la Collectivité en matière de prévention, dont un déploiement du compostage individuel et collectif, le lancement d’actions à destination des acteurs économiques en partenariats avec les chambres consulaires (EIT, Répar’Acteurs...), et la prévention de publics scolaires et de citoyens.

Dans la continuité de ces acquis, Mauges Communauté vise la réduction de ses déchets ménagers assimilés (DMA), l’accompagnement des citoyens du territoire vers la consommation durable, et l’accompagnement des entreprises et établissements assimilés dans leur évolution vers l’économie circulaire, en favorisant les synergies.

II.3.3 *Les acquis du CODEC 2016-2018*

Le CODEC a porté des actions à destination de plusieurs publics-cibles : habitants, scolaires, et entreprises (dont artisans, restaurants, industries, exploitations agricoles...). Les associations et les chambres consulaires ont été mobilisées en tant que coordinateurs ou acteurs-relais.

La démarche EIT, pilotée par la CCI auprès du tissu économique a suscité l’intérêt des entreprises engagées et des acteurs relais, les associations d’entreprises. Une demande importante de continuer et d’amplifier l’action a été exprimée lors des ateliers de co-construction du nouveau programme par les entreprises présentes. Une attente similaire a été formulée pour les actions portées auprès des artisans.

La mise en œuvre du CODEC a permis de renforcer les liens de Mauges Communauté avec ses partenaires historiques : chambres consulaires, associations de sensibilisation et de citoyens, centres sociaux..., voire de créer de nouveaux relais auprès du grand public, avec les associations de broyage, ou l’ADECC, indirectement.

II.3.4 *Performance générale de la collectivité au regard du référentiel économie circulaire de l’ADEME*

Mauges Communauté a rempli le référentiel économie circulaire de l’ADEME au cours d’une réunion commune aux services développement économique, prévention et gestion des déchets et stratégie écologique (transition énergétique) le 9 décembre 2019.

Il en ressort que le pilotage de l’économie circulaire est en cours de structuration.

Certains aspects de l’économie circulaire sont déjà aboutis et pourront être approfondis :

- Tarification incitative / maîtrise des coûts

Sur d’autres, Mauges Communauté est déjà bien avancée :

- Allongement de la durée de vie des produits (réparabilité)
- Ecologie Industrielle territoriale
- Réemploi
- Recyclage

De **nouveaux champs d’actions sont à investir**, dans le but de compléter ces actions, notamment vis-à-vis des publics-cibles « Entreprises » et « Collectivités » :

- Achats publics
- Eco-conception des produits
- Accompagnement du changement de pratiques de consommation
- Economie de la fonctionnalité

Le référentiel fera partie des éléments qui permettront de construire le programme.

II.3.5 *Réalisation d'une analyse critique globale*

Au cours du premier comité de pilotage du 15 janvier 2020, les représentants des services et les vice-présidents référents ont validé une grille AFOM, pour répondre à la problématique « Mauges Communauté mène une démarche d'économie circulaire sur son territoire ».

Cette grille AFOM permet de retenir les éléments saillants suivants :

- **Le portage transversal de la démarche** économie circulaire est un atout pour sa mise en œuvre sur le territoire. Les services engagés dans la démarche intègrent progressivement les enjeux de l'économie circulaire, en portant ou projetant de porter des actions complémentaires dans le cadre du programme. Le groupe de travail inter-services est clairement identifié.
- **La démarche est soutenue** : par les élus, par les partenaires institutionnels de Mauges Communauté, par l'ADEME Pays de la Loire qui semble prête à apporter un financement de poste(s).
- **Plusieurs services ont commencé à travailler en transversalité**, par exemple dans le cadre du PCAET. Ces services portent des politiques connexes à la démarche d'économie circulaire qui se sont vues, ou vont être renouvelées en 2019-2020 (PCAET, PAT PLPDMA...). L'économie circulaire pourra s'insérer dans les programmes d'actions connexes facilement, et faire ainsi progresser Mauges Communauté vers une politique de transition écologique cohérente.
- Mauges Communauté dispose d'un **réseau dense de partenaires historiques ou potentiels au sein du tissu économique et social du territoire**. Mauges Communauté collabore déjà avec les associations d'acteurs économiques, qui se sont appropriés le thème de l'économie circulaire. Des entreprises pionnières ont déjà été identifiées au sein de filières dynamiques sur le territoire (textile). Ces associations et ces entreprises pourront jouer un rôle d'exemples et de témoins auprès du tissu économique.
- La **crise actuelle liée à l'épidémie de COVID-19** aura probablement un impact important sur les priorités des acteurs économiques, et donc sur leurs capacités de mobilisation. Certaines entreprises vont voir leur trésorerie fragilisée, elles pourront chercher à augmenter leur activité en mettant de côté les enjeux de l'économie circulaire. D'autres entreprises pourront sortir de la crise avec un savoir-faire renforcé, notamment les entreprises textiles mobilisées dans la production de masques en tissu (Mulliez-Flory, Eram). La crise pourra également mettre à jour l'intérêt des acteurs pour des solutions locales pour l'ensemble des acteurs, entreprises et citoyens. Il pourra être pertinent d'adapter les modalités de mobilisation envisagées et le discours employé.
- Le **report du second tour des élections municipales** et de la constitution de la nouvelle équipe communautaire à une date incertaine peut perturber la mobilisation des élus, et retarder leur appropriation puis validation du programme d'économie circulaire.

Atouts	Faiblesses
<p>Portage commun de la démarche économie circulaire, par les trois services « prévention et gestion des déchets », « transition énergétique » et « développement économique »</p> <ul style="list-style-type: none">- Organisation commune d'un séminaire « économie circulaire à destination des élus »- Constitution d'un groupe de travail commun- Remplissage partagé du référentiel économie circulaire de l'ADEME	<p>Renouvellement électoral entre mars 2020 et la fin de l'année 2020 (incertitude), avec un temps d'appropriation à prévoir par la nouvelle équipe. Cependant, deux des trois vice-présidents concernés ont été réélus dans leur commune.</p> <p>Economie circulaire nouvelle thématique à intégrer dans l'animation territoriale du service développement économique</p>

<p>Un service déchets pionnier de la gestion des déchets</p> <ul style="list-style-type: none"> - Performance de la collecte - Tarification incitative mis en place - Déchèteries ouvertes aux particuliers avec de nombreuses filières - Postes de gardiens-valoristes en déchèterie avec l'écocyclerie des Mauges - Contrôle d'accès instauré à la déchèterie de Saint Laurent des Autels et en cours d'élargissement - Moyens humains : un poste prévu pour animer la démarche + prévention et ambassadeurs tri - Démarche EIT lancée avec la CCI 49 - Part des fermentescibles très faible dans les OMR : 17 % selon la caractérisation réalisée en 2015, soit 18 kg/hab/an - Communication auprès des particuliers : évènements, scolaires - Habitude d'actions partenariales et soutien aux initiatives du territoire (ex : Ecocyclerie des Mauges) - Participation à la construction du référentiel économie circulaire de l'ADEME et remplissage de la dernière version avec les autres services <p>Un service transition énergétique qui intègre les enjeux de l'économie circulaire dans son PCAET et se rapproche de la sphère économique, avec des actions inscrites au programme en lien étroit ou potentiel avec l'économie circulaire, sur les champs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logement/construction : matériaux biosourcés et récupérés, commande publique - Mobilité : intérêt pour la mutualisation d'équipements, de déplacements, de locaux de coworking - Tertiaire et industrie : EIT, filières économiques des matériaux biosourcés, zone d'activités test - Stratégie alimentaire et agricole - Soutien au développement des projets de méthanisation « à la ferme » <p>Un service développement économique impliqué dans la démarche économie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation au groupe de travail « économie circulaire » - Désignation d'un agent référent « économie circulaire » en 2019 - Réflexion autour du recrutement d'un agent dédié à l'accompagnement des entreprises sur l'ECi - Pilotage envisagé, voire mise en œuvre, de certaines des actions du futur programme ECi - Relations déjà établies avec plusieurs réseaux et clubs d'entreprises du territoire, qui pourront jouer le rôle de relais de la démarche ECi vers les entreprises <p>Une quarantaine d'élus sensibilisés à l'économie circulaire, et ayant exprimé un intérêt pour les thèmes de l'éco-exemplarité de la collectivité, la construction, l'accompagnement au changement de pratiques, la biomasse.</p>	<p>PLPDMA en cours d'élaboration</p> <p>Temps de transition d'un an depuis fin du CODEC, dynamique de mobilisation risque de s'essouffler</p> <p>Economie circulaire pas encore inscrite dans le fonctionnement interne de la Collectivité</p> <p>Le service déchets est éloigné des entreprises : compétence collecte des déchets des ménages, pas des entreprises. Pas de lien direct entre service déchets et entreprises dans le cadre du CODEC, la CCI a joué le rôle d'intermédiaire avec les acteurs économiques.</p> <p>Coordination complexe entre les différents programmes : gouvernances à articuler, mobilisation de mêmes acteurs, des mêmes élus...</p> <p>Les moyens humains de Mauges Communauté restent limités au regard de la taille du territoire (superficie et nombre d'habitants)</p>
---	---

<p>En 2019 et 2020, renouvellement général de la programmation stratégique de la collectivité : PAT, PLH, PCAET, PLPDMA (à venir), SCoT</p> <p>Ces programmes d'actions intègrent des éléments liés à l'économie circulaire (thèmes logement construction/alimentation)</p> <p>Mauges Communauté souhaite que la démarche Economie Circulaire soit intégrée dans une démarche plus large « transition écologique » lisible pour les acteurs.</p>	
<p>Opportunités</p> <p>Collectivité identifiée comme pionnière par l'ADEME nationale et par la DR PDL</p> <p>Opportunités de financement par le fonds structurel européen LEADER</p> <p>Le territoire accueille un écosystème économique dynamique et diversifié</p> <p>Des entreprises, dont plusieurs sont inscrites dans les filières économiques emblématiques du territoire et innovantes, sont déjà engagées dans des démarches « économie circulaire »</p> <ul style="list-style-type: none"> - Textile (Groupe Eram, Mulliez-Flory) - Collecte/traitement des déchets (Brangeon, Suez) - Agro-alimentaire (Biofournil, L'œuf des 2 moulins Restoria) - BTP (Charier CM, Nivet) - Végétal spécialisé (Adatris, Natinov) <p>Le territoire de Mauges Communauté est au cœur géographique d'un maillage d'associations d'acteurs orientées « économie circulaire » : ADECC (CCI 49), Fibres 49, RUPTUR, DRGO</p> <p>Plusieurs grandes entreprises du territoire sont représentées simultanément dans ces associations (Brangeon, Charier CM, Eram).</p> <p>Attentes fortes de certains acteurs économiques pionniers de l'économie circulaire (Mulliez-Flory, Eram, Itancia...)</p> <p>Deux associations d'entreprises locales sont-elles mêmes impliquées dans les actions d'économie circulaire (plusieurs dirigeants membres d'associations « économie circulaire »)</p> <ul style="list-style-type: none"> - AECM (Beaupréau) - CEMA (Sèvremoine) <p>D'autres réseaux d'entreprises interviennent sur le territoire, sur des champs proches de l'économie circulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - ORACE (régional, cible les entreprises sur le thème de l'énergie) <p>Lacroix Electronics pilote une action du PCAET, dans le cadre de la construction de sa nouvelle usine.</p> <p>Des acteurs de l'ESS implantés sur le territoire mènent des actions qui relèvent de l'économie circulaire :</p>	<p>Menaces</p> <p>Mauges Communauté ne dispose pas à ce stade d'un « catalogue des actions possibles » des partenaires et acteurs-relais. Pour construire ce catalogue, une co-construction est envisageable, mais elle requiert des temps d'échange avec les acteurs. Aucun acteur n'a fait de « proposition de service » clé en main.</p> <p>Le tissu industriel du territoire dispose d'un accès limité aux ressources (énergétiques, RH). Cet accès limité peut conditionner les priorités de développement des entreprises, qui souhaitent limiter leur prise de risques. Elles peuvent donc être difficiles à mobiliser pour mettre en œuvre des actions d'économie circulaire.</p> <p>Les effets de l'épidémie de COVID-19 sur les acteurs économiques, qui perturbe leur fonctionnement, voire menace leur survie (notamment TPE-PME, filière textile...).</p> <p>Les déchèteries de Mauges Communauté sont ouvertes aux professionnels depuis 2019. Brangeon gère deux déchèteries professionnelles qui vont fermer dans les prochaines années. Un report des professionnels et une hausse des volumes reçus sont à prévoir.</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Trois Structures d'Insertion par l'Activité Economique : Agirec, Atima, Alise - Eco-cyclerie des Mauges - SIAE prestaires de Brangeon Environnement pour le tri des emballages - Halte du Cœur <p>Contacts déjà pris par Mauges Communauté avec de nombreuses structures dans le cadre de l'action EIT du CODEC et du séminaire « L'économie circulaire dans les Mauges ».</p> <p>Contacts avec les chambres consulaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - CCI partenaire du CODEC 2016-2018, conserve son intérêt pour la thématique et propose ses prestations - Chambre Agriculture impliquée dans cadre du PAT - CMA, présente notamment avec le réseau Répar'Acteurs <p>Potentiel de développement pour le biogaz :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développement de projets de méthanisation individuels, - Implication du SIEML dans la construction d'une dorsale biogazière (étude en cours sur l'injection du biogaz dans le réseau électrique) qui traversait le territoire de MC <p>Potentiel de développement de la filière bois-énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projets de chaufferies biomasse - 3 réseaux de chaleur - Actions PCAET de conservation/valorisation du bois-bocage <p>Partenariats avec le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Loire Anjou, entre autres sur le compostage et le broyage des biodéchets</p> <p>Adhésion au syndicat mixte de traitement des déchets Valor3e, donc action à une échelle supra-intercommunale possible</p>	
--	--

II.3.6 Axes d'actions envisagés

Au regard des actions portées par le CODEC, il semble pertinent de cibler de manière distincte les publics suivants :

- Les habitants du territoire ;
- Les entreprises et établissements assimilés ;
- Mauges Communauté (élus et services) ;
- Les communes (élus et services).

Les ressources et filières à enjeux identifiées lors du diagnostic permettent d'orienter plusieurs axes d'actions possibles, à destination de ces publics-cibles :

1. **Animer le programme « économie circulaire » sur le territoire, intégré dans la démarche plus vaste de transition écologique** : ce premier axe regroupe les actions d'animation de la démarche auprès des

acteurs du territoire, qu'ils soient partenaires ou cibles des actions proposées : son pilotage et sa coordination, ainsi que toutes les actions de communication.

2. **Accompagner les citoyens du territoire dans le changement des modes de vie** : ce thème a été un enjeu du CODEC, et de la politique de prévention des déchets portée par la Collectivité. En décembre 2019, il a été plébiscité par les élus de Mauges Communauté lors du séminaire « L'économie circulaire dans les Mauges », qui ont exprimé leur souhait d'encourager les initiatives citoyennes innovantes.
3. **Poursuivre l'accompagnement du tissu économique du territoire vers l'économie circulaire** : plusieurs actions ont été portées dans le cadre du CODEC à destination des entreprises et des établissements assimilés, comme le lancement d'une démarche Ecologie Industrielle Territoriale sur plusieurs zones d'activités du territoire. Les participants à l'atelier de co-construction dédié aux acteurs économiques (février 2020) ont souligné leurs attentes envers Mauges Communauté en termes d'animation et d'accompagnement vers une économie circulaire. Le référentiel économie circulaire encourage les collectivités à investir les 7 piliers de l'économie circulaire auprès du public des acteurs économiques. Si certains piliers sont à approfondir, comme l'EIT, d'autres sont à investir, dont l'éco-conception, les achats responsables, l'économie de la fonctionnalité, la consommation responsable, et le réemploi.
4. **Renforcer l'éco-exemplarité des collectivités** : bien que ce thème ait été peu exploré dans le cadre du CODEC, les élus de Mauges Communauté se sont fortement positionnés pour l'investir dans le cadre du programme d'actions, par exemple par le levier de la commande publique. Le thème est également mis en avant par le référentiel économie circulaire développé par l'ADEME, qui encourage la Collectivité à développer des actions relevant des 7 piliers de l'économie circulaire à destination de l'EPCI, ainsi que des communes.
5. **Renforcer la prévention et la valorisation des déchets sur le territoire** : cet axe ferait le lien avec le PLPDMA (voir III. Enjeux de gouvernance du programme) et viserait à réduire les flux déposés en déchèterie par la prévention (notamment déchets végétaux, inertes, et tout-venant), puis à renforcer la valorisation de ces flux (principalement les déchets inertes de construction et de déconstruction). La question se posera de savoir s'il convient de classer ces actions dans le PLPDMA (lorsque les actions portent sur les DMA) ou dans le programme d'économie circulaire (lorsque les actions portent sur des déchets autres que les DMA).
6. **Expérimenter un urbanisme "circulaire"** : les élus ont exprimé leur souhait de renforcer l'image de Mauges Communauté comme collectivité pionnière de la transition écologique et de l'économie circulaire. Le diagnostic du PCAET et le PLH ont souligné l'importance de limiter l'étalement urbain, afin de préserver les surfaces agricoles et naturelles. Les deux programmes investissent le champ de l'urbanisme à travers la rénovation énergétique de l'habitat, la promotion d'éco-matériaux, et du réemploi. Cet axe permettrait à la Collectivité d'intégrer la circularité dans sa politique d'aménagement et de gestion du foncier, en y introduisant une réflexion sur l'évolution des usages des terrains et des bâtiments. Il a été validé lors de la première réunion du comité de pilotage.

II.3.7 Pistes d'actions envisagées, par pilier de l'économie circulaire et par ressource/gisement

Tableau 20 Pistes d'actions envisagées, par pilier de l'économie circulaire (classification ADEME)

Listes d'actions	Appro. Durable	Eco-conception	EIT	Economie de la fonctionnalité	Consommation durable	Allongement de la durée de vie	Recyclage	Valo. Énergétique	Estimation des impacts des actions pour le territoire			Autre gain attendu
									Environnemental	Économique	Social	
Coordination et animation du programme												
Organiser et animer les réunions du comité de pilotage									neutre	neutre		avancement du programme
Coordonner la mise en œuvre des actions du programme									neutre	neutre		avancement du programme
Faire participer les citoyens à la gouvernance du programme									neutre	neutre	dynamique collective autour du programme	
Communiquer sur le programme auprès des différents publics-cibles -habitants, acteurs éco, collectivités-									neutre	coût possible pour Mauges Communauté		gain visibilité collectivité et image positive
Accompagner les citoyens du territoire dans le changement des modes de vie												
Former les associations à l'organisation d'éco-manifestations	x	x			x				↓ consommation ressources ↓ déchets	neutre, voire possible surcoût, gains pour prestataires	lien entre la collectivité, les associations, les prestataires locaux	
Promouvoir le réemploi					x	x			↓ consommation ressources ↓ déchets	réduction des coûts pour les usagers	lien social structures du réemploi/habitants	
Organiser un évènement grand public sur l'économie circulaire									neutre	surcoût possible collectivité	gain visibilité acteurs et solutions locales appropriation de l'économie circulaire par les habitants	image positive de la collectivité

Sensibiliser le public à la sobriété à l'occasion d'un évènement grand public	x				x	x			changements de comportements (selon impact)	gains économiques usagers selon impact	gain visibilité acteurs et solutions locales appropriation de l'économie circulaire/ sobriété par les habitants	image positive de la collectivité
Lancer un appel à projets "initiatives citoyennes"					x				↘ consommation ressources	surcoût probable pour la collectivité gains économiques usagers selon impact	visibilité des initiatives locales cohésion sociale appropriation de l'économie circulaire par les habitants	image positive de la collectivité
Accompagner le tissu économique du territoire vers la circularité												
Développer une animation territoriale de l'économie circulaire des entreprises	x	x	x	x	x	x	x	x	↘ consommation ressources	surcoût probable pour la collectivité	lien collectivité/entreprises appropriation de l'économie circulaire par les acteurs dynamique collective avec le tissu économique	image positive de la collectivité
Regrouper l'offre d'accompagnement des entreprises dans un guichet de la "transition écologique"	x	x	x	x	x	x	x	x	↘ consommation ressources ↘ déchets	surcoût probable pour la collectivité	lien collectivité/entreprises appropriation de l'économie circulaire par les acteurs dynamique collective avec le tissu économique	image positive de la collectivité
Soutenir la recherche et l'innovation sur le territoire autour de l'éco-conception		x							↘ consommation ressources ↘ déchets	surcoût probable pour les entreprises, temps à investir gain en compétitivité et en compétences	montée en compétence appropriation de l'économie circulaire par les acteurs dynamique collective avec le tissu économique	image positive de la collectivité
Poursuivre et amplifier la démarche EIT			x						↘ consommation ressources ↘ déchets ↘ ges (au cas par cas)	↗ compétitivité des entreprises / ↗ ancrage local des entreprises / visibilité des solutions locales	lien collectivité/entreprises appropriation de l'économie circulaire par les acteurs dynamique collective avec le tissu économique	image positive de la collectivité
Sensibiliser et former les acteurs économiques à l'économie de la fonctionnalité				x					↘ consommation ressources ↘ déchets ↘ ges	temps à investir par les entreprises, gain en compétitivité et en compétences	appropriation de l'économie circulaire par les acteurs dynamique collective avec le tissu économique changements de modèle économique /montée en compétence	
Accompagner les transformations de la filière textile	x	x	x	x	x	x	x	x	↘ consommation ressources ↘ déchets ↘ ges	surcoût d'investissement probable pour les	lien collectivité/filière appropriation de l'économie circulaire par les acteurs	

										entreprises, temps à investir gain en compétitivité et en compétences	dynamique collective avec le tissu économique image positive de la collectivité	
Accompagner les transformations de la filière BTP	x	x	x	x	x	x	x	x	↳ consommation ressources ↳ déchets (dont inertes en déchèterie) ↳ ges	surcoût d'investissement probable pour les entreprises, temps à investir gain en compétitivité et en compétences	lien collectivité/filière appropriation de l'économie circulaire par les acteurs dynamique collective avec le tissu économique image positive de la collectivité	
Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration d'entreprise	x				x	x	x		↳ consommation ressources ↳ déchets ↗ valorisation organique	surcoût d'investissement, temps à consacrer, coût de gestion des déchets moindre	fédération des équipes de cuisine mobilisation des usagers/voire renforcement du lien local	
Sensibiliser les entreprises à la gestion durable de leurs espaces verts	x				x	x	x	x	↳ consommation ressources ↳ déchets (dont déchèteries) ↗ valorisation organique	neutre, voire ↗ possible du temps à consacrer aux déchets verts par les professionnels, coût de gestion des déchets moindre	mobilisation des usagers /voire renforcement du lien local	
Sensibiliser les acteurs du tourisme	x	x		x	x	x			↳ consommation ressources ↳ déchets (selon cas) ↳ ges	neutre, voire gain pour les hébergeurs touristiques, et les restaurateurs	mobilisation des acteurs dynamique collective image positive du territoire	
Renforcer l'éco-exemplarité des collectivités												
Élaborer une charte « économie circulaire » et encourager les communes à l'adopter, puis animer son application	x	x			x	x			↳ consommation ressources ↳ déchets	neutre, voire surcoût pour la collectivité	mobilisation de la collectivité et des communes (élus et agents) dynamique collective	
Mettre en place une clause « économie circulaire » dans les marchés publics de Mauges Communauté et des communes		x			x	x			↗ réemploi ↗ recyclage ↳ déchets	neutre, voire surcoût collectivité	mobilisation de la collectivité et des communes	
Accompagner les communes vers le changement de pratiques par la formation et la mise en réseau	x				x	x			selon impact	neutre	mobilisation des communes (élus et agents) dynamique collective, appropriation de l'économie circulaire par les élus et agents	
Développer les synergies entre services de la Collectivité / communes				x					↳ consommation ressources ↳ déchets	gains pour la/les collectivités	mobilisation des communes (élus et agents)	

													dynamique collective, appropriation de l'économie circulaire par les élus et agents	
Renforcer la prévention et la valorisation des déchets sur le territoire (PLPDMA ?)														
Réduire la part du tout-venant déposé en déchèterie					x	x	x		↗ réemploi ↗ recyclage ↘déchets ↘ges	↘ coûts de transport pour la collectivité	lien social collectivité/usagers/associations			
Valoriser les gravats reçus en déchèterie						x			↗ réemploi ↗ recyclage ↘déchets ↘GES	Surcoût probable pour la collectivité	Lien social Collectivité/entreprises BTP/usagers/associations			
Renforcer la collecte et la valorisation des textiles (ECi)					x	x			↗ réemploi ↗ recyclage ↘déchets	Surcoût possible pour la collectivité	Lien collectivités/partenaires			
Accompagner les professionnels à la réduction des dépôts de déchets verts en déchèterie (ECi ou PLPDMA)					x	x	x		↗ valorisation organique ↘déchets	↗ possible du temps à consacrer aux déchets verts par les professionnels	Davantage de lien entre la collectivité, ses partenaires (CPIE ?) et les paysagistes			
Amplifier le compostage individuel (PLPDMA ?)					x				↗ valorisation organique ↘déchets	Neutre, voire ↙ coûts de gestion Collectivité	Lien social			
Développer le compostage collectif (PLPDMA ?)					x				↗ valorisation organique ↘déchets	Neutre, voire ↙ coûts de gestion Collectivité	Lien social			
Expérimenter un urbanisme "circulaire"														
Intégrer une réflexion circularité à un projet de quartier en construction	x	x	x						↘ consommation ressources ↘déchets ↘GES	Neutre, voire surcoût Collectivité	Liens collectivités/acteurs aménagement/associations/ habitants	Image pionnière de la Collectivité		
Expérimenter l'urbanisme transitoire (projet d'occupation temporaire)	x		x		x				↘ consommation ressources ↘déchets ↘GES	Neutre, voire surcoût Collectivité Optimisation du foncier	Liens collectivités/acteurs aménagement/associations /habitants	Image pionnière de la Collectivité		
Intégrer la réflexion circularité au projet Synergie	x		x	x	x				↘ consommation ressources ↘déchets ↘GES	Neutre, voire surcoût Collectivité	Renforcement lien Collectivité/entreprises Appropriation économie circulaire	Image pionnière de la Collectivité		

Tableau 21 Pistes d'actions envisagées par ressource/gisement

	Ressources et/ou gisements concernés				
	Biomasse	MMC	Textiles	Plastiques	Autres
Coordination et animation du programme					
• Organiser et animer les réunions du comité de pilotage					
• Coordonner la mise en œuvre des actions du programme					
• Faire participer les citoyens à la gouvernance du programme					
• Communiquer sur le programme auprès des publics-cibles -habitants, acteurs éco, collectivités-					
• Organiser un évènement grand public sur l'économie circulaire					
Accompagner les citoyens du territoire dans le changement des modes de vie					
• Former les associations à l'organisation d'éco-manifestations					x
• Promouvoir le réemploi					x
• Sensibiliser le public à la sobriété à l'occasion d'un évènement grand public					x
• Lancer un appel à projets "initiatives citoyennes"					x
Accompagner le tissu économique du territoire vers la circularité					
• Développer une animation territoriale de l'économie circulaire des entreprises	x	x	x	x	x
• Regrouper l'offre d'accompagnement des entreprises dans un guichet de la "transition écologique"	x	x	x	x	x
• Soutenir la recherche et l'innovation sur le territoire autour de l'éco-conception		x	x	x	x
• Poursuivre et amplifier la démarche EIT	x		x	x	x
• Sensibiliser et former les acteurs à l'économie de la fonctionnalité		x	x	x	x
• Accompagner les transformations de la filière textile			x		
• Accompagner les transformations de la filière BTP		x			
• Lutter contre le gaspillage alimentaire en restauration d'entreprise	x				
• Sensibiliser les entreprises à la gestion durable de leurs espaces verts	x				
• Sensibiliser les acteurs du tourisme					x
Renforcer l'éco-exemplarité des collectivités					
• Élaborer une charte « économie circulaire »	x	x		x	x
• Mettre en place une clause « économie circulaire » dans les marchés publics de Mauges Communauté et des communes	x	x			
• Accompagner les communes vers le changement de pratiques par la formation et la mise en réseau					x
• Conduire une réflexion sur les synergies entre services de la Collectivité / communes	(x)	(x)		(x)	x
Renforcer la prévention des déchets sur le territoire (PLPDMA)					
• Réduire la part du tout-venant déposé en déchèterie					x
• Valoriser les gravats reçus en déchèterie		x			
• Renforcer la collecte et la valorisation des textiles			x		
• Accompagner les professionnels à la réduction des dépôts de déchets verts en déchèterie	x				
• Amplifier le compostage individuel	x				
• Développer le compostage collectif	x				
Expérimenter un urbanisme "circulaire"					
• Intégrer une réflexion circularité à un projet de quartier en construction	(x)	(x)		(x)	x
• Expérimenter l'urbanisme transitoire (projet d'occupation temporaire)	(x)	(x)		(x)	x
• Intégrer la réflexion circularité au projet Synergie	(x)	(x)		(x)	x

II.3.8 Articulation avec les autres programmes mis en œuvre par la Collectivité

Le comité de pilotage a mis en avant un fort enjeu de **transversalité** entre le programme « économie circulaire » et d'autres démarches portées par la Collectivité. Le programme est porté par les trois services « stratégie écologique et animation territoriale », « prévention et gestion des déchets », et « développement ». Ces services portent également d'autres programmes d'actions, dont le contenu peut inclure des actions liées à l'économie circulaire.

L'articulation entre ces programmes sera à penser étroitement en lien avec les agents chargés de leur coordination, à trois niveaux : le rapprochement **d'instances de gouvernance** (comité de pilotage, comité technique...), de la communication coordonnée vers les publics-cibles, et les synergies des moyens déployés :

- **Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET)** : porté par le service « Stratégie Ecologique et Animation Territoriale », il prévoit l'élaboration du programme « économie circulaire » (action n°36). Le PCAET est en cours d'élaboration, sa validation est prévue en juin, de façon simultanée au programme d'économie circulaire. L'imbrication du programme dans le PCAET pourrait permettre de rapprocher, voire de mutualiser certaines instances de gouvernance. Plusieurs actions du PCAET concernent également des thématiques et des publics-cibles similaires au programme économie circulaire (par exemple, le recours aux éco-matériaux et au réemploi dans la construction). Leur mise en œuvre pourrait être coordonnée.
- **Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers Assimilés (PLPDMA)** : le PLPDMA est une obligation réglementaire pour toute collectivité dotée de la compétence « collecte des déchets ». Il est porté par le service « Prévention et Gestion des Déchets », issu du SIRDOMDI et qui avait piloté le CODEC. Le PLPDMA est en cours d'élaboration en ce début 2020. **Son contenu devra être pris en compte par le programme d'actions économie circulaire**, afin d'assurer la complémentarité des deux programmes. Son dispositif de gouvernance comprend une **Commission Consultative d'Elaboration et de Suivi (CCES)**. Obligation réglementaire, la CCES devra au moins inclure les élus communautaires, avec la possibilité d'en ouvrir la participation à d'autres acteurs du territoire, dont des représentants des citoyens. L'établissement de cette CCES pourrait représenter une opportunité d'articuler la gouvernance des deux démarches, en intégrant une dimension participative au pilotage du programme économie circulaire. A l'instar du PCAET, plusieurs actions pourront faire l'objet d'une mise en œuvre coordonnée.
- **Le Programme Alimentaire Territorial (PAT)** : il est également inclus dans le PCAET, et coordonné par le service « Stratégie Ecologique et Animation Territoriale ». Il comporte plusieurs actions d'accompagnement des entreprises de restauration et des communes sur l'approvisionnement durable et la lutte contre le gaspillage alimentaire.
- **La démarche Cit'ergie** : Mauges Communauté et ses 6 communes souhaitent lancer leur candidature au processus de labellisation à la fin de l'année 2020. Plusieurs actions prévues (notamment sur l'éco-exemplarité et la mobilisation des communes) pourront être mises en lien.

Les modalités d'articulation du programme économie circulaire avec les autres programmes d'actions seront à fixer par le comité de pilotage.

Les premières réunions techniques et le premier comité de pilotage ont abordé le sujet de la gouvernance du futur programme d'actions. Il a été souligné l'importance d'y intégrer une **dimension participative**, avec la représentation de la société civile dans les instances de pilotage. Cette volonté ouvre des possibilités de synergies avec la gouvernance de programmes d'actions connexes, comme le PCAET et le PLPDMA.

Ces deux programmes sont en cours d'élaboration et seront mis en œuvre à une échelle temporelle concordante avec le programme économie circulaire : 6 ans après validation par le conseil communautaire. L'équipe technique

envisage de présenter le PCAET et le programme économie circulaire au conseil communautaire pour approbation de façon simultanée, en juin 2020 (calendrier qui sera probablement modifié en raison de l'épidémie de COVID-19).

Afin d'optimiser la mobilisation des élus, des services, et des autres acteurs impliqués dans la gouvernance (notamment représentants de la société civile), plusieurs possibilités de rapprochement pourraient être envisagées par le comité de pilotage :

1. Comme indiqué précédemment, le **PLPDMA** devra se doter d'un CCES qui pourra intégrer une dimension participative. Il pourrait être envisagé de mutualiser en tout ou en partie cette commission avec le comité de pilotage du programme d'actions « économie circulaire », avec ou sans rapprochement avec le pilotage du PCAET.
2. Le comité de pilotage du **PCAET** pourrait inclure le pilotage du programme économie circulaire, puisque ce dernier est inscrit dans son plan d'actions. Ce pilotage politique serait complété par des comités techniques distincts aux deux programmes.
3. Le pilotage de **l'ensemble des démarches de la transition écologique de Mauges Communauté** pourrait être regroupé dans un comité de pilotage unique « transition écologique du territoire », complété par des comités techniques propres aux différents programmes.

II.3.9 Mise en œuvre des actions

Le programme économie circulaire sera porté par les trois services « stratégie écologique et animation territoriale », « prévention et gestion des déchets » et « développement ».

- Le **Pôle Développement** est un interlocuteur bien identifié des acteurs économiques du territoire. De nombreuses actions pressenties étant destinées aux entreprises et acteurs assimilés, le Pôle pourrait être amené à mettre en œuvre ces actions, en collaboration avec les autres services.
- Le **service « prévention et gestion des déchets »** est le porteur historique de la démarche économie circulaire de la Collectivité, avec la coordination et l'animation du PLP, puis du CODEC. Le futur PLPDMA pourra comporter des actions destinées aux mêmes cibles que le programme économie circulaire, notamment le grand public.
- Le **service « stratégie écologique »** coordonne la mise en œuvre du PCAET, du PAT, et de la démarche de labellisation Cit'ergie. De même que le PLPDMA, ces programmes d'actions cibleront des publics communs au programme économie circulaire : grand public, acteurs économiques, communes... Il pourra être pertinent d'envisager un partage de la mise en œuvre de ces actions entre les services « stratégie écologique » et « prévention et gestion des déchets », en particulier de celles visant le grand public, les communes et les communes.

La deuxième réunion du comité de pilotage (date à fixer) pourra fixer les modalités de répartition du pilotage et de la mise en œuvre du programme d'actions entre les trois services.

La mise en œuvre du programme économie circulaire impliquera des **moyens financiers et humains**. Le comité de pilotage ainsi que les élus communautaires seront amenés à se prononcer sur ce sujet. A la demande de la Collectivité, **une note d'information** est jointe à ce diagnostic stratégique (annexe 2). Elle synthétise les retours d'expérience de collectivités quant au déploiement de moyens humains, notamment par la création de postes d'agents partagés entre plusieurs services.

III. ANNEXES

Annexe 1 : Etablissements consommant la ressource « matériaux minéraux de construction

Tableau 221 : Etablissements de Mauges Communauté consommant la ressource "matériaux minéraux de construction"

Entreprise	Commune	Métier	Effectif
GUINTOLI	SEVREMOINE	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	100 - 249
BOISSEAU BATIMENT	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	50 - 99
ENTREPRISE BIGEARD	OREE-D'ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
BOUCHEREAU BATIMENT	OREE-D'ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
SARL MORINIÈRE FRERES	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
ALLARD T.P.	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	20 - 49
THEOBAT SARL	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
SAS DELAUNAY	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
ENTREPRISE GODARD	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
LUC DURAND	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	
COOPERATIVE BOURGE TERRIEN GODIN	OREE-D'ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
SA PASSIER	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
ALF MACONNERIE	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
CHARIER CARRIERES ET MATERIAUX	OREE-D'ANJOU	Exploitation de gravières et sablières, extraction d'argiles et de kaolin	
SOCIETE DEFOND OLIVIER	SEVREMOINE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
BOUSSEAU T.P.	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	
ENTREPRISE DE MACONNERIE ROBINEAU	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	10 - 19
LAUZON	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
MC MACONNERIE	OREE-D'ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
APPLICATIONS TECHNIQUES SPECIALISEES	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
SARL JOLIVET T.P.	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Travaux de terrassement spécialisés ou de grande masse	
SARL MACONNERIE CLAUDE PASCAL LOISEAU	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
ATPL	OREE-D'ANJOU	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	
MCG	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
CHENE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	

RANNOU CHRISTOPHE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	
ATLASS'	SEVREMOINE	Travaux de terrassement courants et travaux préparatoires	
24 établissements			6 - 9
18 établissements			3 - 5
40 établissements			1 - 2
121 établissements			0

Annexe 2 : associations de mise à disposition de broyeurs de végétaux pour les particuliers

Tableau 23 *Associations de mise à disposition de broyeurs de végétaux pour les particuliers*

Association	Commune (nouvelle)	Commune déléguée
Jardinat'	MAUGES-SUR-LOIRE	La Pommeraye
Botz Environnement	MAUGES-SUR-LOIRE	Botz-en-Mauges
Les Copeaux d'abord	MAUGES-SUR-LOIRE	La-Chapelle-Saint-Florent
ZD en Mauges	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Beaupréau
Horizon Bocage	CHEMILLE-EN-ANJOU	Chemillé
Les Copeaux de l'Evre	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Montrevault
Jardi-éco-sol	OREE-D'ANJOU	Bouzillé
L'Arbre Bleu	OREE-D'ANJOU	Champtoceaux
Les Petits Ruisseaux	SEVREMOINE	
Familles rurales	SEVREMOINE	Saint-André-de-la-Marche

Annexe 3 : Etablissements consommant la ressource « biomasse »

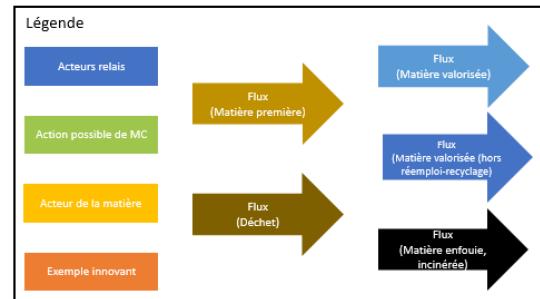
Tableau 22 : Etablissements consommant la ressource « biomasse » à Mauges Communauté (établissements de plus de 20 salariés)

Entreprise	Commune	Métier	Effectif
GRIMAUD FRERES SELECTION	SEVREMOINE	Élevage de volailles	250 - 499
BISCUITS SAINT GEORGES	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fab. de biscuits, biscuits et pâtisseries de conservation	200 -
GRAND SALOIR ST-NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	249
VERGERS DE LA TESSERIE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
CHEMILLE DISTRIBUTION	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hypermarchés	
SOCIETE INDUSTRIELLE DE SAINT FLORENT	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'autres produits laitiers	
CEMADIS	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Hypermarchés	
HENDRIX GENETICS TURKEYS FRANCE	MAUGES-SUR-LOIRE	Élevage de volailles	100 - 199
ORVIA - COUVOIR DE LA MESANGERE	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Élevage de volailles	
HYPHARM	SEVREMOINE	Élevage d'autres animaux (lapins)	
BAMIDIS	CHEMILLE-EN-ANJOU	Hypermarchés	
LE VERGER DE LA BLOTTIERE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Culture de fruits à pépins et à noyau	
ATELIERS PERRAULT FRERES	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de menuiserie bois et PVC	
VERGERS DES MAUGES	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
ENTREPRISE BREHERET	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Fabrication de charpentes et d'autres menuiseries	
EVELIA	OREE-D'ANJOU	Meunerie	
EVELIA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Meunerie	
BIOFOURNIL	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Fabrication industrielle de pain et de pâtisserie fraîche	
HDC PRODUCTION	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Préparation industrielle de produits à base de viande	
SOCIETE INDUSTRIELLE DE SAINT FLORENT	MAUGES-SUR-LOIRE	Fabrication d'autres produits laitiers	50 - 99
GRAND SALOIR SAINT-NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	
MACEBO	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Hypermarchés	
EARL COTEAUX DU BEUVRON	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Culture de fruits à pépins et à noyau	
LES PEPINIERES DE L EVRE	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Sylviculture et autres activités forestières	
VERGERS CESBRON	MAUGES-SUR-LOIRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
EARL LES NOUES	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
EARL CHARLIE LA POMME	MAUGES-SUR-LOIRE	Culture de fruits à pépins et à noyau	
FAMILLE MARY RUCHE BEAU RIVAGE	SEVREMOINE	Élevage d'autres animaux	
CAILLEAU HERBORISTERIE	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	
GAEC MOREAU LES DRUEES	MAUGES-SUR-LOIRE	Élevage d'autres bovins et de buffles	
ISADIS	MAUGES-SUR-LOIRE	Supermarchés	
FRANCE GENOISE	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fab. de biscuits, biscuits et pâtisseries de conservation	
TERRENA	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	
MAEMANLO	SEVREMOINE	Restauration de type rapide	
NATINOV	CHEMILLE-EN-ANJOU	Fabrication d'autres produits alimentaires n.c.a.	
RENOU FRERES ET FILS	OREE-D'ANJOU	Culture de la vigne	
HYROME RESTAURATION	CHEMILLE-EN-ANJOU	Restauration de type rapide	
N.N.A.	OREE-D'ANJOU	Fabrication d'aliments pour animaux de ferme	
GGP DISTRI	MONTREVAULT-SUR-EVRE	Supermarchés	20 - 49
GRAND SALOIR ST-NICOLAS	MAUGES-SUR-LOIRE	Préparation industrielle de produits à base de viande	
BEL PRATEL	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Restauration de type rapide	
VERON DIET	BEAUPREAU-EN-MAUGES	Travaux de charpente	
MENUISERIE THAREAUT	MAUGES-SUR-LOIRE	Travaux de menuiserie bois et PVC	

Annexe 4 : boucles d'économie circulaires identifiées sur le territoire de Mauges Communauté

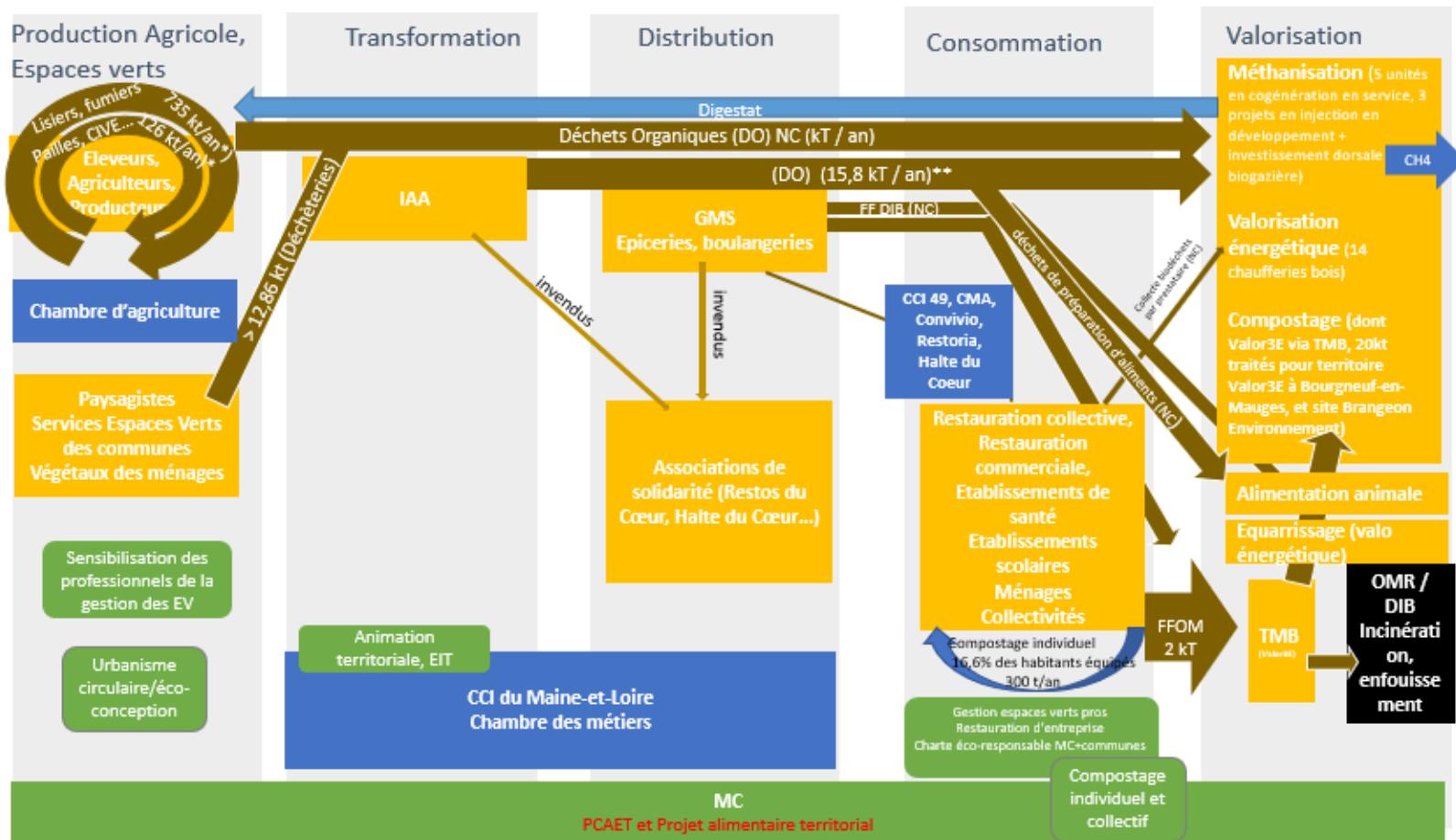
Les quatre fiches « ressources » biomasse, matériaux minéraux, textiles et plastiques sont jointes à ce document en version PowerPoint.

Le référentiel (légende) à utiliser pour lire ces fiches est le suivant :



Biomasse

Figure 2 Fiche "ressource" - Les flux de biomasse dans le territoire de Mauges Communauté



*Estimation en comparaison avec le territoire de Montfort Communauté (35), sur la base des caractéristiques du tissu agricole (données Observatoire de l'Environnement Bretagne, 2010)

**Estimation à partir de l'étude IAA (ADEME, 2019)

Plusieurs boucles d'économie circulaire ont été identifiées sur le territoire :

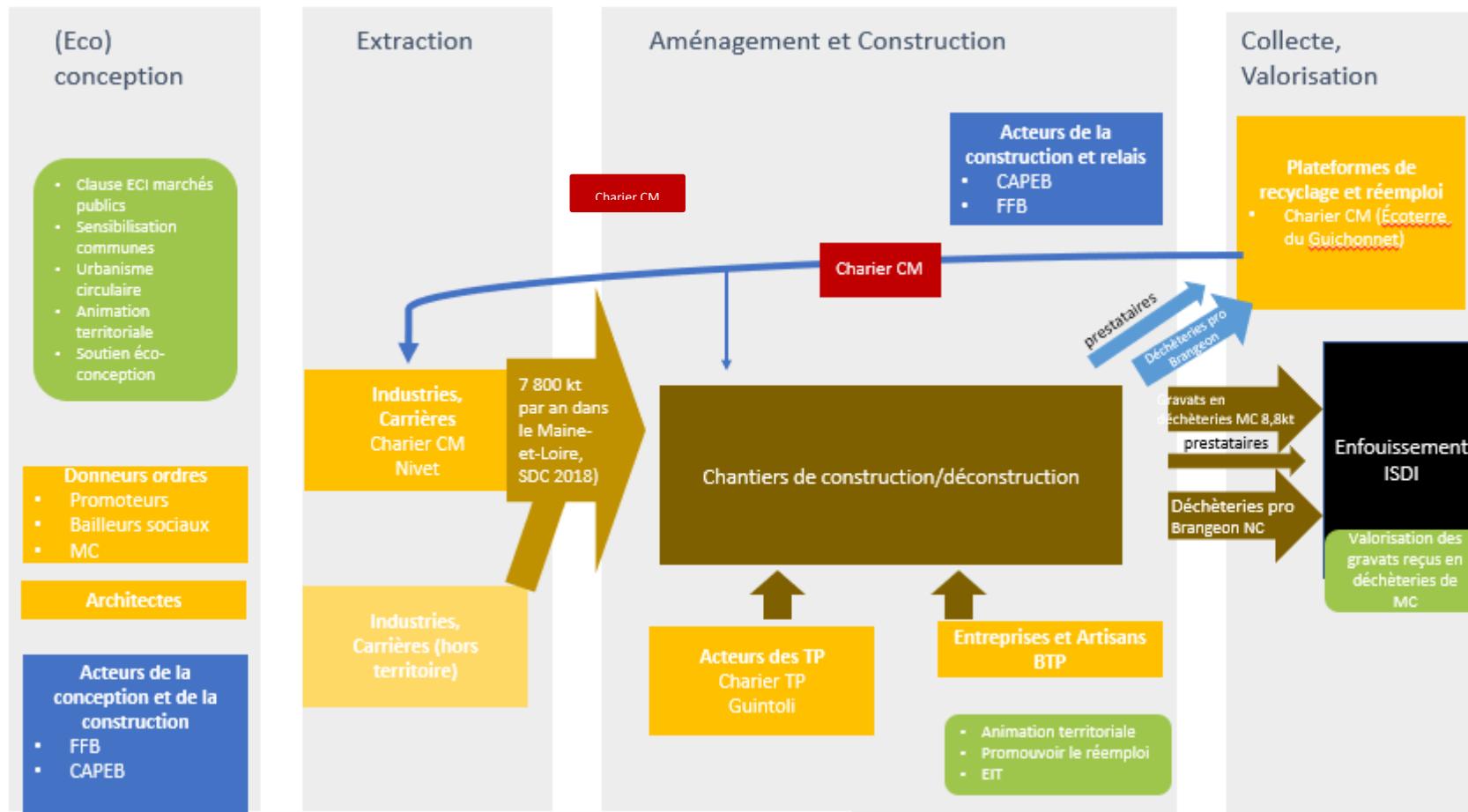
- Compostage de la part fermentescible des OMR par Valor3e sur son site de Bourgneuf en Mauges
- Compostage des végétaux reçus en déchèteries (particuliers et professionnels) par Brangeon Environnement
- Détournement d'une part des biodéchets des ménages au travers du compostage individuel
- Méthanisation des effluents et résidus agricoles, et de biodéchets issus des IAA, puis production de biogaz (injection dans le réseau gazier) et de digestat (à destination des agriculteurs)
- Utilisation de bois pour alimenter des chaufferies biomasse
- Dons d'invendus alimentaires des GMS et commerces à des associations d'aide alimentaire.
 - A confirmer²⁷ : transformation de biodéchets issus des IAA en alimentation animale sur le territoire
 - A confirmer²⁸ : intégration du bois-bocage dans la boucle

²⁷ A confirmer notamment lors des entretiens avec les établissements de l'industrie agro-alimentaire

²⁸ A confirmer avec l'équipe en charge du PCAET

Matériaux minéraux de construction

Figure 3 Fiche "ressource" - flux de matériaux minéraux dans le territoire de Mauges Communauté

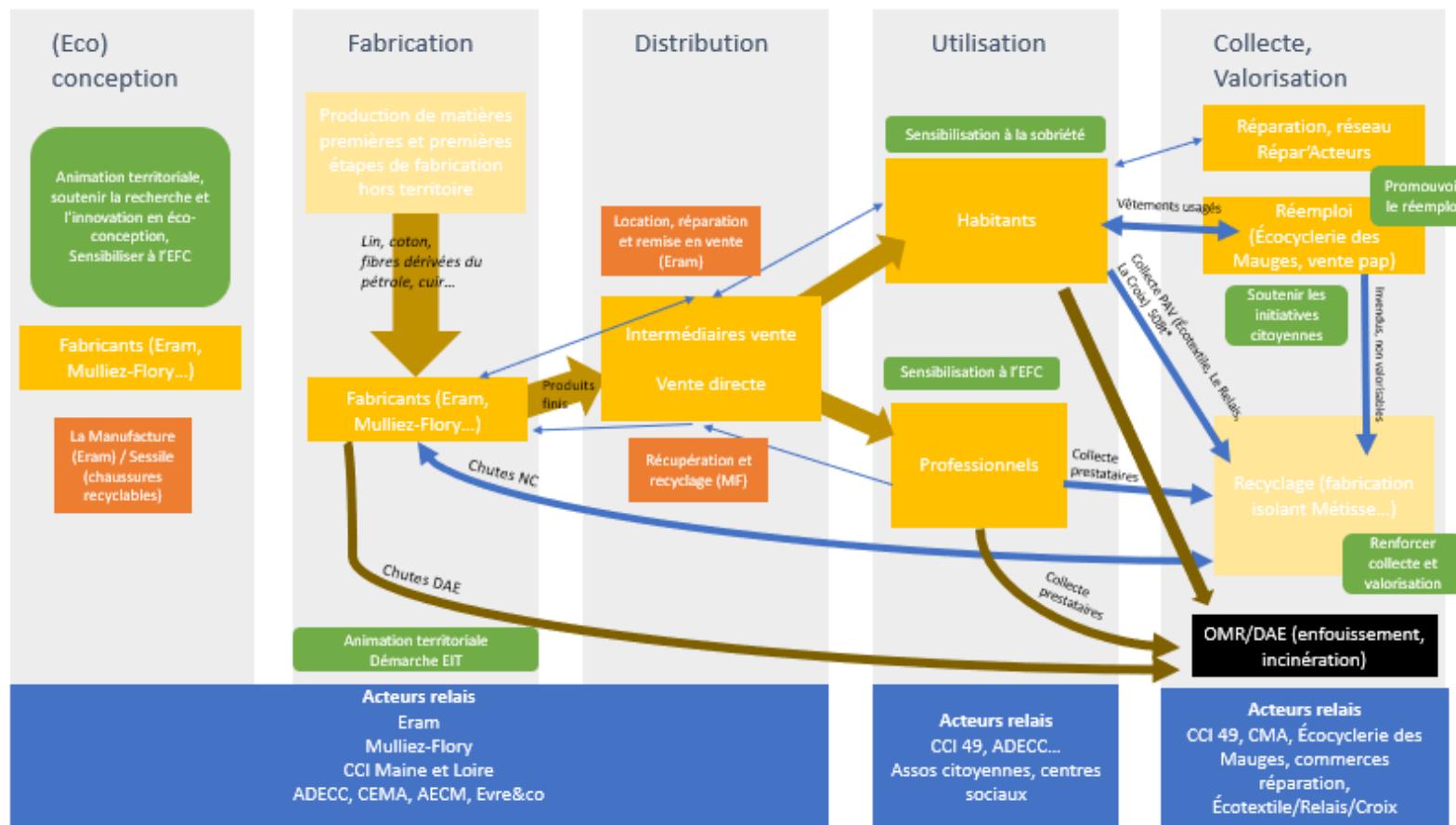


Une boucle d'économie circulaire existante a été identifiée :

- L'accueil de gravats et autres déchets inertes à l'Écoterre du Guichonnet, géré par Charier CM à Beaupréau-en-Mauges. Charier CM dispose d'un concasseur et revend les matériaux sous forme de gravats.

Textiles

Figure 4 Fiche "ressource" - Les flux textiles dans le territoire de Mauges Communauté



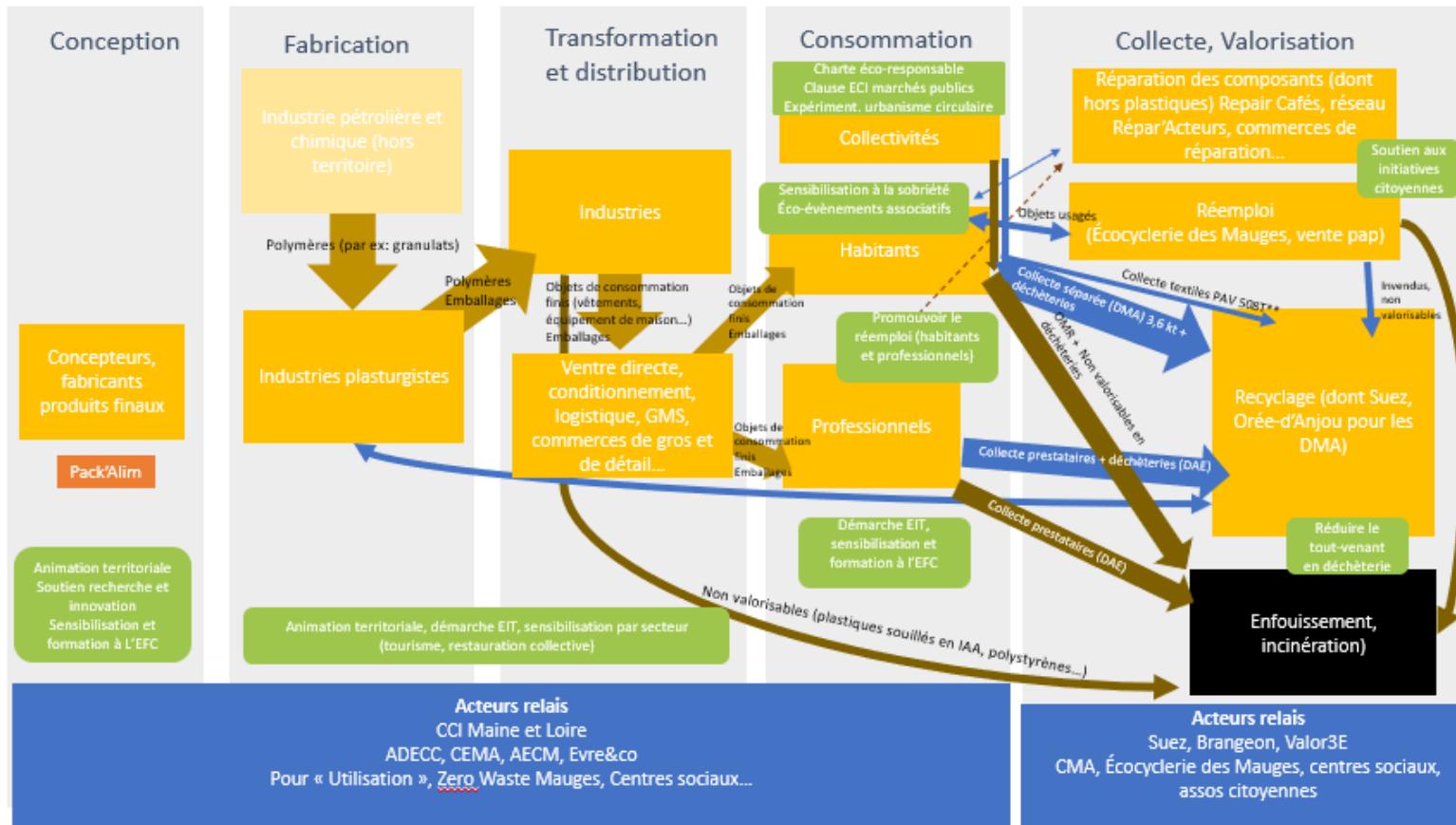
* Estimation données Sirdomdi 2014 et population INSEE 2016

Plusieurs boucles d'économie circulaire ont été identifiées :

- Le recyclage sur site des chutes de tissu par les fabricants textiles, dont Mulliez-Flory.
- Le recyclage des vêtements professionnels usagés des clients de Mulliez-Flory (transformation en tee-shirts et tote-bags).
- La location de chaussures par abonnement, avec remise en état assurée par le fabricant (Eram, par Atelier Bocage)
- La réparation de vêtements à destination des habitants qui est assurée par des artisans de la réparation.
- Les vêtements usagés peuvent être réutilisés une ou plusieurs fois au travers du don, de la vente de particulier à particulier, de vente en magasin spécialisé, ou au travers de l'Écocyclerie des Mauges.
- Les textiles collectés en points d'apports volontaires par Le Relais, Écotextile et La Croix sont en partie recyclés hors du territoire, notamment avec la production d'isolant pour bâtiments.

Plastiques

Figure 5 Fiche "ressource" - Les flux plastiques dans le territoire de Mauges Communauté



* Estimation somme filières « plastiques » (plastiques durs, films plastiques, polystyrènes), hors OMR, tout-venant et DEEE reçus en déchèterie

** Estimation à partir des données Sirdomdi et population INSEE 2016

Plusieurs boucles d'économie circulaire ont été identifiées :

- La réparation des objets de consommation comportant des composants plastiques par plusieurs acteurs économiques et associatifs (Répar'Acteurs, Repair Cafés)
- Le réemploi d'objets par le don, la vente en particulier par particulier, en magasin spécialisé, et au travers de l'Écocyclerie des Mauges.
- Le recyclage des emballages des ménages, par la collective sélective et le dépôt en déchèterie. L'usine de recyclage de Suez est située à Orée-d'Anjou. Suez compte investir 14 millions d'euros sur le site dans les prochaines années.

